

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 MARS 2021**

Délibération
n° 2021.03.034

**Vote sur l'équilibre du
budget primitif 2021**

LE ONZE MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 mars 2021**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Martine LIEGE-TALON

Ont donné pouvoir :

Catherine BREARD à Monique CHIRON, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Véronique DE MAILLARD à Michel GERMANEAU, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Raphaël MANZANAS à Minerve CALDERARI, Jean-Philippe POUSSET à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Valérie SCHERMANN à Gérard DESAPHY, Zalissa ZOUNGRANA à Sophie FORT

Suppléant(s) :

Jean-Claude COURARI par Martine LIEGE-TALON

Excusé(s) :

Catherine BREARD, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Sandrine JOUINEAU, Raphaël MANZANAS, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN, Zalissa ZOUNGRANA

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2021

**DELIBERATION
N° 2021.03.034**

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

VOTE SUR L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Je sou mets à votre approbation le Budget Primitif 2021 qui comporte 9 parties :

- Budget principal
- Budget annexe Gestion immobilière-Aménagement de zones
- Budget annexe Camping
- Budget annexe Espace Carat
- Budget annexe Transports
- Budget annexe Déchets ménagers
- Budget annexe Assainissement collectif
- Budget annexe Assainissement non collectif
- Budget annexe Eau potable

Pour chaque budget, les tableaux ci-dessous présentent :

- l'équilibre général et par section de fonctionnement ou exploitation et d'investissement,
- les propositions nouvelles et la reprise du résultat antérieur repris par anticipation pour la section de fonctionnement,
- les propositions nouvelles, les reports ainsi que le résultat d'investissement reporté par chapitre pour la section d'investissement

I – BUDGET PRINCIPAL

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **114 324 000 €** et se répartit comme suit :

Chapitre Voté	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL DEPENSES	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL RECETTES
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT				4 971 768,74 €		4 971 768,74 €
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 497 592,50 €	29 351,52 €	9 526 944,02 €			
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 763 353,00 €		21 763 353,00 €			
013-ATTENUATIONS DE CHARGES				200 000,00 €		200 000,00 €
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	21 836 602,00 €		21 836 602,00 €			
022-DEPENSES IMPREVUES	100 000,00 €		100 000,00 €			
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 087 000,00 €		6 087 000,00 €			
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 051 000,00 €		4 051 000,00 €	217 000,00 €		217 000,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 354 276,98 €	6 189,00 €	17 360 465,98 €			
66-CHARGES FINANCIERES	984 500,00 €		984 500,00 €			
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	864 135,00 €		864 135,00 €			
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				5 818 264,80 €		5 818 264,80 €
73-IMPOTS ET TAXES				51 765 620,00 €		51 765 620,00 €
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				19 519 570,40 €		19 519 570,40 €
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				69 310,00 €		69 310,00 €
76-PRODUITS FINANCIERS				11 679,00 €		11 679,00 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				787,06 €		787,06 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	82 538 459,48 €	35 540,52 €	82 574 000,00 €	82 574 000,00 €		82 574 000,00 €
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	4 989 750,65 €		4 989 750,65 €			
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				6 087 000,00 €		6 087 000,00 €
024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				447 000,00 €		447 000,00 €
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	217 000,00 €		217 000,00 €	4 051 000,00 €		4 051 000,00 €
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	500 000,00 €		500 000,00 €	500 000,00 €		500 000,00 €
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				6 156 748,72 €		6 156 748,72 €
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				715 447,50 €	19 383,84 €	734 831,34 €
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 281 000,00 €		4 281 000,00 €	5 516 607,94 €	2 000 000,00 €	7 516 607,94 €
204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 902 358,00 €	785 690,81 €	2 688 048,81 €			
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	664 817,00 €	143 174,99 €	807 991,99 €			
21-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	987 877,87 €		987 877,87 €	628 449,09 €		1 616 326,96 €
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	2 010 700,00 €	914 989,27 €	2 925 689,27 €			
26-PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	26 000,00 €		26 000,00 €			
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 107,94 €		2 107,94 €	78 647,00 €		78 647,00 €
AP 02-MEDIATHEQUE	100 000,00 €		100 000,00 €			
AP 06-ORU - HABITAT	337 712,16 €		337 712,16 €			
AP 11-PASSERELLE DU POLE D'ECHANGE MULTIMODAL	671 866,80 €		671 866,80 €	3 381 659,00 €		3 381 659,00 €
AP 14-SECTEUR GARE	1 590 750,58 €		1 590 750,58 €	249 606,00 €		249 606,00 €
AP 16-PEM	250 000,00 €		250 000,00 €			
AP 18-PUBLICS SPECIFIQUES	27 000,00 €		27 000,00 €			
AP 19-INTERVENTION SUR LE PARC PUBLIC EXISTANT	101 450,00 €		101 450,00 €			
AP 20-HABITAT INDIGNE 2014 - 2020	350 000,00 €		350 000,00 €			
AP 21-PLAN DE COHESION SOCIALE 2014 - 2020	700 000,00 €		700 000,00 €			
AP 22-ACCESSION A LA PROPRIETE 2014 - 2020	90 000,00 €		90 000,00 €			
AP 23-PNRU 2	793 000,00 €		793 000,00 €			
AP 24-AMENAGEMENT RN 141	472 973,00 €		472 973,00 €			
AP 26-AMENAGEMENT VOIRIE ZONE DES MONTAGNES	1 214 000,00 €		1 214 000,00 €	417 000,00 €		417 000,00 €
AP 28-VAL DE CHARENTE - V92	500 000,00 €		500 000,00 €	155 000,00 €		155 000,00 €
AP 29-PLUI	0,00 €		0,00 €			
AP 30-DOCUMENT D'URBANISME	75 000,00 €		75 000,00 €			
AP 31-RENOVATION ENERGETIQUE DE BATIMENTS	1 888,18 €		1 888,18 €			
AP 33-ALSH	14 205,92 €		14 205,92 €	200 000,00 €		200 000,00 €
AP 35-COUP DE POUCE SORTIE DE VACANCE (PINEL+)	40 000,00 €		40 000,00 €			
AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAÏQUE	44 541,22 €		44 541,22 €	606 000,00 €		606 000,00 €
AP 37-NAUTILIS - TOITURE	50 000,00 €		50 000,00 €			
AP 38-CANALISATION PLUVIALE BHNS	37 689,00 €		37 689,00 €			
AP 39-TROIS CHENES ET SNPE	131 466,90 €		131 466,90 €			
AP 41-LIAISONS DOUCES	17 500,00 €		17 500,00 €			
AP 42-PEM LA COURONNE	500 000,00 €		500 000,00 €	343 000,00 €		343 000,00 €
AP 43-CONSERVATOIRE	17 572,00 €		17 572,00 €			
AP 45-DECONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE LES FRAUDS	120 522,88 €		120 522,88 €			
AP 46-EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	83 886,52 €		83 886,52 €			
OP BIM	3 763,11 €		3 763,11 €			
OP EPIPHYTE	202,28 €		202,28 €			
OP PEPINIERE AGRICOLE	5 220,73 €		5 220,73 €			
OP GYMNASSE DIRAC	1 657,30 €		1 657,30 €			
AP 47-REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNALE	64 534,56 €		64 534,56 €			
AP 48-AMENAGEMENT BAREAU NORD LES MONTAGNES	500 800,00 €		500 800,00 €			
AP 54-REHABILITATION SIEGE	30 000,00 €		30 000,00 €			
AP 56-SCHEMA CYCLABLE	250 000,00 €		250 000,00 €			
AP 52- PRODUCTION NOUVELLE 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT	750 000,00 €		750 000,00 €			
AP 53-REHABILITATION 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT	80 000,00 €		80 000,00 €			
AP 50-LIAISON ROND-POINT CROIX BLANCHE LES MONTAGNES	50 000,00 €		50 000,00 €			
AP 55-REHABILITATION VOIRIES	200 000,00 €		200 000,00 €			
AP 51-LOCAL STOCKAGE DE GRANDANGOULEME	282 500,00 €		282 500,00 €			
AP 57-AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES 2019	100 000,00 €		100 000,00 €			
AP 58-RELOCALISATION DE L'ESPE	267 514,00 €		267 514,00 €			
AP 59-REHABILITATION DU BATIMENT DE L'EESI	0,00 €		0,00 €			
OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS	103 084,61 €	64 930,63 €	168 015,24 €	168 900,00 €	652 000,00 €	820 900,00 €
AP 62-ELABORATION SCOT 2	0,00 €		0,00 €			
AP 60-PLUI 2	60 000,00 €		60 000,00 €			
AP 61-DOCUMENTS URBANISME 2	100 000,00 €		100 000,00 €			
AP 64-TUILERIE NIOLLET	30 000,00 €		30 000,00 €			
AP 65-DSI PROGRAMME 2020	150 000,00 €		150 000,00 €			
AP 63-EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2	500 000,00 €		500 000,00 €	5 000,00 €		5 000,00 €
AP 66-EAUX PLUVIALES SCHEMA RURAL	508 852,00 €		508 852,00 €			
AP 67-FONS DE CONCOURS ROND POINT DE ROULLET	120 000,00 €		120 000,00 €			
AP 80-PLATEFORME IUT	0,00 €		0,00 €			
AP 81-PROGRAMME DE RECHERCHE UNIVERSITE DE POITIERS	0,00 €		0,00 €			
AP 76-REHABILITATION RUE DU GOND P2	0,00 €		0,00 €			
AP 78-REHABILITATION VOIRIE EMPRUNTE PAR BHNS	200 000,00 €		200 000,00 €			
AP 77-NAUTILIS GROUPE FROID - P1	400 000,00 €		400 000,00 €			
AP 74-PLH 20-25 PUBLICS SPECIFIQUES	0,00 €		0,00 €			
AP 68-PLH 20-25 PRODUCTION SOCIALE PUBLIQUE	0,00 €		0,00 €			
AP 70-PLH 20-25 PIG	150 000,00 €		150 000,00 €			
AP 71-PLH 20-25 OPAH (Angoulême)	100 000,00 €		100 000,00 €			
AP 72-PLH 20-25 PASS INVESTISSEMENT	40 000,00 €		40 000,00 €			
AP 73-PLH 20-25 PASS ACCESSION	250 000,00 €		250 000,00 €			
SECTION D'INVESTISSEMENT	29 212 765,21 €	2 537 234,79 €	31 750 000,00 €	29 078 616,16 €	2 671 383,84 €	31 750 000,00 €
TOTAL	111 751 224,69 €	2 572 775,31 €	114 324 000,00 €	111 652 616,16 €	2 671 383,84 €	114 324 000,00 €

II – BUDGET ANNEXE GESTION IMMOBILIERE - AMENAGEMENT DE ZONES

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **29 722 034 €** et se répartit comme suit :

Chapitre Voté	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL DEPENSES	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL RECETTES
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 512 093,00 €		1 512 093,00 €			
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 099 000,00 €		10 099 000,00 €	9 714 000,00 €		9 714 000,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 941,00 €		15 941,00 €			
66-CHARGES FINANCIERES	45 000,00 €		45 000,00 €			
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00 €		50 000,00 €			
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				25 000,00 €		25 000,00 €
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				1 983 034,00 €		1 983 034,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 722 034,00 €		11 722 034,00 €	11 722 034,00 €		11 722 034,00 €
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	4 548 506,75 €		4 548 506,75 €			
024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				500 000,00 €		500 000,00 €
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 714 000,00 €		9 714 000,00 €	10 099 000,00 €		10 099 000,00 €
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	550 000,00 €		550 000,00 €	550 000,00 €		550 000,00 €
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				472 679,71 €		472 679,71 €
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	583 500,00 €		583 500,00 €	4 511 430,29 €		4 511 430,29 €
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000,00 €		2 000,00 €			
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	986 900,00 €	622 612,70 €	1 609 512,70 €			
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	246 466,39 €	15 285,38 €	261 751,77 €			
AP 1-TECHNOPARC	335 298,81 €		335 298,81 €	1 610 918,00 €		1 610 918,00 €
AP 2-PILE A HYDROGENE	73 699,80 €		73 699,80 €		255 972,00 €	255 972,00 €
AP 3-DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	1 696,00 €		1 696,00 €			
AP 5-RENOVATION DU BATIMENT RUE DU CHAT	50 034,17 €		50 034,17 €			
AP 7- 379 RTE DE BORDEAUX - PARKING POUR NIDEC P2	270 000,00 €		270 000,00 €			
SECTION D'INVESTISSEMENT	17 362 101,92 €	637 898,08 €	18 000 000,00 €	17 744 028,00 €	255 972,00 €	18 000 000,00 €
	29 084 135,92 €	637 898,08 €	29 722 034,00 €	29 466 062,00 €	255 972,00 €	29 722 034,00 €

III – BUDGET ANNEXE CAMPING

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **1 157 000 €** et se répartit comme suit :

Chapitre Voté	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL DEPENSES	Propositions nouvelles	TOTAL RECETTES
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,04 €		0,04 €		
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	138 223,00 €		138 223,00 €		
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	126 330,00 €		126 330,00 €		
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	150 000,00 €		150 000,00 €	44 000,00 €	44 000,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 762,00 €		12 762,00 €		
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 684,96 €		1 684,96 €		
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				295 000,00 €	295 000,00 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				90 000,00 €	90 000,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	429 000,00 €		429 000,00 €	429 000,00 €	429 000,00 €
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT				561 516,88 €	561 516,88 €
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	44 000,00 €		44 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	15 000,00 €		15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 000,00 €		1 000,00 €	1 483,12 €	1 483,12 €
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000,00 €	540,00 €	2 540,00 €		
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	547 373,24 €	8 112,69 €	555 485,93 €		
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	84 700,00 €	25 274,07 €	109 974,07 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT	694 073,24 €	33 926,76 €	728 000,00 €	728 000,00 €	728 000,00 €
	1 123 073,24 €	33 926,76 €	1 157 000,00 €	1 157 000,00 €	1 157 000,00 €

L'équilibre du budget inclut le versement d'une subvention du budget principal de 90 000 €.

L'article L. 2224-2 du CGCT prévoit en effet plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) notamment dans son alinéa 2, lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'utilisateurs, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

A ce jour, les amortissements des travaux d'investissement réalisés dans le camping ne peuvent pas être répercutés sur les usagers sans pratiquer des tarifs exorbitants.

Ce budget fait l'objet d'une recherche d'optimisation pour parvenir à un meilleur équilibre. Des actions ciblées et des réorientations stratégiques doivent être mises en place à cet effet au cours des 2 prochaines années.

Le versement de la subvention s'effectuera de la façon suivante :

- 25 % au 1^{er} trimestre
- 50 % au 2^{ème} trimestre
- 20 % au 3^{ème} trimestre
- le solde au 4^{ème} trimestre

IV - BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **2 865 721 €** et se répartit comme suit :

Chapitre Voté	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL DEPENSES	Propositions nouvelles	TOTAL RECETTES
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	632 351,00 €		632 351,00 €		
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	488 965,00 €		488 965,00 €		
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	566 200,00 €		566 200,00 €	367 000,00 €	367 000,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 705,00 €		9 705,00 €		
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 500,00 €		4 500,00 €		
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				745 000,00 €	745 000,00 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				589 721,00 €	589 721,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 701 721,00 €		1 701 721,00 €	1 701 721,00 €	1 701 721,00 €
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT				597 739,67 €	597 739,67 €
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	367 000,00 €		367 000,00 €	566 200,00 €	566 200,00 €
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	419 634,44 €	8 804,89 €	428 439,33 €		
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	325 500,00 €	29 916,67 €	355 416,67 €		
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				60,33 €	60,33 €
AP 1-MODULATION SPATIALE DE L'ESPACE CARAT	13 144,00 €		13 144,00 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 125 278,44 €	38 721,56 €	1 164 000,00 €	1 164 000,00 €	1 164 000,00 €
	2 826 999,44 €	38 721,56 €	2 865 721,00 €	2 865 721,00 €	2 865 721,00 €

L'équilibre du budget inclut le versement d'une subvention du budget principal de 527 24 €. L'article L. 2224-2 du CGCT prévoit en effet plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) notamment :

- dans son alinéa 1, lorsque les exigences du service public fixées par la collectivité imposent des contraintes particulières de fonctionnement (gratuités accordées par GrandAngoulême pour certains évènements annuels),
- dans son alinéa 2, lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'utilisateurs, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs. A ce jour, les amortissements des travaux d'investissement réalisés à l'espace Carat ne peuvent pas être répercutés sur les utilisateurs sans pratiquer des tarifs exorbitants.

Le versement de la subvention s'effectuera de la façon suivante :

- 25 % dans le courant du 1^{er} trimestre
- 25% dans le courant du 2^{ème} trimestre
- 25% dans le courant du 3^{ème} trimestre
- Le solde au 4^{ème} trimestre à la clôture de l'exercice

Le montant définitif de subvention au titre de l'année 2021 sera calculé en fin d'exercice, au vu de la réalité des contraintes effectivement imposées et la subvention versée sera ajustée en conséquence.

V - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **53 679 000 €** et se répartit comme suit :

Chapitre Voté	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL DEPENSES	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL RECETTES
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT				5 405 882,08 €		5 405 882,08 €
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 592 375,00 €		21 592 375,00 €			
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	491 860,00 €		491 860,00 €			
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	10 000,00 €		10 000,00 €			
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 180 000,00 €		7 180 000,00 €			
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 477 000,00 €		2 477 000,00 €	1 780 000,00 €		1 780 000,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 438 594,00 €		1 438 594,00 €			
66-CHARGES FINANCIERES	415 000,00 €		415 000,00 €			
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	125 171,00 €		125 171,00 €			
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				3 600 100,00 €		3 600 100,00 €
73-IMPOTS ET TAXES				20 000 000,00 €		20 000 000,00 €
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				3 680 614,00 €		3 680 614,00 €
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				13 117,92 €		13 117,92 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				286,00 €		286,00 €
AE 1-TUNNEL DE LA GATINE	750 000,00 €		750 000,00 €			
SECTION D'EXPLOITATION	34 480 000,00 €		34 480 000,00 €	34 480 000,00 €		34 480 000,00 €
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT				631 540,18 €		631 540,18 €
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				7 180 000,00 €		7 180 000,00 €
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 780 000,00 €		1 780 000,00 €	2 477 000,00 €		2 477 000,00 €
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00 €		200 000,00 €	200 000,00 €		200 000,00 €
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					76 403,19 €	76 403,19 €
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	820 000,00 €		820 000,00 €	652,63 €	4 000 000,00 €	4 000 652,63 €
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 000,00 €		32 000,00 €			
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 027 650,00 €	394 858,00 €	2 422 508,00 €			
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	9 193 926,00 €	566,00 €	9 194 492,00 €			
AP 1-RESTRUCTURATION DU RESEAU	2 000 000,00 €		2 000 000,00 €	4 633 404,00 €		4 633 404,00 €
AP 3-OPERATIONS INDUITES BHNS	1 500 000,00 €		1 500 000,00 €			
AP 4-SCHEMA D'ACCESSIBILITE	700 000,00 €		700 000,00 €			
AP 5-MODERNISATION RESEAU TRANSPORTS	550 000,00 €		550 000,00 €			
SECTION D'INVESTISSEMENT	18 803 576,00 €	395 424,00 €	19 199 000,00 €	15 122 596,81 €	4 076 403,19 €	19 199 000,00 €
	53 283 576,00 €	395 424,00 €	53 679 000,00 €	49 602 596,81 €	4 076 403,19 €	53 679 000,00 €

VI - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **33 716 000 €** et se répartit comme suit :

Chapitre Voté	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL DEPENSES	Propositions nouvelles	TOTAL RECETTES
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT				6 324 498,86 €	6 324 498,86 €
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 756 052,00 €		3 756 052,00 €		
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 415 570,00 €		8 415 570,00 €		
013-ATTENUATIONS DE CHARGES				104 000,00 €	104 000,00 €
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	110 000,00 €		110 000,00 €		
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 841 200,00 €		5 841 200,00 €		
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 442 000,00 €		1 442 000,00 €	21 500,00 €	21 500,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 539 178,00 €	5 600,00 €	4 544 778,00 €		
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 400,00 €		75 400,00 €		
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				1 175 701,14 €	1 175 701,14 €
73-IMPOTS ET TAXES				16 540 870,00 €	16 540 870,00 €
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				17 430,00 €	17 430,00 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				1 000,00 €	1 000,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	24 179 400,00 €	5 600,00 €	24 185 000,00 €	24 185 000,00 €	24 185 000,00 €
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT				1 154 029,22 €	1 154 029,22 €
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				5 841 200,00 €	5 841 200,00 €
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	21 500,00 €		21 500,00 €	1 442 000,00 €	1 442 000,00 €
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	137 000,00 €		137 000,00 €	137 000,00 €	137 000,00 €
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				956 397,50 €	956 397,50 €
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 000,00 €		1 000,00 €	373,28 €	373,28 €
204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	800 000,00 €		800 000,00 €		
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 000,00 €	4 088,40 €	122 088,40 €		
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 158 000,00 €	1 426 865,26 €	3 584 865,26 €		
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	3 283 163,51 €	179 473,06 €	3 462 636,57 €		
AP 3-COLONNES ENTERREES	250 000,00 €		250 000,00 €		
AP 4-AMENAGEMENT DECHETTERIE BREBONZAT	136 846,08 €		136 846,08 €		
AP 7-CENTRE TECHNIQUE DES DECHETS MENAGERS	3 063,69 €		3 063,69 €		
AP 12-DEMANTELEMENT DE L'INCINERATEUR	500 000,00 €		500 000,00 €		
AP 11-ACQUISITION MATERIEL ROULANT & EQUIPEMENTS	500 000,00 €		500 000,00 €		
AP 10-DECHETTERIE LOCAUX GARDIENS P2	12 000,00 €		12 000,00 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT	7 920 573,28 €	1 610 426,72 €	9 531 000,00 €	9 531 000,00 €	9 531 000,00 €
	32 099 973,28 €	1 616 026,72 €	33 716 000,00 €	33 716 000,00 €	33 716 000,00 €

VII - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (Eaux Usées)

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **25 719 000 €** et se répartit comme suit :

Chapitre Voté	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL DEPENSES	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL RECETTES
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT				2 402 125,52 €		2 402 125,52 €
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 308 215,00 €		3 308 215,00 €			
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 828 877,00 €		2 828 877,00 €			
013-ATTENUATIONS DE CHARGES				15 000,00 €		15 000,00 €
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	53 000,00 €		53 000,00 €			
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 725 000,00 €		2 725 000,00 €			
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 500 000,00 €		3 500 000,00 €	575 000,00 €		575 000,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27 508,00 €		27 508,00 €			
66-CHARGES FINANCIERES	465 000,00 €		465 000,00 €			
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	169 400,00 €		169 400,00 €			
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				9 843 100,00 €		9 843 100,00 €
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				241 500,00 €		241 500,00 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				274,48 €		274,48 €
SECTION D'EXPLOITATION	13 077 000,00 €		13 077 000,00 €	13 077 000,00 €		13 077 000,00 €
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 613 687,21 €		1 613 687,21 €			
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				2 725 000,00 €		2 725 000,00 €
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	575 000,00 €		575 000,00 €	3 500 000,00 €		3 500 000,00 €
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €		100 000,00 €
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				947 832,19 €		947 832,19 €
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 660 000,00 €		1 660 000,00 €	3 457 922,64 €		3 457 922,64 €
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 000,00 €	23 447,50 €	127 447,50 €			
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	761 033,29 €	384 436,01 €	1 145 469,30 €			
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	1 103 500,00 €	237 200,06 €	1 340 700,06 €			
AP 2-REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST	10 000,00 €	216 201,41 €	226 201,41 €		1 527 140,00 €	1 527 140,00 €
AP 3-STEP MARSAC	118 746,00 €		118 746,00 €	384 105,17 €		384 105,17 €
AP 4-FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE	100,57 €		100,57 €			
AP 6-SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	364 373,29 €		364 373,29 €			
AP 5-TRAVAUX STEP VINDELLE	800 000,00 €		800 000,00 €			
AP 7-TVX 2018 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES	20 274,66 €		20 274,66 €			
AP 8-TVX 2019 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES	600 000,00 €		600 000,00 €			
AP 9-TVX 2020 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES	700 000,00 €		700 000,00 €			
AP 10-REHABILITATION LES PLANES / SAINT YRIEIX	2 000 000,00 €		2 000 000,00 €			
AP 11-TRVX 2021 ASSAINISSEMENT CANALISATIONS&OUVRAGES	1 250 000,00 €		1 250 000,00 €			
SECTION D'INVESTISSEMENT	11 780 715,02 €	861 284,98 €	12 642 000,00 €	11 114 860,00 €	1 527 140,00 €	12 642 000,00 €
	24 857 715,02 €	861 284,98 €	25 719 000,00 €	24 191 860,00 €	1 527 140,00 €	25 719 000,00 €

VIII - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Budget primitif comprend 856 072,33 € en recettes et 362 446 € en dépenses.

Chapitre Voté	Propositions nouvelles	TOTAL DEPENSES	Propositions nouvelles	TOTAL RECETTES
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT			549 278,93 €	549 278,93 €
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	111 781,00 €	111 781,00 €		
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	230 208,00 €	230 208,00 €		
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 500,00 €	5 500,00 €	890,00 €	890,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 002,00 €	9 002,00 €		
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 065,00 €	5 065,00 €		
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES			280 000,00 €	280 000,00 €
SECTION D'EXPLOITATION	361 556,00 €	361 556,00 €	830 168,93 €	830 168,93 €
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT			20 403,40 €	20 403,40 €
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	890,00 €	890,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	890,00 €	890,00 €	25 903,40 €	25 903,40 €
	362 446,00 €	362 446,00 €	856 072,33 €	856 072,33 €

IX - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **20 442 000 €** et se répartit comme suit :

Chapitre Voté	Propositions nouvelles	Reports de l'exercice 2020	TOTAL DEPENSES	Propositions nouvelles	TOTAL RECETTES
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT				1 216 832,09 €	1 216 832,09 €
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	600 338,00 €		600 338,00 €		
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	261 640,00 €		261 640,00 €		
013-ATTENUATIONS DE CHARGES				239,91 €	239,91 €
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 441 850,00 €		1 441 850,00 €		
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 700 000,00 €		1 700 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 502,00 €		7 502,00 €		
66-CHARGES FINANCIERES	21 950,00 €		21 950,00 €		
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	121 720,00 €		121 720,00 €		
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				2 637 928,00 €	2 637 928,00 €
SECTION D'EXPLOITATION	4 155 000,00 €		4 155 000,00 €	4 155 000,00 €	4 155 000,00 €
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	5 737 425,39 €		5 737 425,39 €		
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				1 441 850,00 €	1 441 850,00 €
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	300 000,00 €		300 000,00 €	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				5 751 765,09 €	5 751 765,09 €
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	115 000,00 €		115 000,00 €	5 293 384,91 €	5 293 384,91 €
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000,00 €		5 000,00 €		
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000,00 €		4 000,00 €		
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	60 784,87 €	14 339,70 €	75 124,57 €		
AP 1-USINE DE PRODUCTION D EAU POTABLE DE TOUVRE	8 224 000,00 €		8 224 000,00 €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
AP 2-CANALISATIONS	406 172,12 €		406 172,12 €		
AP 3-CANALISATIONS EAU POTABLE 2019	315 014,92 €		315 014,92 €		
AP 5- SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE	50 000,00 €		50 000,00 €		
AP 4-CANALISATIONS EAU POTABLE 2020	955 263,00 €		955 263,00 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT	16 272 660,30 €	14 339,70 €	16 287 000,00 €	16 287 000,00 €	16 287 000,00 €
	20 427 660,30 €	14 339,70 €	20 442 000,00 €	20 442 000,00 €	20 442 000,00 €

Je vous propose:

DE RECONDUIRE en 2021 le vote par nature assorti d'une présentation fonctionnelle

DE VOTER le budget primitif 2021 tel que décrit ci-dessus,

- Pour le Budget principal et les budgets annexes Déchets ménagers et Aménagement de Zones –Gestion Immobilière, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- Pour les budgets annexes Camping, Espace Carat, Assainissement collectif, Assainissement non collectif (SPANC), Eau potable et Transports au niveau du chapitre pour la section d'exploitation et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

D'AUTORISER les provisions et reprises de provisions figurant dans la présentation des différents budgets

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document ou tout acte à intervenir dans le cadre de la présente délibération

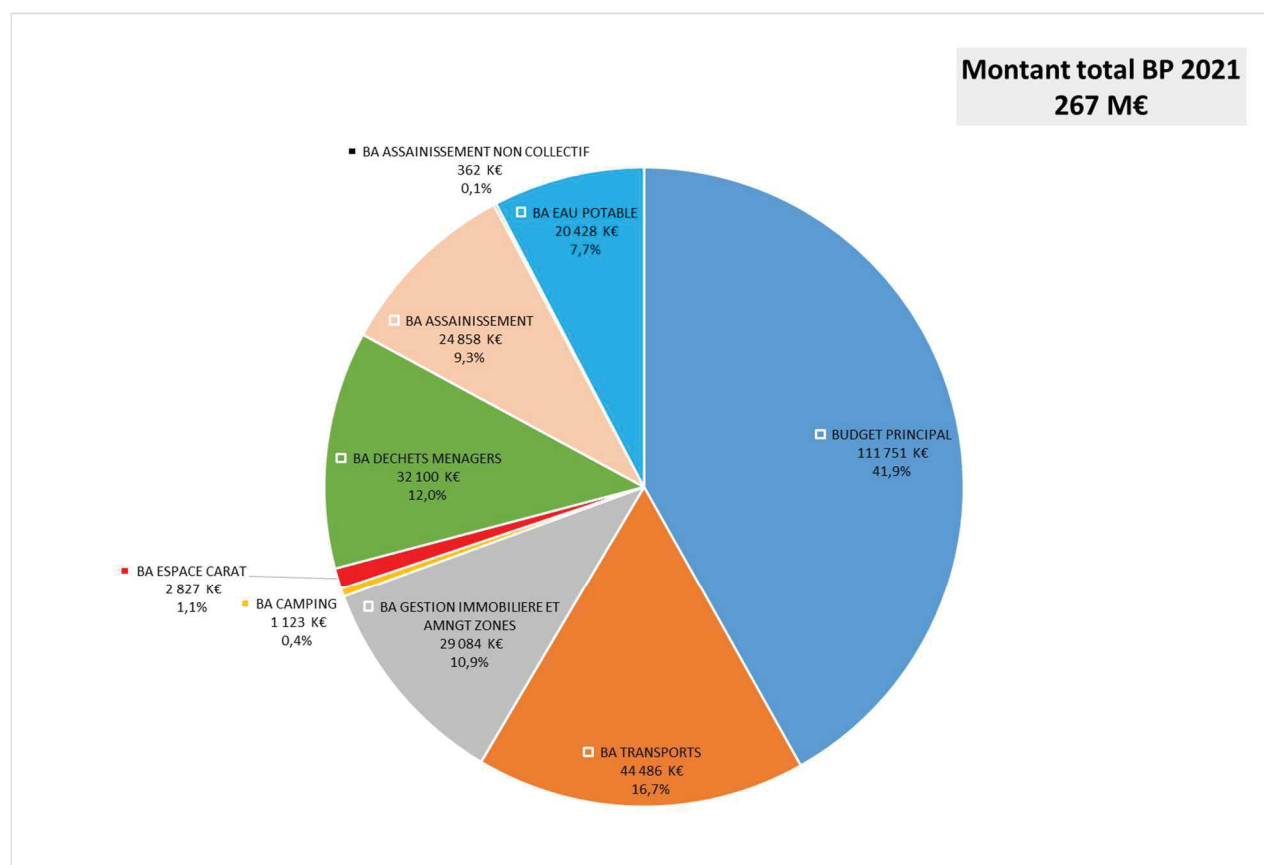
**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(19 ABSTENTIONS),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 mars 2021	<u>Affiché le :</u> 26 mars 2021

I - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Vous trouverez ci-dessous la présentation agrégée du budget de GrandAngoulême pour 2021 (crédits nouveaux et reports). Il s'établit à 172,7 M€ en fonctionnement et 94,3 M€ en investissement, soit au total près de **267 M€, tous budgets confondus**.

BUDGETS (dépenses totales, y compris résultats antérieurs reportés*, hors reports)	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	82 538 459,48 €	29 212 765,21 €	111 751 224,69 €
BA TRANSPORTS	34 480 000,00 €	10 005 650,00 €	44 485 650,00 €
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	11 722 034,00 €	17 362 101,92 €	29 084 135,92 €
BA CAMPING	429 000,00 €	694 073,24 €	1 123 073,24 €
BA ESPACE CARAT	1 701 721,00 €	1 125 278,44 €	2 826 999,44 €
BA DECHETS MENAGERS	24 179 400,00 €	7 920 573,28 €	32 099 973,28 €
BA ASSAINISSEMENT	13 077 000,00 €	11 780 715,02 €	24 857 715,02 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	361 556,00 €	890,00 €	362 446,00 €
BA EAU POTABLE	4 155 000,00 €	16 272 660,30 €	20 427 660,30 €
TOTAL GENERAL	172 644 170,48 €	94 374 707,41 €	267 018 877,89 €



Vous trouverez en annexe du présent rapport des présentations détaillées par thématiques reprenant le Budget Principal et les Budgets Annexes pour 2021. Aussi celui-ci s'attachera-t-il essentiellement à faire ressortir les principales évolutions du budget principal 2021 par rapport aux exercices antérieurs et à détailler les conditions de réalisation de son équilibre.

II - LE BUDGET PRINCIPAL

Le BP 2021, premier budget du nouveau mandat, marque une correction de trajectoire destinée à rendre soutenable la mise en œuvre des priorités politiques affirmées par les élus (attractivité économique, appui aux communes, transition écologique...) et la réalisation de la programmation pluriannuelle des investissements.

Après une nette dégradation de la situation financière de Grand Angoulême sur les derniers exercices, l'objectif est de réinscrire l'agglomération dans une démarche vertueuse, en référence à l'audit réalisé par KPMG qui décrivait le chemin critique permettant de rétablir les équilibres tout en investissant pour l'avenir.

En section de fonctionnement, les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 72 400 K€, en diminution de 902 K€ et de 1,2 % par rapport au BP 2020, suite au travail d'optimisation et de recherche d'économies de gestion.

Les recettes sont évaluées au plus juste, en recherchant toutes les possibilités de financement extérieur et sans hausse de la pression fiscale. Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent ainsi à 77 385 K€, en diminution de 358 K€ et de 0,5 % par rapport au BP 2020.

Les dépenses d'investissement ont été ajustées au calendrier technique des opérations, priorisées et échelonnées, en tenant compte également des possibilités budgétaires et des cofinancements. Elles s'établissent ainsi à 19 225 K€ dans le projet de budget qui vous est présenté.

Quant aux recettes réelles d'investissement, elles s'établissent à 8 067 K€ hors emprunt et résultat reporté, contre 6 364 K€ au BP 2020, témoignant de la recherche des cofinancements pour appuyer la politique d'investissement de GrandAngoulême.

Proposition BP 2021 Budget principal							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	BP 2020	BP 2021	ΔBP 2021/ BP 2020		BP 2020	BP 2021	ΔBP 2021/ BP 2020
Dépenses reportées		35 541		Résultat reporté (002)	3 845 938	4 971 769	
011 Charges à caract. Général	10 195 652	9 497 593	-6,8%	013 Atténuations de Charges	239 000	200 000	-16,3%
012 Charges salariales	21 928 618	21 763 353	-0,8%	70- Produits des services	6 258 783	5 818 265	-7,0%
014 Atténuations de produits	21 429 500	21 836 602	1,9%	dont recettes équipements	2 098 000	1 787 283	-14,8%
dont AC	21 260 000	21 380 730	0,6%	dont refacturations BA + SMAPE	1 619 500	1 479 900	-8,6%
dont DSC	150 000	193 000	28,7%	dont refacturations personnel	897 843	909 900	1,3%
Fonc. de l'assemblée (indemnités des élus, formation, déplacements...)	757 505	810 345	7,0%	dont refacturation carburant	1 471 040	1 214 740	-17,4%
65 autres	295 000	217 251	-26,4%	masques			
Subventions associations	4 303 107	4 373 081	1,6%	dont autres refacturations	218 800	426 442	94,9%
65 Participations statutaires	10 389 164	10 557 566	1,6%	73 - Fiscalité	51 110 292	51 765 620	1,3%
65 Subvention BA GIAZ	1 200 000	731 034	-39,1%	dont CVAE	9 328 005	9 365 069	0,4%
65 Subvention NEF	695 000	665 000	-4,3%	dont TH ou compensation TH	18 763 775	18 829 670	0,4%
66 Intérêts de la dette	1 067 700	984 500	-7,8%	dont CFE	12 908 796	13 572 672	5,1%
67 Subvention BA CARAT	431 000	527 724	22,4%	dont TASCUM	2 177 000	2 100 000	-3,5%
67 Subvention BA CAMPING	164 000	90 000	-45,1%	74- DGF	14 950 000	14 757 800	-1,3%
67 Charges exceptionnelles	190 754	246 411	29,2%	74 - Alloc. Compensatrices fiscalité	2 770 000	2 812 247	1,5%
022 Dépenses imprévues	100 000	100 000	0,0%	74- Dotations, subv. et participat°	2 335 967	1 949 523	-16,5%
68 Provisions	155 000		-100,0%	75 - Autres produits de gest° courante	72 949	69 310	-5,0%
Sous/total opérations réelles (hors report)	73 302 000	72 400 459	-1,2%	76- Produits financiers	5 692	11 679	105,2%
Dotation aux amortissements	3 810 000	4 051 000	6,3%	77 - Produits exceptionnels	733	787	7,4%
Virement pour mobilité	250 000			78 - Reprises sur amort. et subvent°s			
Virement pour remboursement du K	4 330 000	4 281 000	-1,1%	Sous/total opérations réelles (hors report)	77 743 416	77 385 231	-0,5%
Virement -Autofinancement complémentaire	51 354	1 806 000	3518,3%	Opérations ordre	154 000	217 000	40,9%
Sous/total opérations ordre	8 441 354	10 138 000	20,1%	Sous/total opérations ordre	154 000	217 000	40,9%
TOTAL FONCTIONNEMENT	81 743 354	82 574 000	1,0%	TOTAL FONCTIONNEMENT	81 743 354	82 574 000	1,0%
INVESTISSEMENT							
	BP 2020	BP 2021	ΔBP 2021/ BP 2020		BP 2020	BP 2021	ΔBP 2021/ BP 2020
Résultat reporté (001)	7 808 523	4 989 751	-36,1%	Excédents capitalisés (1068)	10 066 167	4 856 749	-51,8%
Reports hors avances/op° de tiers	2 761 447	2 538 382	-8,1%	Reports hors emprunt et avances/op° tiers	503 802	671 384	33,3%
AP/CP	16 817 043	13 517 226	-19,6%	FCTVA	1 600 000	1 300 000	-18,8%
dont PPI votée		12 377 226		13 Subventions PPI votée	4 572 080	5 357 265	17,2%
dont AP nouvelles		1 140 000		13 Subventions Autres		780 421	#DIV/0!
				Cessions		447 000	#DIV/0!
Opérations	419 588	113 928	-72,8%	Autres recettes	1 736	78 647	4430,4%
2046 AC d'investissement	817 450	817 450	0,0%	13146 AC d'investissement	103 930	103 927	0,0%
Dotations annuelles (10,20,204,21,23,26,27)	4 885 032	4 776 411	-2,2%	Remboursement d'avance et d'op° de tiers	86 285	0	-100,0%
Avances et op° de tiers				Emprunt nouveau	12 617 729	5 517 755	-56,3%
Rbst capital emprunt	4 330 000	4 281 000	-1,1%	Emprunt reporté		2 000 000	#DIV/0!
Sous/total opérations réelles	27 269 113	23 506 015	-13,8%	Sous/total opérations réelles	18 981 760	15 585 015	-17,9%
Opérations patrimoniales	800 000	500 000	-37,5%	Opérations patrimoniales	800 000	500 000	-37,5%
				Virement	4 631 353	6 087 000	31,4%
Autres opérations	154 000	217 000	40,9%	Amortissements	3 810 000	4 051 000	6,3%
Sous/total opérations ordre	954 000	717 000	-24,8%	Sous/total opérations ordre	9 241 353	10 638 000	15,1%
TOTAL INVESTISSEMENT	38 793 083	31 751 147	-18,2%	TOTAL INVESTISSEMENT	38 793 082	31 751 147	-18,2%

A – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 – Les recettes

Au budget principal, les prévisions de recettes de fonctionnement s'établissent à ce stade de la construction du budget primitif à **82,57 M€**, dont **77,38 M€ de recettes réelles**, 217 K€ de recettes d'ordre et 4,97 M€ de reprise du résultat antérieur.

La majeure partie des recettes réelles est représentée par la fiscalité directe locale et les compensations.

Les recettes réelles : 77,38 M€

Les prévisions de recettes réelles s'établissent à 77 384 K€, en baisse de 359 K€ par rapport au BP 2020, soit -0,5 %.

70 – PRODUIT DES SERVICES	5,82 M€
---------------------------	---------

Les produits de services sont constitués de 2 grands types de recettes :

- ✓ Les recettes liées à la vente des produits et services des différents équipements de GrandAngoulême, qui représentent un montant de 1 853 K€, dont :

1 071 K€ pour Nautilus : 973,5 K€ pour le centre nautique et 97,5 K€ pour la patinoire
 270 K€ pour le Conservatoire
 209 K€ pour la Crèche des Poussins
 80 K€ pour l'Ecole d'arts
 87 K€ pour l'ALSH Alvéole
 55 K€ pour le centre sportif des Montagnes
 20 K€ pour le service PAH
 30 K€ de redevance Solstice

- ✓ Les refacturations internes et externes des dépenses supportées par le budget principal pour 3 965 K€, dont :

1 399 K€ pour la refacturation des charges générales aux budgets annexes
 1 011 K€ pour la refacturation des carburants aux budgets annexes
 530 K€ pour la refacturation aux communes du service ADS
 456 K€ pour la refacturation au BA Transports des dépenses de mobilité
 307 K€ pour la refacturation au SMAPE (mise à disposition du service espaces paysagers et charges d'administration générale)
 213 K€ pour la refacturation des carburants à la ville d'Angoulême

73 - FISCALITE	51,8 M€
----------------	---------

Le principal poste de recettes de la collectivité est constitué de la fiscalité directe locale. **Pour 2021, le budget sera proposé avec des taux de fiscalité inchangés par rapport à 2020** et intègre à la revalorisation forfaitaire des bases prévue dans la loi de finances, soit 0,2 %.

Globalement, ces recettes sont évaluées à 51,8 M€ en augmentation de 1,3 % par rapport au BP 2020 (y compris allocations de TH), soit + 657 K€ mais en baisse de -0,5% soit 271 K€ par rapport au projet de CA 2020.

	BP 2020	2020 pCA	BP 2021	BP 2020 / BP 2021		pCA 2020 / BP 2021	
				Evol.	Ecart	Evol.	Ecart
Fiscalité Economique	28 976 783	30 095 318	29 635 723	2,3%	658 940	-1,5%	-459 595
CVAE	9 328 005	9 621 769	9 365 069	0,4%	37 064	-2,7%	-256 700
CFE	12 908 796	13 340 123	13 572 672	5,1%	663 876	1,7%	232 549
TASCOM	2 177 000	2 567 704	2 100 000	-3,5%	-77 000	-18,2%	-467 704
IFER	826 000	877 204	861 000	4,2%	35 000	-1,8%	-16 204
FNGIR	3 484 382	3 484 382	3 484 382	0,0%	0	0,0%	0
Taxe Séjour	250 000	204 136	250 000	0,0%	0	22,5%	45 864
Paris hipp.	2 600	0	2 600	0,0%	0		2 600
Fiscalité Ménages	19 788 125	19 804 680	19 813 291	0,1%	25 166	0,0%	8 611
TH	17 563 755	17 562 124	639 733	-96%	-16 924 022	-96%	-16 922 391
TVA Transférée			18 189 937		18 189 937		18 189 937
All Comp TH	1 200 000	1 231 297			-1 200 000		-1 231 297
TFB	679 429	680 551	646 939	-4,8%	-32 490	-4,9%	-33 612
TFNB	112 358	105 906	111 880	-0,4%	-478	5,6%	5 974
TATFNB	232 583	224 802	224 802	-3,3%	-7 781	0,0%	0
FPIC	1 454 000	1 533 963	1 492 000	2,6%	38 000	-2,7%	-41 963
GEMAPI	308 000	309 541	364 000	18,2%	56 000	17,6%	54 459
VM	494 742	206 514	373 964	-24,4%	-120 778	81,1%	167 450
AC	88 642	88 642	88 700	0,1%	58	0,1%	58
TOTAL	51 110 292	52 038 658	51 767 678	1,3%	657 386	-0,5%	-270 980

La fiscalité ménages est quasiment exclusivement représentée par la taxe d'habitation (**TH**). A compter de 2021, GrandAngoulême ne perçoit plus que la TH sur les résidences secondaires et une fraction de TVA en lieu et place de la TH sur les résidences principales et des allocations compensatrices.

La fiscalité économique, qui est évaluée à 29,6 M€, en baisse de 460 K€ soit 1,5% par rapport au réalisé 2020.

- ✓ La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (**CVAE**) baisse de 257 K€ à 9,37 M€ selon les prévisions actuelles basées sur les derniers éléments transmis par les services fiscaux.
- ✓ Le produit de la cotisation foncière des entreprises (**CFE**) est estimé à 13,57 M€.
- ✓ Le **FNGIR**, Fonds national de garantie individuelle des ressources issu de la suppression de la taxe professionnelle, est reconduit sur la base du montant effectivement perçu en 2020, soit près de 3,5 M€.
- ✓ Le produit de Taxe sur les surfaces commerciales (**TASCOM**) a été estimé 2,1 M€. Il s'agit d'une estimation prudente pour tenir compte des baisses de chiffres d'affaires 2020 liées à la crise sanitaire. A noter par ailleurs qu'un montant figure en dépenses au chapitre des reversements de fiscalité pour tenir compte des dégrèvements accordés.
- ✓ Enfin l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (**IFER**) progresserait de 35 K€.

Le territoire reste attributaire sans être contributeur au fonds de péréquation des ressources intercommunales (**FPIC**) pour un montant prévisionnel de 3,8 M€ à répartir entre l'agglomération et ses communes membres proportionnellement au Coefficient d'intégration fiscal (CIF). Pour 2021, la part revenant à l'agglomération est estimée à 1,5 M€.

On note aussi une part de Versement mobilité (**VM**), reversé depuis le budget annexe Transports et destiné à financer les dépenses de mobilité inscrites au budget principal.

La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (**GEMAPI**) est fixée à 364 K€ pour 2021, correspondant principalement au montant des contributions de

GrandAngoulême aux syndicats de bassins auxquels la compétence est déléguée. Pour mémoire, ce produit attendu est réparti par les services fiscaux entre la taxe d'habitation, les taxes foncières et la contribution économique territoriale.

Enfin, la taxe de séjour (**TS**) est inscrite à hauteur de 250 K€.

Les attributions de compensation (**AC**) reversées par les communes pour les compétences transférées à GrandAngoulême figurent également dans ce chapitre pour un montant de 89 K€ correspondant à l'évaluation réalisée par la CLECT pour la part des dépenses d'investissement et correspondant pour l'essentiel aux renouvellements de voirie des zones d'activité transférées.

74 - DOTATIONS	19,52 M€
----------------	----------

Les prévisions pour 2021 en matière de dotations s'élèvent à 19,52 M€. Ce montant est composé essentiellement de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), des allocations compensatrices de fiscalité et de la Dotation de compensation de réduction de la taxe professionnelle (DCRTP).

Pour la **DGF**, à ce stade de la préparation et compte tenu du mécanisme de garantie prévu en loi de finances pour les intercommunalités disposant d'un coefficient d'intégration fiscale supérieur à 0,35, il est proposé dans les prévisions, la reconduction du montant de la dotation d'intercommunalité et une baisse de la dotation de compensation de 213 K€. La DGF est ainsi estimée à 14,74 M€ pour 2021.

	CA17	CA18	CA19	pCA20	BP 21	2017 - 2020		2020 - 2021	
						Evol. Moy. %	Evol. Moy. K€	Evol. %	Evol. K€
+ Dotation d'intercommunalité	3 333	3 334	3 335	3 282	3 281	-0,52%	-17	-0,02%	-1
+ Dotation de Compensation	12 432	12 173	11 893	11 676	11 463	-2,07%	-252	-1,82%	-213
= DGF	15 765	15 506	15 229	14 957	14 744	-1,74%	-269	-1,43%	-213

A noter que ces montants ne sont que des estimations et que des ajustements seront susceptibles d'intervenir.

La **DCRTP** (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) est reconduite à hauteur de 2 460 K€.

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	69,3 K€
--	---------

Le montant inscrit sur ce chapitre correspond pour l'essentiel aux revenus des immeubles qui ne relèvent pas de l'activité de loueur de bâtiments industriels et commerciaux pour 60,3 K€.

76 - PRODUITS FINANCIERS	11,7 K€
--------------------------	---------

Ce montant comprend 1 808 € de remboursement par Calitom de la part des intérêts de la dette correspondant à l'usine d'incinération transférée par convention avec le transfert de l'activité traitement en 2017. Les 9 871 € restants correspondent aux remboursements des intérêts de la dette liée au transfert de la compétence enfance jeunesse.

013 - ATTENUATION DE CHARGES	200 K€
------------------------------	--------

Le montant inscrit correspond aux indemnités journalières perçues lors d'arrêts de travail de personnels contractuels relevant de la Caisse primaire d'assurance maladie ainsi qu'au remboursement du salaire de la permanente mise à disposition du Comité d'action sociale.

2 - Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement au BP 2021 s'établissent à **82 574 K€**, dont 10 138 K€ de dépenses d'ordre et **72 436 K€ de dépenses réelles**.

Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre, de 10 138 K€, sont composées de 4 051 K€ de dotations aux amortissements et de 6 087 K€ de virement à la section d'investissement, permettant d'autofinancer un montant équivalent de dépenses.

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles inscrites au BP 2021 sont de 72 436 K€, en diminution de 866 K€ et de 1,2 % par rapport au BP 2020, et ce malgré l'augmentation incompressible de certaines dépenses.

Au chapitre 011, **les charges à caractère général** s'élèvent à 9 526 944 €, en diminution de 668 709 € et de 6,6 % par rapport au BP 2020, témoignant d'un important effort de la part des services de la communauté d'agglomération pour maîtriser les charges de fonctionnement. Cette mise en tension nécessitera un suivi très fin et régulier des consommations de crédits afin de corriger rapidement d'éventuels écarts et de maintenir une fluidité de gestion.

Au sein de ce chapitre, les dépenses se décomposent entre :

- les achats et fournitures, pour 3 552 K€, montant quasiment identique à 2020, dont 1 355 K€ d'achat de carburant, dont la majeure partie fait l'objet de refacturation soit aux budgets annexes Déchets ménagers et Assainissement, soit à la ville d'Angoulême avec laquelle GrandAngoulême a conventionné pour la fourniture de carburants et 1 146 K€ de fluides (eau, assainissement, électricité)
- les services extérieurs, pour 2 725 K€ (dont 30 K€ de crédits reportés), en diminution par rapport à 2020, dont notamment 715 K€ de frais de maintenance, 662 K€ de frais d'entretien de terrains et bâtiments et 331 K€ de frais d'étude.
- les autres services extérieurs, pour 3 153 K€, en diminution également par rapport à 2020 (3 359 879 €), dont 388 K€ au titre des frais de nettoyage de locaux, 157 K€ pour des frais de gardiennage de locaux, 128 K€ de frais de télécommunication, 50 K€ de frais d'affranchissement, 193 K€ de frais de cotisation et d'adhésion
- les frais d'impôts et taxes pour 96 K€, dont 65 K€ de taxe sur le foncier bâti.

Au chapitre 012, **les charges de personnel** s'établissent à 21 763 K€ (21 928 K€ au BP 2020), en diminution de 165 K€ et de 0,8 % par rapport au BP 2020. A noter que ces dépenses évoluent pour partie sous l'effet de facteurs exogènes et qu'une partie de ces dépenses font l'objet de refacturations soit directement (services communs) soit indirectement (flux croisés en provenance de budgets annexes) ou de cofinancements. Un rapport thématique spécifique aux charges de personnel figure en annexe.

Au chapitre 014, les **atténuations de produits** s'établissent à 21 837 K€, en augmentation par rapport au BP 2020, et sont composées pour l'essentiel par les attributions de compensations (AC) versées aux communes membres de la communauté d'agglomération. Le chapitre enregistre également un montant de 171 042 €, correspondant au coût du dégrèvement de CFE accordée en 2020 aux entreprises des secteurs du tourisme, de la restauration, de l'hôtellerie, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel (voir délibération n°2020.074.157).

Le chapitre 014 comprend également une somme de 193 K€ au titre d'une dotation de solidarité communautaire telle que prévue par le pacte fiscal et financier, et dont les modalités de répartition devront faire l'objet d'un groupe de travail. Un montant de 44 K€ est également inscrit pour des dégrèvements de fiscalité (TASCOM, TEMAPI).

Au chapitre 65, **les autres charges de gestion courante** s'établissent à 17 366 K€, en diminution de 273 K€ et de 1,5% par rapport au BP 2020, et sont principalement composées de :

- des contributions statutaires obligatoires, à hauteur de 10 558 K€, dont la composition est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	CA 2019	CA 2020	BP 2021
EESI	210 000,00	210 000,00	210 000,00
SIAH DU BASSIN DU NÉ	1 565,00	1 691,00	2 000,00
SYBRA SYNDICAT BASSIN DES RIVIERES DE L'ANGOUMOIS	221 355,69	235 953,80	280 000,00
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT - TARDOIRE	36 872,70	56 640,56	66 000,00
OFFICE DE TOURISME	377 000,00	422 000,00	507 000,00
CONTRIBUTIONS AU SDEG16	169 192,92	102 633,07	177 090,00
SERVICE D'INCENDIE	7 964 500,62	8 043 740,00	8 040 512,00
SMAC - SYNDICAT MIXTE DES AEROPORTS DE CHARENTE	216 750,00	204 750,00	286 875,00
SMAGVC - ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	182 145,00	184 214,00	190 000,00
SUBV. FONCT. SMAPE	498 089,00	498 089,00	498 089,00
PROV PARTICIPATION SMP1	320 000,00	300 000,00	300 000,00
	10 197 470,93	10 259 711,43	10 557 566,00

On peut noter :

- la stabilité de la contribution au SDIS par rapport à 2020, liée à une inflation nulle et à une perte d'habitants en zone urbaine au profit de secteurs plus ruraux,
- la progression des contributions aux syndicats de bassin (SYBRA, SYBTB) dans le cadre de la délégation de l'exercice de la GEMAPI, faisant l'objet d'une recette d'un montant équivalent aux dépenses inscrites,
- la progression de la contribution au Syndicat mixte des aéroports de Charente (SMAC), en lien avec l'évolution de la répartition de l'actionnariat

- la participation au budget annexe Aménagement de zones et gestion immobilière (voir rapport thématique en annexe), à hauteur de 731 034 €, en très forte diminution par rapport au BP 2020 suite à une gestion fine des recettes de location et un ajustement des dépenses inscrites sur le budget pour se rapprocher de l'exécution projetée.

- la subvention à la régie de la salle de musiques actuelles La Nef à hauteur de 665 K€, en diminution de 30 K€ par rapport à 2020 et à de moindres dépenses en cette période de fermeture de salles de spectacle

- les subventions aux associations et diverses structures pour un montant global de 4 373 K€, la légère diminution par rapport au BP 2020 (4 552 K€) étant essentiellement liée au projet Confluence Créative dont les dépenses sont intégralement couvertes par une recette de l'Agence Française de Développement dans le cadre du dispositif FICOL. Cet ensemble d'enveloppes de subventions relatives aux compétences exercées par GrandAngoulême font l'objet de propositions d'individualisations dès le stade du budget primitif et pour lesquelles des rapports sont présentés lors de cette même session

- les crédits nécessaires au fonctionnement de l'Assemblée pour 810 745 €

- de provisions pour créances éteintes ou admises en non-valeur pour 106 166 €.

- des crédits des redevances pour concessions et licences pour 31 750 €, l'utilisation de logiciels informatiques nécessaire au fonctionnement de la collectivité basculant peu à peu d'un droit de propriété (en investissement) à un droit d'usage (en section de fonctionnement).

Au chapitre 66, les **charges financières** s'élèvent à 984 500 € (voir le rapport sur la gestion de la dette). A noter également une part des intérêts liés au contrat de Partenariat public privé (PPP) pour le stade d'athlétisme, à hauteur de 189 500 €, ainsi qu'une enveloppe de 10 000 € pour le remboursement d'intérêts sur une ligne de trésorerie.

Au chapitre 67 des **charges exceptionnelles**, les inscriptions s'élèvent à 864 135 € (785 754 €), en augmentation de 78 K€ et de près de 10 %. Ce chapitre enregistre :

- les subventions exceptionnelles versées aux budgets annexes Camping (90 K€, en baisse de 74 K€ et de 45 %) et de l'espace CARAT (528 K€, en hausse de 97 K€ et de 22,5 %),

- les subventions aux entreprises avec une enveloppe de 100 K€ pour un appel à projet

ainsi que diverses autres provisions pour dépenses exceptionnelles (intérêts moratoires, annulations de titres sur exercices antérieurs, remboursements de droits d'inscription, bourses résidences d'artistes,...).

Enfin, une provision de 100 000 € est inscrite au chapitre des **dépenses imprévues**. Elle pourra être utilisée en cours d'année à l'occasion de décisions modificatives pour abonder en cas de besoin le chapitre des dépenses de personnel où les inscriptions ont été réalisées au plus juste.

B – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **31 751 K€**, contre 38 793 K€ au BP 2020.

1. Les Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se composent pour 717 K€ de dépenses d'ordre et pour **31 034 K€ de dépenses réelles**

Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre, à hauteur de 717 K€ se composent de 500 K€ d'opérations patrimoniales (opérations d'ordre au sein de la section d'investissement, équilibrées en dépenses et en recettes), en prévision d'écritures d'intégration de frais d'étude en travaux ou de crédits nécessaires à l'enregistrement d'opérations telles que les cessions à titre gracieux ou à l'euro symbolique).

Un montant de 217 K€ est prévu pour la reprise des subventions transférables au compte de résultat.

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles s'élèvent à 31 034 K€ dont 2 538 K€ de reports de l'exercice 2020. Elles se composent du remboursement du capital de la dette, de dotations annuelles, des crédits de paiement liés à des opérations ou à des autorisations de programme.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 4 281 K€, dont 4 100 K€ pour le remboursement de la dette courante (voir le rapport sur la gestion de la dette), 180 K€ pour le remboursement en capital du partenariat public privé pour le stade d'athlétisme et 1 K€ pour faire face à d'éventuels remboursements de cautions.

Les **dotations annuelles** correspondent aux dépenses de gros entretien réparation du patrimoine courant de la collectivité, au renouvellement de son parc de matériel et véhicules, aux subventions d'équipement non gérées en AP/CP ainsi qu'aux participations financières et aux prêts accordés par la collectivité. Le montant inscrit au BP 2020 est de 5 593 K€ (contre 5 702 K€ au BP 2020) et se compose de la façon suivante :

- Un montant de 616 214 € est inscrit au titre des **immobilisations incorporelles (chapitre 20)**, dont 215 250 € au titre d'acquisition ou renouvellement de logiciels. Ce montant est lié à la volonté d'inscrire la collectivité dans le schéma numérique et de la doter d'outils permettant d'assurer la transition numérique, dont les épisodes de confinement et l'augmentation du recours au télétravail ont démontré toute l'utilité. Il vient en complément des crédits de paiement inscrits au titre d'une Autorisation de programme destinée au suivi financier des projets pluriannuels (gestion électronique de documents, déploiement du parapheur électronique, gestion du patrimoine,...).
- Un montant de 447 567 € est également inscrit au titre de frais d'étude : schéma directeur immobilier, diagnostic éclairage public dont plan économie énergie, étude potentiel et opportunité filière hydrogène, aménagements cyclables sur voiries communautaires, appel à projet concernant les friches industrielles,...solde de l'accompagnement pour l'élaboration du PLH, études d'aménagement d'itinéraires cyclables, requalification friche Lafarge...

Au titre des **immobilisations corporelles (chapitre 21)**, c'est un crédit de **1 282 943 €** qui est proposé au BP 2020 dont les montants principaux sont :

- près de 320 K€ de matériel informatique, pour le renouvellement du parc matériel (infrastructures et postes individuels) et le développement des outils de télétravail, dont le financement est assuré par l'amortissement des matériels.
- 120 K€ de renouvellement de matériel de bureau
- près de 204 K€ de matériel divers (dont 48,5 K€ pour les équipements de la Flowvélo et 30 K€ d'instruments de musique au Conservatoire) et 209 K€ de matériels techniques (dont 77 K€ pour tondeuse et broyeur professionnels espaces verts et 100 K€ d'équipements pour Nautilus).
- 65 K€ pour le renouvellement de véhicules, dont 2 véhicules électriques/hybrides
- 20 K€ pour des aménagements divers liés à la mobilité (compteurs et bornes multiservices vélos)
- 65 K€ sont également inscrits pour l'acquisition de terrains

Au titre des **immobilisations en cours (chapitre 23)** est inscrit un crédit de **2 010 700 €**, dont :

- 134 K€ de travaux sur les bâtiments du siège (2^{ème} tranche câblage bld Besson Bey, travaux économie énergie)
- 215 K€ au titre des travaux de voirie dans les zones d'activité
- 35 K€ au titre des eaux pluviales,
- 50 K€ au titre de la réfection du cheminement de la coulée verte
- 215 K€ au titre des zones d'activité
- 565,5 K€ de travaux à Nautilus, ce bâtiment nécessitant un certain nombre de travaux de mise aux normes ou d'améliorations et 19,5 K€ pour le bar restaurant de Nautilus
- 60 K€ pour le centre équestre de la Tourette, dont 25 K€ pour la mise en sécurité du hangar à fourrage
- 182,6 K€ de travaux dans les équipements culturels (Conservatoire, l'Ecole d'Arts, Alpha)
- 101 K€ de travaux dans les équipements sportifs (stade, centre sportif des Montagnes)

- 54 K€ de travaux divers sur la passerelle de la gare d'Angoulême
- 63,7 K€ pour les équipements en matière d'Enfance jeunesse
- 85,3 K€ à l'ALSH Alvéole à Dirac
- 219 K€ pour les baignades, dont 150 K€ pour la remise en état de la berge de la baignade de Vindelle
- 35 K€ pour la borne d'eaux usées de Port L'Houmeau

Une provision globale de 130 K€ vient s'ajouter permettant de faire face à des imprévus en cours d'année.

Au titre des **subventions d'équipements**, un montant de **1 902 358 €** est inscrit, comprenant :

- 817,5 K€ d'attributions de compensation versées aux communes
- 350 K€ de contribution au Syndicat mixte du pôle de l'image (SMPI)
- 139,5 K€ de subventions ADEL TEP, dont une bonification de 50 K€ pour le soutien au commerce local
- 276 K€ de fonds de concours aux communes pour le soutien à la construction et à la réhabilitation d'équipements sportifs
- 75 K€ de fonds de concours aux équipements culturels
- 50 K€ de fonds de concours aux communes pour le soutien au commerce de proximité et de centralité, en lien avec le schéma directeur
- 63,2 K€ de contribution au Syndicat mixte d'aménagement du plan d'eau (SMAPE)
- 40 K€ de subvention d'équipement à l'office de tourisme pour l'aide à l'acquisition d'un véhicule (minibus)
- 91,2 K€ pour la modernisation de la signalisation sur la ligne SNCF Angoulême-Beillant (CPER 2014-2020)

Au chapitre des **Participations financières**, un crédit de **26 000 €** est inscrit pour une éventuelle participation au capital d'une société de projet d'énergie renouvelable.

Quelques crédits sont gérés sous forme d'**Opérations**, à hauteur de **113 928 €**, sans gestion en pluriannualité. La gestion en Opérations permet d'isoler ces crédits du reste des dotations et a l'avantage de permettre une fongibilité entre les différentes natures de dépenses. C'est le cas des travaux d'aménagement des crèches de l'Isle d'Espagnac et de Champniers pour lesquelles 103 K€ sont inscrits.

Enfin beaucoup d'opérations font désormais l'objet d'une gestion en **Autorisation de programme / crédits de paiement (AP/CP)**, permettant à la fois une fongibilité des crédits ainsi que l'échéancement des crédits de paiement pour accompagner le déroulement du calendrier de réalisation, en inscrivant les crédits au plus près des besoins.

A ce titre, ce sont **13 517 K€** qui sont inscrits au Budget principal, dont 12 377 K€ au titre de la programmation déjà votée et 1 140 K€ au titre des AP nouvelles:

Intitulé en K€	Montant AP TOTAL 2020	CP restant à inscrire	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
La PPI votée						
AP 02 - MEDIATHEQUE	32 195	581	100	481		
AP 06 - ORU - HABITAT/ORU	9 460	391	338	54		
AP 11 - PASSERELLE POLE ECHANGE MULTIMODAL	11 152	1 329	672	657		
AP 14 - SECTEUR GARE	8 600	3 335	1 591	1 500	244	
AP 15 - LIGNE GRANDE VITESSE	11 400	0	0	0		
AP 16 - Parvis du pôle d'échange multimodal	9 296	838	250	381	208	
AP 18 - PUBLIC SPECIFIQUE	199	130	27	103		
AP 19 - REHABILITATION DU PARC PUBLIC EXISTANT	1 250	152	101	50		
AP 20 - HABITAT INDIGNE 2014 - 2020	2 626	602	350	252		
AP 21 - PCS 2014 - 2020 P*Nvelles PARC PUBLIC	4 108	1 228	700	528		
AP 22 - ACCESSION A LA PROPRIETE 2014 - 2020	1 904	90	90			
AP 23 - PNRU 2 BAGF / EDM	9 110	8 733	800	1 000	1 000	5 833
AP 24 - RN 141	5 000	843	473	370		
AP 25 - STADE CHANZY	1 570	0	0	0		
AP 26 - AMENAGEMENT VOIRIE ZONES MONTAGNE (rue de l'Arêtier)	1 818	1 734	1 200	234		
AP 28 - VAL DE CHARENTE -V092	1 248	751	500	251		
AP 29 - PLUI	467	11				
AP 30 - DOC D'URBANISME	478	123	75	48		
AP 31 - RENOVATION ENERGETIQUE DE BATIMENTS	381	2	2	0		
AP 33 - ALSH ALVEOLE	1 591	14	14	0		
AP 35 - COUP DE POUCE SORTIE DE VACANCE (PINEL+)	260	101	40	61		
AP 36 - NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE	1 070	76	45	31		
AP 37 - NAUTILIS - TOITURE	2 510	2 471	50	0		2 421
AP 38 - CANALISATION PLUVIALE BHNS	681	38	38	0		
AP 39 - TROIS CHENES ET SNPE	198	131	131	0		
AP 40 - BAROUILHET	2 000	2 000	0			2 000
AP 41 - LIAISONS DOUCES	200	117	18	82	17	
AP 42 - PEM LA COURONNE - Passerelle	3 560	3 413	500	2 613	300	
AP 42 - PEM LA COURONNE - Parvis	2 772	2 713		1 000	850	863
AP 43 - CONSERVATOIRE	70	18	18	0		
AP 45 - DECONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE LES FRAUDS	370	121	121	0		
AP 46 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	446	84	84			
AP 47 - REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL	150	65	65	0		
AP 48 - AMENAGEMENT BARREAU NORD LES MONTAGNES	1 252	751	501	250		
AP 50 - LIAISON ROND-POINT CROIX BLANCHE LES MONTAGNES	623	623	50			
AP 51 - LOCAL DE STOCKAGE DE GRANDANGOULEME	1 280	885	283			
AP 52 - PRODUCTION NOUVELLE 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT	1 720	1 557	750	807		
AP 53 - REHABILITATION 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT	247	204	80	124		
AP 54 - REHABILITATION SIEGE	60	46	30	16		
AP 55 - REHABILITATION VOIRIES	1 500	688	200	200	200	88
AP 56 - SCHEMA CYCLABLE	1 300	1 155	250	270	270	365
AP 57 - AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE 2019	250	178	100	78		
AP 58 - RELOCALISATION DE L'ESPE	500	268	268	0		
AP 59 - REHABILITATION EESI	400	300		150	100	50
AP 60 - PLANS ET PROGRAMMES DE PLANIFICATION	550	550	60	200	200	440
AP 61 - DOCUMENTS URBANISME 2	900	889	100	100	100	289
AP 62 - ELABORATION SCOT 2	61	60	0	0		
AP 63 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2	1 900	1 893	500	400	600	393
AP 64 - TUILERIE NIOLLET	36	35	30	5		
AP 65 - DSI PROGRAMME 2020	310	310	150	134	26	
AP 66 - EAUX PLUVIALES	725	636	509	127		
AP 67 - FONDS CONCOURS ROULLET - ROND POINT	120	120	120	0		
CP à inscrire	141 875	43 384	12 370	12 560	4 115	

La majorité sont des AP de projet, dont l'échéancier est amené à évoluer avec les réalisations techniques. Parmi ces AP déjà existantes, les crédits de paiement les plus importants seront consacrés en 2021, à l'achèvement des travaux du secteur gare, aux travaux de requalification de la rue de l'Arêtier dans la zone des Montagnes à Champniers, au nouveau programme de renouvellement urbain (PNRU2) des quartiers de Bel Air, Grand Font et de l'Etang des Moines, ainsi qu'aux AP en matière de logement.

Par ailleurs, il est proposé l'ouverture de 10 AP nouvelles pour un montant total de 14,5 M€ :

- Les 6 AP correspondant au Programme local de l'habitat (PLH) 2020-2025 pour un total de 11 346 K€, se décomposant entre le parc public, le parc privé et les publics spécifiques
- La réfection du groupe froid de Nautilus, programme d'un montant total de 1 600 K€ sur 3 ans, faisant l'objet d'un cofinancement à hauteur de 1 190 K€ dans le cadre de l'accord régional de relance
- Un programme de réhabilitation des voiries des zones d'activité empruntées par le BHNS pour un montant total de 800 K€, à raison de 200 K€ /an sur 4 ans
- Un programme de réalisation du schéma départemental des gens du voyage pour 760 K€, comprenant la réalisation de l'aire d'accueil de Champniers ainsi que 2 terrains familiaux, avec un cofinancement attendu de 137 K€, dont 116 K€ du Département et 21 K€ de l'Etat.

2 – Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se composent pour 10 638 K€ de recettes d'ordre et pour 21 113 K€ de recettes réelles.

Recettes d'ordre

Les recettes d'ordre, ne faisant pas l'objet de mouvement de fonds, s'élèvent au projet de BP 2021 à **10 638 K€** et sont composées :

- pour 6 087 K€ du virement de la section de fonctionnement
- pour 4 051 K€ des amortissements
- pour 500 K€ d'opérations patrimoniales, au sein de la section d'investissement

Recettes réelles

Les recettes réelles s'élèvent à **21 113 K€**. Elles sont composées de :

- **reports de l'exercice 2020, pour 2 571 K€**, correspondant à un emprunt reporté de 2 M€, souscrit auprès de la Banque Postale, au taux fixe de 0,67 % et sur une durée de 20 ans destiné au financement des investissements reportés, à une subvention de 652 K€ attendue de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) pour les travaux de relocalisation de la crèche des Poussins sur 2 nouveaux sites et à une subvention de 19 384 € attendue de l'Etat pour le financement du projet d'étude urbaine et sociale de Bel Air Grand Font.

- de la prévision **d'affectation du résultat au compte 1068** d'excédent capitalisés, pour **4 857 K€** et destiné à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à la clôture des comptes de 2020 (voir également le rapport sur la reprise anticipée des résultats de 2020). Le montant définitif sera validé après l'adoption du compte administratif 2020, lors d'une prochaine session.

- d'un montant de **1 300 K€ au titre du FCTVA**, montant prévisionnel en lien avec les inscriptions de dépenses d'investissement.

- de recettes de **subventions pour 6 138 K€**. En effet, l'avancement en 2019 et 2020 d'opérations d'investissement faisant l'objet de cofinancements va permettre de réaliser des appels de fonds importants. Ce montant se compose notamment de :

- 3 382 K€ pour la passerelle de la gare d'Angoulême
- 250 K€ de FNADT pour les travaux du secteur Gare
- 606 K€ pour la couverture photovoltaïque de Nautilus

- 417 K€ pour l'aménagement de la rue de l'Arêtier
- 155 K€ pour le projet Val de Charente
- 200 K€ pour l' ALSH Alvéole
- 343 K€ pour le PEM La Couronne
- 169 K€ pour la Crèche dans le cadre du contrat départemental

Mais également de cofinancement d'investissements gérés hors opérations ou AP, pour 612 K€, dont près de 400 K€ de FEADER pour les aménagements de baignades.

A noter également près de 104 K€ de recettes d'attributions de compensation en provenance des communes dans le cadre de transferts de charges.

- de recettes de **cessions d'actifs pour un montant prévisionnel de 447 K€**, concernant la vente d'un terrain de la zone des Montagnes ouest

C. LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'EQUILIBRE

1 – La reprise des résultats antérieurs

Conformément à la délibération proposant une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020, il est inscrit au projet de budget 2021 :

En section d'investissement :

Investissement (en K€)			
DEPENSES		RECETTES	
Reprise du déficit d'investissement reporté de 2020	4 990	Résultat de fonctionnement affecté à la couverture du besoin de financement 2020	4 857
Dépenses reportées de 2020	2 538	Recettes reportées de 2020 (hors emprunt)	671
		Emprunt reporté de 2020	2 000
TOTAL	7 528		7 528

En section de fonctionnement :

Fonctionnement (en K€)			
Dépenses reportées de 2020	36,00	Résultat reporté (002)	4 972

→ une somme de 4,9 M€ est ainsi disponible pour l'équilibre du BP 2021 (contre 3,8 M€ au BP 2020)

2 – La réalisation de l'équilibre et le recours à l'emprunt

L'équilibre du budget principal 2021 de GrandAngoulême se schématise de la façon suivante :

→ L'épargne brute dégagée ressort à 4 985 K€.

→ Compte tenu d'un remboursement en capital de 4 281 K€, l'épargne nette ressort à + 704 K€.

Considérant toutefois qu'un certain nombre de dépenses inscrites au BP 2021 pour 300 K€ relèvent de l'exercice 2020 (dégrèvement de CFE de 171 K€, complément de 48 K€ pour la DSC de 2020, subventions perçues en 2020 à reverser intégralement en 2021 pour près de 80 K€) et qu'il convient donc de les retraiter des dépenses de fonctionnement de 2021, **c'est donc une épargne nette de 1 M€ qui peut être dégagée dès le budget primitif, contre seulement 111 K€ au BP 2020.**

Par ailleurs, Si on considère également l'amélioration du résultat de fonctionnement reporté, qui s'établit fin 2020 à 4,9 M€ contre 3,8 M€ au BP 2020, soit une augmentation de 1 M€, on peut considérer que **l'objectif de dégager une épargne nette de 2 M€ dès le stade du Budget primitif est atteint.**

→ Avec la reprise du résultat antérieur reporté, l'autofinancement brut s'élève à 9 921 K€ et couvre la dotation nette aux amortissements, de 4 051 K€ ainsi que le remboursement en capital des emprunts, de 4 281 K€.

→ Les dépenses d'équipement de la section d'investissement s'élèvent à 23 506 K€.

Elles sont financés par :

- des recettes d'investissement (FCTVA, subventions) pour 8 067 K€
- l'autofinancement brut de 9 921 K€

→ Le besoin de financement de la section s'établit à 5 518K€

Il vous est ainsi proposé :

- **de ne pas recourir au levier fiscal en laissant les taux fixés au niveau de 2020**
- **par conséquent, de recourir à l'emprunt pour un montant de 5 518 €. Compte tenu des 2 000 K€ d'emprunts reportés, l'inscription totale d'emprunt au BP 2021 est de 7 518 K€, montant conforme aux préconisations formulées par le cabinet KPMG et la trajectoire fixée pour le rétablissement financier.**

LISTE DES PROPOSITIONS DETAILLEES BP 2021

1. Propositions relatives à l'administration générale
2. Propositions relatives à la gestion de l'eau Propositions relatives aux ressources humaines
3. Propositions relatives à la politique de la ville et la cohésion sociale
4. Propositions relatives à la transition écologique et énergétique
5. Propositions relatives à la mobilité et au transport
6. Propositions relatives à l'assainissement
7. Propositions relatives au sport
8. Propositions relatives à la collecte et au traitement des déchets ménagers
9. Propositions relatives à l'aménagement et au développement du numérique
10. Propositions relatives à l'espace CARAT
11. Propositions relatives à la culture
12. Propositions relatives à la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales
13. Propositions relatives à la stratégie agricole et alimentaire
14. Propositions relatives à l'enfance jeunesse
15. Propositions relatives à l'accueil des gens du voyage
16. Propositions relatives à la coopération intercommunale
18. Propositions relatives à l'aménagement de l'espace
19. Propositions relatives à l'habitat et au logement
20. Propositions relatives à l'emploi et l'économie sociale et solidaire
21. Propositions relatives aux coopérations territoriales et internationales
22. Propositions relatives à la promotion de l'image et de la bande dessinée
23. Propositions relatives à l'économie, l'enseignement supérieur et le soutien à l'innovation
24. Propositions relatives au Tourisme
25. Propositions relatives à la gestion immobilière et l'aménagement des zones (budget annexe)
26. Liste des subventions individualisées dans le cadre du BP 2021

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ADMINISTRATION GENERALE

Vous trouverez ci-dessous des dépenses de l'ensemble des services dits « support » de l'agglomération qui apportent leur expertise juridique, financière ou technique aux services opérationnels dans leurs missions de service public. Il s'agit de l'ensemble de services de la Direction Ressources (administration générale, conseil juridique, commande publique, système d'information, finances et unité de gestion), de la Direction de la communication, de l'atelier mécanique, des espaces verts, du service énergie, de la mission stratégie foncière et immobilière et du service construction et patrimoine.

I – L'administration générale

Les dépenses du service de l'administration générale comprennent les frais de documentation et d'archivage qui sont prévus à hauteur de **46 000 €** (contre 52 113 € au BP 2020 soit en baisse de 11,7%).

II – Les affaires juridiques et le suivi des assurances

Le budget total s'établit à **412 000 €** tous budgets confondus et se répartit comme suit par budget :

Budget	BP 2020	BP 2021	%
Budget principal	243 300,00	186 100,00	-24%
Budget annexe Transport	27 000,00	24 000,00	-11%
Budget annexe Assainissement	45 000,00	49 000,00	9%
Budget annexe eau potable	9 000,00	8 000,00	-11%
Budget annexe Assainissement non collectif	2 100,00	2 200,00	5%
Budget annexe Déchets ménagers	101 000,00	96 000,00	-5%
Budget annexe Gestion immobilière	38 000,00	36 000,00	-5%
Budget annexe Camping	1 700,00	1 700,00	0%
Budget annexe Espace Carat	9 500,00	9 000,00	-5%
TOTAL	476 600,00	412 000,00	-14%

Les principaux postes de dépenses sont :

- les cotisations d'assurance pour un total de 290 K€ (responsabilité civile, dommage aux biens, flotte automobile et auto collaborateur contre 307,6 K€ en 2020.
- des frais d'honoraires et de contentieux pour 118 K€ contre 169 K€ en 2020.

III – Le service de la commande publique

Le budget total s'élève à **27,8 K€** dont 25 K€ de frais d'insertion dans les journaux d'annonces légales et 2 800 € d'adhésion à l'Association des Marchés Publics d'Aquitaine (AMPA) qui met à disposition de GrandAngoulême sa plateforme de dématérialisation des marchés publics.

IV – La Direction des Systèmes d'Information

Le budget total de la direction des systèmes d'information s'élève à **1 955K€** dont 795 K€ en fonctionnement (contre 813 K€ en 2020) et 1 160 K€ en investissement (contre 1 091 K€ en 2020). La répartition par budget s'établit de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
BA ASSAINISSEMENT	82 550,00 €	88 630,00 €	100 800,00 €	110 100,00 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	5 300,00 €	3 400,00 €		
BA CAMPING	4 000,00 €	4 020,00 €	0,00 €	2 850,00 €
BA DECHETS MENAGERS	162 300,00 €	148 000,00 €	179 600,00 €	253 700,00 €
BA EAU POTABLE	6 050,00 €	3 900,00 €	2 500,00 €	4 000,00 €
BA ESPACE CARAT	25 420,00 €	23 800,00 €	9 750,00 €	8 100,00 €
BA TRANSPORTS	14 580,00 €	6 900,00 €	39 000,00 €	2 650,00 €
BUDGET PRINCIPAL	498 440,00 €	486 230,00 €	719 150,00 €	719 470,00 €
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	15 000,00 €	30 081,00 €	40 000,00 €	59 400,00 €
TOTAL	813 640,00 €	794 961,00 €	1 090 800,00 €	1 160 270,00 €

Les principaux postes de dépenses concernent :

En section de fonctionnement :

- la maintenance applicative pour un total de 290 K€ tous budgets confondus
- les frais de télécommunication (lignes fixes et mobiles) pour 245 K€
- diverses prestations de services et d'assistance pour 77,5 K€
- des redevances pour concessions de logiciels pour 56 K€
- des fournitures pour 33 K€

En investissement,

- les acquisitions de logiciel sont prévues à hauteur de 489 K€ pour l'ensemble des budgets.

La collectivité a lancé l'élaboration de sa stratégie numérique en septembre 2019 et la phase 1 de cette démarche (e-administration : identification des enjeux et projets pour le GA) s'est terminée en février 2020 (COPIL du 7 février 2020) et a acté :

- La définition d'une gouvernance de la stratégie numérique
- La présentation du catalogue des services déjà existants
- La définition d'une méthode pour l'articulation d'un plan d'action e-administration et portefeuille de projets (axes de priorisation / capacité à faire)
- La définition d'une ambition à 1 an et d'un plan d'action

Pour la mise en œuvre de ce plan d'action, une autorisation de programme de 310 K€ a été votée en 2020. L'enjeu de la transition numérique dans l'administration porte principalement sur l'intégration des outils numériques dans la gestion et les services de la collectivité. Aussi, de nombreux projets permettant de développer la gamme des services aux usagers-citoyens et aux partenaires de la collectivité mais également de rendre les services existants plus efficaces ont été identifiés. Chaque projet a été examiné au regard de critères définis dans le schéma mais également de la capacité de la DSI et des services communautaires à mener ces projets. La crise sanitaire a bousculé le calendrier et accéléré le déploiement d'outils numériques facilitant le travail à distance et a donc nécessité une revue complète des projets et de leur ordonnancement dans le temps. Une programmation pluriannuelle actualisée va être présentée en comité de pilotage au premier trimestre. D'ores et déjà, un certain nombre de projets sont prévus en 2021, une obligation réglementaire pesant sur les services communautaires comme par exemple la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, obligatoire à compter de 2022.

- L'acquisition de matériel informatique : 562 K€ pour l'ensemble des budgets qui comprend les renouvellements de copieurs, traceurs et de matériels informatiques, l'équipement de systèmes de vidéosurveillance dans les déchèteries et les bâtiments communautaires, les équipements de système de téléphonie, l'équipement des camions bennes en chronos tachygraphes et de renouvellement de matériels serveurs...
- De travaux d'aménagements et de câblage pour 108 400 € dont une opération majeure de câblage du siège en raison d'une installation obsolète et dont l'évolution était indispensable pour accompagner les organisations des services et le développement des services numériques.

V – L'atelier mécanique

Le budget total de l'atelier mécanique s'élève à **4 043 K€** dont 2 418 K€ en fonctionnement et 1 625 K€ en investissement.

	FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
BA ASSAINISSEMENT	173 378,00	170 780,00	572 000,00	325 000,00
<i>dont rbt carburant budget principal</i>	<i>87 848,00</i>	<i>83 000,00</i>		
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	13 633,00	9 381,00		
BA CAMPING	5 100,00	2 600,00		
BA DECHETS MENAGERS	1 867 495,00	1 691 500,00	1 830 000,00	1 225 000,00
<i>dont rbt carburant budget principal</i>	<i>1 100 530,00</i>	<i>925 000,00</i>		
BA EAU POTABLE	4 758,00	4 650,00		
BA ESPACE CARAT	6 686,00	6 020,00		
BUDGET PRINCIPAL	1 670 183,00	1 541 260,00	135 000,00	75 000,00
TOTAL	3 741 233,00	3 426 191,00	2 537 000,00	1 625 000,00
<i>hors remboursement</i>	<i>2 552 855,00</i>	<i>2 418 191,00</i>		

Les principaux postes de dépenses concernent :

En fonctionnement :

- l'approvisionnement en carburant : 1,355 M€ prévu au BP 2021. Il est à noter que 90 % de cette dépense est couverte par des recettes au titre du budget annexe des déchets ménagers et de la refacturation à la ville d'Angoulême.
- L'entretien des véhicules pour 551 K€
- L'acquisition de pièces détachées pour 431 K€

En investissement :

1,6 M€ sont prévus au titre du renouvellement et l'acquisition de véhicules et matériels roulants qui font l'objet d'une programmation pluriannuelle :

- 75 K€ au titre du budget principal
- 1 225 K€ au titre du budget annexe des déchets ménagers dont 500 K€ de bennes de collecte de déchets (2 BCD de 19 tonnes) et un véhicule utilitaire PL 16t avec hayon pour encombrants.
- 325 K€ au titre du budget annexe de l'assainissement (acquisition d'un camion caméra en remplacement et un véhicule utilitaire (traitement des eaux claires).

VI – Le service de construction et du patrimoine

Le service de construction et patrimoine est chargé de l'entretien des bâtiments et équipements communautaires.

Le budget total de fonctionnement s'élève à **1 930 128 K€** tous budgets confondus dont 883 056 € pour le budget principal, 513 642 € pour le budget annexe Gestion immobilière et aménagement de zones (hors compte de stock), 113 337 € pour l'espace CARAT, 227 756 € pour le budget annexe des déchets ménagers et 139 980 € pour l'assainissement.

Le budget est en baisse par rapport au BP 2020 et a été ajusté en fonction des réalisations constatées les années précédentes.

- Les divers contrats de maintenance (ascenseurs, extincteurs, matériels techniques...) s'élèvent à 440 K€
- 212 K€ pour couvrir les dépenses d'entretien des différents bâtiments communautaires
- 165 K€ sont inscrits pour le renouvellement des vêtements de travail
- 385 K€ pour les travaux concernant la zone Euratlantic
- 176 K€ de fournitures diverses pour la régie bâtiment
- 86 K€ de locations mobilières et immobilières
- 173 K€ de frais de gardiennage et nettoyage des locaux
- ...

En investissement, sur le budget principal, outre les crédits nécessaires aux grosses opérations qui font l'objet d'un suivi à la programmation pluriannuelle des investissements et qui sont détaillés dans le rapport sur les autorisations de programme, **1,8 M€ sont inscrits** pour l'acquisition de matériels, de bureaux ou de travaux de gros entretien dans les différents équipements et bâtiments communautaires.

- 493 K€ au titre de Nautilus (dont 157 K€ pour le remplacement des Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité et 100 K€ pour la fourniture et la pose de dalles souples à la Patinoire)
- 176 K€ au titre des Baignades (dont 150 K€ pour les travaux de remise en état de la berge de la baignade de Vindelle)
- 229 K€ pour les zones d'activité (dont 150 K€ pour la réfection du bassin de rétention à Euratlantic)
- 112 K€ pour le conservatoire et l'école d'art
- 81 K€ pour l'Alpha
- 92 K€ pour le stade (dont 70 K€ pour la création d'une aire d'entraînement de lancer de marteau)

VII – Le service des espaces publics

Le service Espaces Publics a en charge l'entretien des voiries communautaires, de la propreté urbaine et des espaces paysagers. Le budget total du service des espaces publics s'élève à 1,6 M€ en fonctionnement et 1,85 M€ en investissement.

En fonctionnement, la répartition par budget s'établit de la façon suivante :

BA ASSAINISSEMENT	85 000,00
BA CAMPING	5 000,00
BA DECHETS MENAGERS	3 800,00
BA EAU POTABLE	3 900,00
BA ESPACE CARAT	17 744,00
BA TRANSPORTS	175 475,00
BUDGET PRINCIPAL	1 148 089,00
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	180 970,00
Total	1 619 978,00

Les principaux postes de dépenses concernent :

- La contribution au SMAPE qui s'élève en fonctionnement pour 2020 à 498 089 € et à 63 175 € en investissement (en stabilité par rapport à 2020).
- La contribution au SMAGVC pour 190 000 €, en stabilité par rapport à 2020.
- Les dépenses d'entretien des voies, espaces verts et propreté des zones d'activité pour 567 K€
- Les dépenses d'entretien des voiries BHNS pour 175 K€

En investissement, le budget du service **est de 1 810 K€ sur le budget principal** :

- dont 1 670 K€ au tire des opérations de la PPI (aménagement du PEM et du secteur de la gare d'Angoulême, opération Val de Charente V92 et réfection des voies des ZAE empruntés par le BHNS).
- 63,5 K€ pour la participation en investissement au budget du syndicat mixte du plan d'eau de St Yrieix.
- 77 K€ pour du remplacement de matériel (tondeuse, broyeur de végétaux...)
- 45K€ pour l'aménagement des baignades
- 50 K€ de réfection des sentiers de randonnées.

44,5 K€ pour les aménagements divers sont également inscrits au **BA du camping**.

VIII – La communication

Le budget de la communication s'établit sur le budget principal à **543 K€**, en baisse de 8,3 % par rapport au BP 2020. Il se décline dans les différentes fonctions et compétences de l'agglomération comme suit :

	BP 2021
ACTION CULTURELLE	54 500,00 €
ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	10 000,00 €
ADMINISTRATION GENERALE DE L AGGLOMERA	8 500,00 €
AIDE AU TOURISME	9 500,00 €
AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	12 000,00 €
CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES (BC)	500,00 €
CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	6 500,00 €
ECOLE D ARTS DU GRAND ANGOULEME	8 000,00 €
INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	72 000,00 €
L'ALPHA	21 500,00 €
MAGAZINE AGGLOMERATION	185 000,00 €
MARKETING	55 000,00 €
NAUTILIS	16 500,00 €
PDU & MOBILITES	10 000,00 €
PORT L HOUMEAU	1 000,00 €
SECTEUR GARE	5 000,00 €
SERVICES COMMUNS	10 000,00 €
SERVICES COMMUNS (ENVIRONNEMENT)	25 000,00 €
SERVICES COMMUNS (LOGEMENT)	25 000,00 €
URBANISME	7 000,00 €
TOTAL	542 500,00 €

Les crédits recouvrent le champ classique des dépenses de communication d'une collectivité : annonces et insertions, publications (L'Actu, L'Actu des services,...), réalisation de divers supports papier ou numériques, organisations d'événements, objets publicitaires, etc...

Le total des crédits relatifs à la communication, tous budgets confondus, est le suivant :

Information / Communication	BP 2021
BA ASSAINISSEMENT	6 500,00 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	1 000,00 €
BA CAMPING	1 000,00 €
BA DECHETS MENAGERS	50 000,00 €
BA EAU POTABLE	4 000,00 €
BA ESPACE CARAT	17 200,00 €
BA TRANSPORTS	10 000,00 €
BUDGET PRINCIPAL	542 500,00 €
Total	632 200,00 €

IX – Les finances

Hormis les dépenses d'ordre, les attributions de compensation, le remboursement de la dette (voir rapport spécifique) ou la contribution au SDIS, la direction des finances dispose, sur le budget principal d'une inscription de fonctionnement de **474,5 K€** au titre du BP 2021 dont :

- 12 271 € de services bancaires
- 100 000 € de dépenses imprévues
- 100 000 € de créances éteintes
- 29 000 € de titres annulés

- 20 000 € d'intérêts moratoires
- 64 600 € de taxes foncières
- 49 785 € de frais d'affranchissement
- 28 320 € de frais d'études

X – La Mission Stratégie Foncière et Immobilière

Depuis 2017, GrandAngoulême s'est engagé dans la mise en place d'une stratégie foncière et immobilière de long terme.

Elle s'est dotée d'un service dédié à l'élaboration et au suivi de cette stratégie (Mission de Stratégie Foncière et Immobilière - MSFI) pour construire et animer le système de management de la fonction patrimoine.

Le système de management du patrimoine s'articule autour d'une politique et d'une stratégie de gestion des actifs et d'une structure de gouvernance du patrimoine.

Le budget de la mission s'élève pour 2021 à **108 000 €** :

- **90 000 €** sont inscrits pour **l'élaboration d'un schéma directeur immobilier** qui permettra de préciser les objectifs d'optimisation et de valorisation du patrimoine et définir les priorités en matière de gestion et de mise en perspective des investissements à venir.
- **18 000 €** pour des **frais d'honoraires, d'actes et de diagnostic**.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA GESTION DE L'EAU

Les crédits au budget primitif 2021 au titre de la thématique Eau relèvent de plusieurs compétences : la gestion des eaux pluviales urbaines, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et le service public de distribution d'eau potable.

➤ Eaux pluviales (Budget principal)

Par délibération n°2018.12.406, le conseil communautaire a réaffirmé l'exercice de sa compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines, au titre d'une compétence facultative.

Au titre de cette compétence, GrandAngoulême assure les études hydrauliques, gère les travaux liés au transport et au traitement des eaux pluviales et urbaines, œuvre à la création d'ouvrages ainsi qu'à la réhabilitation des ouvrages existants.

En section de fonctionnement, les crédits pour 2021 sont de **610 293 €**, contre 509 433 € au BP 2020 et 703 169 € au BP 2019.

Ce montant comprend :

⇒ 224 K€ de charges de personnel,

⇒ Le solde des crédits de 386,3 K€ (contre 218,9 K€ au BP 2020 et 171,2 K€ au BP 2019) soit :

- 245 K€ des remboursements de frais au budget annexe Assainissement, correspondant à la quote-part de charges de personnel intervenant au titre des eaux pluviales,
- un peu plus de 141 K€ pour les frais d'entretien de voirie et de terrain, les frais de traitement des sables et sous-produits des eaux pluviales, l'entretien, la réparation et l'achat des pièces détachées de l'hydrocureuse et de la balayeuse, l'achat de fonte mais également une quote-part de la cotisation à l'Etablissement territorial public de bassin (EPTB).

En section d'investissement, les crédits de paiement inscrits s'élèvent à **1 210,4 K€**, contre 1 236,1 K€ au BP 2020. Ils correspondent :

↳ Réfection de voirie : 30 K€

↳ Etudes hydrauliques, études de sols, acquisitions et aménagements de terrain : 50 K€

Des crédits sont également inscrits à hauteur de 1 130 K€ au titre d'opérations inscrites dans la programmation pluriannuelle des investissements :

Intitulé en K€	Montant AP TOTAL 2020	CP restant à inscrire	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
La PPI votée						
AP 38 - CANALISATION PLUVIALE BHNS	681	38	38	0		
AP 46 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	446	84	84			
AP 63 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2	1 900	1 893	500	400	600	393
AP 66 - EAUX PLUVIALES	725	636	509	127		
CP à inscrire	3 752	2 651	1 130	527	600	393

A noter que l'AP 63 de 1 900 K€ relative à la réalisation d'un bassin de rétention au cœur du quartier de la Grand Font (programme n°2) fait l'objet d'un cofinancement à hauteur de 1 220 K€ par la DSIL au titre des grandes thématiques et la Région Nouvelle Aquitaine.

Le programme de travaux 2021 de l'AP 66 relative aux eaux pluviales urbaines en centres bourgs, portera sur un montant total de 509K€, avec des travaux sur les communes de Ruelle, Champniers, Puymoyen , Voulgezac et Angoulême.

➤ **GEMAPI (Budget principal)**

La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation.

La réforme concentre à l'échelle intercommunale des compétences précédemment morcelées. La communauté d'agglomération peut ainsi concilier urbanisme et prévention des inondations par une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire, notamment à travers les documents d'urbanisme et par la gestion des ouvrages de protection mais aussi concilier urbanisme et gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

Le volet « prévention des inondations » de la GEMAPI est plus particulièrement constitué par les actions de type « aménagement de bassins versants ».

Grand Angoulême a confié l'exercice de cette compétence aux trois syndicats de bassin œuvrant au niveau des différents bassins versants des cours d'eau traversant le territoire : le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB), le Syndicat du bassin versant du Né, le Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois (SYBRA). La portion de territoire de la commune de Dignac dépendant du bassin versant de la Dronne médiane est gérée en direct par GrandAngoulême.

Les dépenses au titre de cette compétence sont donc presque exclusivement composées par les contributions aux différents syndicats. Elles s'établissent à **364 K€** et se répartissent entre les syndicats de la façon suivante :

Bassins versants	Syndicats	Prévisionnel
Bandiat, Tardoire, Bonnieure	SyBTB Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure	66 000 €
Né	Syndicat du bassin versant du Né	1 835 €
Angoumois	Sybra Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois	280 000 €
TOTAL		308 000 €

A ce montant s'ajoute le financement d'une partie d'un poste pour 12 335 € et une provision pour les dégrèvements et remboursements de taxe à hauteur de 3 830 €.

Le financement de cette compétence est assuré par la taxe GEMAPI, dont le montant est strictement équivalent à celui des dépenses, taxe arrêtée par délibération et qui se compose d'un produit faisant l'objet d'une répartition par les services fiscaux sur la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises par application de la variation de taux nécessaire à l'obtention du produit supplémentaire recherché aux taux moyens pondérés de chacune de ces taxes.

➤ Eau potable (Budget annexe)

La compétence Eau potable, financée via une redevance, fait l'objet d'un budget annexe géré selon la nomenclature M49 applicable aux services publics locaux de distribution d'eau potable.

Le budget annexe Eau potable proposé pour 2021 s'équilibre à hauteur de **4 155 K€** en section de fonctionnement et de **16 287 K€** en section d'investissement.

Proposition BP 2021 EAU POTABLE									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
					Résultat reporté (002)	2 367	3 788	7 079	1 217
Crédits nouveaux	1 051	1 210	1 135	1 013	Crédits nouveaux	2 888	4 640	2 537	2 638
Sous/total opérations réelles	1 051	1 210	1 135	1 013	Sous/total opérations réelles	5 255	8 428	9 616	3 855
<i>Virement</i>	<i>2 974</i>	<i>6 048</i>	<i>7 442</i>	<i>1 442</i>					
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 300</i>	<i>1 500</i>	<i>1 115</i>	<i>1 700</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>70</i>	<i>330</i>	<i>76</i>	<i>300</i>
Sous/total opérations ordre	4 274	7 548	8 557	3 142	Sous/total opérations ordre	70	330	76	300
TOTAL FONCTIONNEMENT	5 325	8 758	9 692	4 155	TOTAL FONCTIONNEMENT	5 325	8 758	9 692	4 155
INVESTISSEMENT									
	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Reports	641	209	32	14	Reports				
Résultat reporté (001)				5 737	Résultat reporté (001)	1 019	1 421	234	0
APCP	700	7 214	14 285	9 950	Excédents capitalisés (1068)				5 752
Autres dépenses	4 038	524	348	70	Autres	251	155	47	2 000
Provision travaux		751	0	0	Emprunt			6 014	5 293
Remboursement emprunt	95	95	110	115	Sous/total opérations réelles	1 270	1 576	6 295	13 045
Sous/total opérations réelles	5 474	8 794	14 776	15 887	<i>Virement</i>	<i>2 974</i>	<i>6 048</i>	<i>7 442</i>	<i>1 442</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>509</i>	<i>121</i>	<i>348</i>	<i>100</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>509</i>	<i>121</i>	<i>348</i>	<i>100</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>70</i>	<i>330</i>	<i>76</i>	<i>300</i>	<i>Amortissements</i>	<i>1 300</i>	<i>1 500</i>	<i>1 115</i>	<i>1 700</i>
Sous/total opérations ordre	579	451	424	400	Sous/total opérations ordre	4 783	7 669	8 905	3 242
TOTAL INVESTISSEMENT	6 053	9 245	15 200	16 287	TOTAL INVESTISSEMENT	6 053	9 245	15 200	16 287

▪ Section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à **4 155 K€**, en nette diminution par rapport aux exercices précédents.

⇒ Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement diminuent ; elles s'élèvent à 3 142 K€, dont 1 700 K€ de dotations aux amortissements et 1 442 K€ de virement vers la section d'investissement.

⇒ Les dépenses réelles sont de 1 013 K€ contre 1 135 K€ en 2020, en baisse de 122 K€ et de 10,7 %.

↳ Les dépenses des charges à caractère général sont principalement liées aux postes suivants :

- Compensation au syndicat SUD CHARENTE relative à la commune de Voulgézac pour l'harmonisation tarifaire de l'eau : 9 K€
- Convention AGUR : 70 K€
- Convention avec le syndicat SUD CHARENTE : remboursement d'annuités d'emprunts pour participation sur des travaux (63 K€) et reversement de la redevance de prélèvement (40 K€)
- Convention avec la communauté de communes du Rouillacais : remboursement d'annuités d'emprunts pour participation sur des travaux soit 11 K€

↳ remboursement de frais au budget annexe Assainissement pour 136 K€ correspondant à des postes de personnel dont les missions se répartissent sur plusieurs budgets et au budget principal pour 82 K€ pour la contribution aux charges de structure.

↳ La contribution à Charente Eaux représente 60 K€ sur ce budget et 7 K€ sont destinés à l'EPTB Charente.

↳ 50 K€ inscrit en études et recherches pour l'inspection du forage de Brie. Obligation réglementaire tous les 10 ans (échéance : Juillet 2021).

⇒ Les autres chapitres sont quasi stables ou en diminution.

- ↳ Le chapitre des charges exceptionnelles, outre un crédit de 32 000 € dans le cadre du programme pédagogique (Fédération de la Pêche, Charente nature) comprend des crédits relatifs au programme Eau Vive (Ruelle, Vouzan) et des provisions pour d'éventuelles annulations de titres ou pénalités.

A noter que c'est au sein des crédits de ce chapitre que devront être financées les subventions attribuées dans le cadre d'appel à projet 1% solidarité internationale (voir rapport spécifique).

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 4 155 K€, dont 300 K€ d'opérations d'ordre et 3 855 K€ d'opérations réelles.

Les opérations d'ordre concernent les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles, à hauteur de 3 855 K€ sont composées des produits du service, dont :

- la surtaxe reversée par la SEMEA et les délégataires, pour un montant prévisionnel de 2 500 K€, en légère hausse par rapport à 2020 ;
- des redevances d'utilisation accessoires des ouvrages ainsi que des antennes relais pour un total de 138 K€

La reprise de résultat antérieur reporté de l'exercice 2020 s'élève à 1 217 K€.

L'excédent de recettes sur les dépenses permet d'alimenter le virement vers la section d'investissement qui s'établit à 1 442 K€, en plus de la dotation aux amortissements de 1 700 K€.

❖ Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 16 287 K€, dont 100 K€ d'opérations patrimoniales, 300 K€ d'opérations d'ordre et 15 887 K€ de dépenses réelles.

Les dépenses d'ordre correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat (voir § recettes de fonctionnement) pour 76 K€. Les opérations patrimoniales, équilibrées en dépenses et en recettes au sein de la section d'investissement, s'élèvent à 100 K€ et correspondent à une provision permettant le basculement des frais d'études en travaux, au remboursement d'avances,

Les dépenses réelles comprennent :

- le remboursement du capital de la dette, pour 115 K€
- des dotations annuelles à hauteur de près de 70 K€ avec 60 k€ pour les travaux d'abords des ouvrages d'eau potable.

Les travaux annuels d'extension et remplacement de canalisations sont désormais proposés en gestion en AP/CP et intègrent ainsi la programmation pluriannuelle des investissements.

Il n'y a pas de nouvelle autorisation de programme proposée en 2021.

Les crédits de paiement correspondent aux seules AP déjà ouvertes lors des exercices précédents :

Les crédits de paiement en AP/CP s'élèvent à 9 950,45 K€ et comprennent cette année :

- 8,2 M€ au titre de l'opération de construction de la nouvelle usine d'eau potable de Touvre

- 1 676,45 K€ pour les remplacements et extensions de canalisations d'eau potable (dont 406 K€ pour les opérations engagées en 2018, 315 K€ pour celles relevant de l'année 2019 et 955 K€ pour celles relevant de 2020). Il conviendra toutefois de veiller à réajuster chaque année le montant des AP antérieures aux montants des engagements effectivement entrepris.

- 50 K€ pour la réalisation du schéma directeur eau potable

Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP 1 - USINE DE TOUVRE	25 500 000,00	14 558 810,75	8 224 000,00	1 432 504,64	4 902 306,11
AP 2 - CANALISATIONS 2018	1 300 000,00	444 235,34	406 172,12	38 063,22	
AP 3 - CANALISATIONS 2019	1 300 000,00	534 821,68	315 014,92	219 806,76	
AP 4 - CANALISATIONS 2020	1 300 000,00	1 087 121,63	955 263,00	131 858,63	
AP 5 - SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE	200 000,00	200 000,00	50 000,00	150 000,00	
	29 600 000,00	16 824 989,40	9 950 450,04	1 972 233,25	4 902 306,11

A ces montants il convient d'ajouter 14 340 € de crédits reportés de l'exercice 2020, correspondant à des travaux aux abords d'ouvrages d'eau potable.

Les recettes d'investissement s'établissent à 16 287 K€, dont 2 924 K€ d'opérations d'ordre (amortissement des dépenses, opérations patrimoniales et virement de la section de fonctionnement) et 14 262 K€ de recettes réelles.

Ces dernières sont constituées pour :

- 2 000 K€ de subventions d'investissement pour l'usine du Pontil en provenance de l'Agence de l'eau Adour Garonne
- 5 752 K€ d'affectation de résultat
- 5 293 K€ d'autorisation d'emprunt, nécessaire pour le financement des travaux de l'usine du Pontil. Le plan de financement de l'usine prévoit en effet une part substantielle d'emprunt, à hauteur de près de 12 M€ au total, dont 6 M€ d'Aquaprêt de la Banque des territoires et 5,8 M€ d'avance remboursable de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dont une partie va pouvoir être transformée en subvention après une demande de réexamen adressée en fin d'année dernière à l'agence.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES

Vous trouverez ci-dessous les inscriptions de charges de personnel de l'ensemble des budgets de l'agglomération.

I – Au titre des rémunérations et charges (chapitre 012)

A/ Eléments rétrospectifs : évolution de la masse salariale depuis 2017

en K€	2017	2018	Δ 17/18	2019	Δ 18/19	2020	Δ 19/20	Δ 17/20
Evolution masse salariale chargée (chap 012)	29 366	30 518	3,9%	32 314	5,9%	32 748	1,3%	11,5%
Budget principal	19 866	20 323	2,3%	20 836	2,5%	20 855	0,1%	5,0%
Budget DM	6 363	6 889	8,3%	8 003	16,2%	8 200	2,5%	28,9%
Budget Assainissement	2 522	2 544	0,8%	2 595	2,0%	2 697	3,9%	6,9%
Budget Eau potable	251	277	10,5%	223	-19,6%	228	2,4%	-9,1%
Budget Transport	146	242	65,7%	359	48,2%	447	24,6%	206,1%
Budget Camping	119	113	-5,3%	126	12,1%	113	-10,5%	-5,1%
Budget SPANC	99	131	32,2%	172	31,8%	208	20,5%	110,0%

Sur les 4 dernières années, il a été constaté une évolution de **11,5% de la masse salariale** avec des évolutions contrastées selon les budgets sous l'effet de différents facteurs (accroissement de l'effectif, GVT, harmonisation des régimes indemnitaires, mesures catégorielles, taux de charges, prise de compétence, mesures d'organisation des services...).

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire avec de effets différents selon les budgets :

- sur le budget principal et le budget annexe du camping, un moindre recours aux contractuels suite à la fermeture ou au fonctionnement en mode dégradé des équipements et des postes vacants non pourvus sur une grande partie voire toute l'année. La masse salariale est donc restée stable (sur le budget principal : +0,1% par rapport à 2019) ou en baisse (budget camping : -10,5%).
- Sur le budget déchets ménagers, les dépenses de personnel proposées au BP 2020 ont dû être significativement augmentées en cours d'année 2020, en lien notamment avec la crise sanitaire. Les agents les plus fragiles ont dû être maintenus à domicile et remplacés sur leurs postes pour assurer les missions de collecte. La mise en place de tournées hebdomadaires de ramassage pour la collecte sélective sur l'ensemble du territoire a eu un impact budgétaire avéré sur ces dépenses. Le CA 2020 est donc en hausse de 2,5% par rapport au CA 2019.
- Sur le budget assainissement, la hausse de 3,9% s'explique par les recrutements effectués en 2020 (agent chargé des travaux en régie) et des transferts de charge depuis le budget Eau potable (Chargé du diagnostic permanent).
- Sur le budget transport, GrandAngoulême a repris à compter du 1er janvier 2020 la compétence du transport scolaire d'élèves sur les services réalisés sur son ressort territorial et un service transport spécifique a été créé à cette date, financé par une compensation de la Région, précédemment compétente.

B/ Les prévisions pour l'année 2021

Les dépenses brutes liées à la rémunération du personnel (salaires et cotisations) s'élèvent à **34,6 M€ tous budgets confondus, en stabilité par rapport aux prévisions budgétaires de 2020** et se répartissent comme suit entre les différents budgets :

	BTV 2019	CA 2019	BTV 2020	CA 2020	BP 2021	Δ BP 2021/ BP 2020	Δ BP 2021/ CA 2020
BA ASSAINISSEMENT	2 676 000	2 595 243	2 747 229	2 703 437	2 828 877	2,97%	4,6%
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	180 000	172 437	216 587	207 714	230 208	6,29%	10,8%
BA CAMPING	127 000	126 446	147 340	114 277	126 330	-14,26%	10,5%
BA DECHETS MENAGERS	8 022 500	8 003 460	8 476 843	8 198 696	8 415 570	-0,72%	2,6%
BA EAU POTABLE	275 000	222 543	258 528	228 047	261 640	1,20%	14,7%
BA ESPACE CARAT	529 500	487 717	515 300	430 308	488 965	-5,11%	13,6%
BA TRANSPORTS	443 700	358 602	500 814	446 874	491 860	-1,79%	10,1%
BUDGET PRINCIPAL	21 243 750	20 841 171	21 769 558	20 859 411	21 763 353	-0,03%	4,3%
TOTAL	33 497 450	32 807 618	34 632 199	33 188 765	34 606 803	-0,07%	4,3%

Les mesures nationales 2021 sur l'évolution des charges de personnel sont :

► Le glissement vieillesse et technicité (GVT) et le parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR) ayant pour objectif de mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires civils et militaires en revalorisant leur carrière. Ainsi, au 1er janvier 2021, le minimum de traitement de la fonction publique sera porté à 1 546,39€ brut/mois (soit +0,92 % ou +14,06€ brut/mois), concernant les agents de catégorie C, dernier palier prévu dans l'accord PPCR.

Ces mesures sont estimées à hauteur de 185,8 K€ soit +0,54% pour le GVT et 103,8 K€ soit +0,3% pour le PPCR, par rapport au BTV 2020.

► Le taux du SMIC horaire 2021 progressera de +0,99% par rapport à 2020 et sera de 10,25€ brut soit, pour un contrat de travail de 35 heures par semaine, un SMIC mensuel de 1 554,85€ et annuel de 18 657,73 €. Les apprentis sont entre autres concernés par cette évolution.

► Comme le montre les chiffres ci-dessus, le SMIC reste supérieur au traitement des agents et contractuels rémunérés aux premiers échelons de la fonction publique, ce qui entraîne le versement d'une indemnité différentielle, estimée à 8 400€ en 2021.

► L'instauration de la prime de précarité, due à tous les contractuels employés 12 mois ou moins (hors contractuels saisonniers) et égale à 10 % de leur rémunération brute. Sur l'ensemble des budgets, le coût de cette nouvelle prime est estimée à 166 K€ soit +0,48%.

Budget Principal : 21,76 M€

Le montant des charges de personnel proposé au BP 2021 est de **21,76 M€**, en stabilité par rapport au BP 2020.

Cette proposition de maintien des inscriptions budgétaires a pu se faire grâce à un travail d'analyse au plus juste et une réduction des enveloppes dites « variables » (emplois temporaires et saisonniers, astreintes, heures supplémentaires) avec la fixation d'objectifs aux encadrants afin de les responsabiliser sur le suivi de leurs enveloppes RH. Un suivi très précis de l'exécution de ce chapitre sera nécessaire afin de s'assurer du maintien de la trajectoire fixée et d'opérer si besoin les ajustements nécessaires sur les lignes en tension en cours d'année. Une enveloppe de 100 K€ a été inscrite à ce titre en dépenses imprévues et est ainsi « réservée » aux besoins qui pourraient apparaître en cours d'exercice.

Il est précisé qu'une part des dépenses RH du budget principal bénéficie **de refacturation ou de subventions, totales ou partielles**, à hauteur **de 1 439 K€** pour l'exercice 2021.

- Nautilus enregistre une recette en provenance du SMAPE pour la surveillance de la baignade du plan d'eau (26 K€) et de la ville de la Couronne pour la mise à disposition partielle du pôle maintenance de Nautilus pour la piscine de la Couronne.
- La fonction administration générale enregistre le remboursement de la Ville d'Angoulême pour les services communs de la commande publique et des systèmes et réseaux (346,4K€). Cette somme est déduite des attributions de compensation versées à la ville.
- La fonction petite enfance et jeunesse qui comprend les rémunérations des agents de la crèche, des RAM et de la coordination Enfance jeunesse enregistre le financement de la CAF des postes à des hauteurs allant de 50 % à 83 % (140 K€)
- La fonction aménagement de l'espace qui concerne le service des ADS et de l'urbanisme/planification enregistre le remboursement des communes adhérentes au service commun (530 K€)
- Le SMAPE rembourse également le budget principal pour la mise à disposition des agents des espaces verts pour l'entretien du site du plan d'eau (216 K€)
- La fonction environnement enregistre les subventions de l'ADEME pour la participation des communes pour le service énergie partagé (50 K€)
- Le Tourisme prend en compte la subvention accordée par la Région pour le financement à 30 % du poste dans le cadre de l'appel à projet NOTT (15,5 K€)
- Le développement économique et la culture enregistrent les financements de différents postes de chefs de projets, financements donnés par l'Europe, l'Etat, la Région et la BPI (94 K€)
- L'aménagement de l'espace enregistre des financements de l'ANRU dans le cadre des projets ORU (44 K€)

Budget annexe Transports : 491 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2021 sont de 491 860 €, en baisse de 8 954 € par rapport au BP 2020, suite à des anticipations de mouvements de personnel qui viennent compenser le GVT.

Budget annexe Déchets Ménagers : 8 415 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2021 sont de 8 415 570 €, en relative stabilité par rapport au Budget total voté 2020. Elles incluent notamment une prévision de 12 postes de contractuels sur 6 mois destinés à renforcer les équipes touchées par la pandémie (+175 519€) et la mise en place de la prime de précarité (+88 118€).

Budget annexe Assainissement : 2 829 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2021 sont de 2 828 877 €, en hausse de 3% par rapport au BP 2020, suite à une création de poste et à l'intégration de la prime de précarité pour les contractuels, en plus du GVT.

Budget annexe Assainissement non collectif : 230 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2021 sont de 230 208 €, en hausse de 6,3% par rapport au BP 2020, hausse essentiellement due à la prévision du remplacement d'un agent absent 6 mois pour raison médicale et par le GVT.

II – Les dépenses de personnel autres que les rémunérations et charges

Les autres dépenses de personnel telles que celles liées à la formation professionnelle, les prestations d'action sociale ainsi que les coûts de fonctionnement liés à la gestion du personnel (frais d'annonces, cabinets de recrutement, frais médicaux...) s'élèvent à **729,5 K€** pour l'ensemble des budgets contre **857 K€ au BP 2020**. Elles comprennent notamment :

- 168,6 K€ au titre de la formation professionnelle
- 315,8 K€ au titre de la subvention versée au Comité d'Action sociale
- 13 K€ au titre des frais d'annonces et d'insertion
- 57,4 K€ au titre des remboursements de frais de missions, voyages et déplacements
- 67,4 K€ au titre d'autres services extérieurs (billets SNCF ou diverses prestations de médiation dans le cadre de la démarche prévention des risques psychosociaux)
- 120,6 K€ (tous budgets et toutes sections confondus) sont par ailleurs inscrits au titre des actions prévues dans le cadre de la convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) afin de recruter et maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Une somme de 50 K€ est reversée à la ville d'Angoulême, l'attribution étant commune EPCI/Ville. Ces dépenses ont couvertes par une subvention de 90 K€ et des reports d'inscriptions budgétaires pour 20K€.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA POLITIQUE DE LA VILLE ET COHESION SOCIALE

Les crédits proposés au budget primitif 2021 au titre de la politique de la ville et de la cohésion sociale restent stables par rapport au CA 2019 pour une somme de **573 K€**.

L'année 2021 sera la troisième année de l'exercice de la compétence facultative « développement de la médiation sociale dans l'espace public » avec l'association OMEGA pour laquelle est inscrit un montant de 351 K€.

Au titre du contrat de ville, une somme de 18 K€ est prévue pour l'animation et le co-pilotage du contrat de ville.

Une enveloppe de 123,8 K€ est destinée à soutenir les associations et les actions s'inscrivant dans le contrat de ville en réponse à l'appel à projets. Certains projets font l'objet de conventions pluriannuelles (CIDFF, Maison des peuples et de la paix, Collectif solidarité Ma Campagne). A souligner la nouvelle convention avec la Mission Locale pour la coordination des actions de lutte contre l'illettrisme à hauteur de 15 K€. Les subventions seront individualisées tout au long dans l'année dans le cadre de rapports particuliers.

Se rajoute à cette enveloppe les actions menées avec le concours du SA XV pour 60,5 K€ à destination des publics ciblés dans la politique de la ville (cf. politique sportive).

Enfin les crédits 2021 comprennent également 4 500 € pour la prise en charge de l'hébergement de la Maison de Justice et du Droit.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Orientations stratégiques de transition écologique et énergétique

- 1/ Lancer la démarche de réalisation des documents réglementaires pour l'agglomération :
 - Plan Climat Air Energie Territorial adossé au futur SCoT de GrandAngoulême et Bilan gaz à effet de Serre Patrimoine et Services. En transversalité avec les services Planification et Mobilité et conseil de développement (SCOT PCAET / PLUi / PDM), Energie (BGES).
 - Préparer la réponse à la mise en place d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (en transverse avec l'Habitat).

- 2 / Développement d'une stratégie globale de biodiversité pour la collectivité dans le cadre de la mise en œuvre des Appels à projets « Territoires Vert et Bleu » (2019-2021) de la Région Nouvelle Aquitaine et « Atlas de la Biodiversité Communale » de l'Office Français de la Biodiversité (2021-2024) (transverse planification)

- 3/ Préfigurer le développement opérationnel des énergies renouvelables avec un volet chaleur renouvelable intégrant l'étude de prise de compétence réseau de chaleur, l'accompagnement à la définition de projets de petites puissances sur le territoire (projets publics et privés) (transverse service Energie).

- 4/ Expérimenter de nouveaux programmes pédagogiques globaux à l'échelle d'établissements scolaire et renforcer ceux sur le volet biodiversité

- 5/ Poursuivre l'accompagnement à une meilleure prise en compte du développement durable dans les politiques de l'agglomération (déclinaison des objectifs de développement durable)

Synthèse des propositions budgétaires

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les crédits inscrits pour 2021 s'élèvent à **300 K€ en dépenses de fonctionnement, en augmentation de 5,7K€ et de 1,9 % par rapport à 2020**
Ceux-ci s'articulent autour de plusieurs axes.

1/ Transition énergétique et climatique : 147,5 K€

TEPOS : 37 K€

- **Reversement de subventions** aux partenaires de l'agglomération pour l'animation de la démarche TEPos dans le cadre d'une convention spécifique (CC La Rochefoucauld Porte du Périgord, Lavalette Tude Dronne) : 27 K€ (au titre de l'année 2018, versement perçu fin 2020)
- Renouvellement de la **démarche Cit'ergie** de labellisation de niveau européen des politiques de transition énergétique de l'agglomération : 10 K€ (finançable à 50 % du HT par l'ADEME)

PLAN BOIS : 93,5 K€

- 45 K€ au titre d'une étude d'extension du **schéma de mobilisation de la ressource** en bois. Cette étude fait l'objet d'un cofinancement à hauteur de 40 % dans le cadre du programme LEADER
- 25 K€ pour une étude de faisabilité et étude technico juridique de **préfiguration d'une prise de compétence réseau de chaleur**
- 23,5 K€ dans le cadre du **Plan bois énergie** : 23,5 k€

AUTRES DEPENSES : 17 K€

- **Animation du plan climat** : 6,5 K€

- **Accompagnement des entreprises** du territoire TEPos dans des démarches de réduction des consommations d'énergie (Ateliers) : 6,5 K€
- **Subvention au GIP Charente Solidarité** : 4 K€ dans le cadre de l'animation des Ambassadeurs de l'Efficacité énergétique

2/ Biodiversité et préservation des milieux naturels : 100,77 k€ (+ 38 270 €)

2021 marque le début de la mise en œuvre de l'Appel à projet Atlas de la Biodiversité Communale de L'Office Français de la Biodiversité, pour lequel GrandAngoulême est lauréat, **qui impose une inscription forte : 81 400 €, dont 47 500 € seront reversés à des partenaires.**

Le reste des inscriptions est homogène avec les actions passées

Atlas de la biodiversité communale : 81,45 K€

- **Prestations** dans le cadre de la mise en œuvre de l'ABC (animations, équipement) : 28,95 K€
- **Reversement de subventions** octroyées par l'OFB à destination de Charente Nature et la Fédération de Pêche de la Charente : 47,5 K€
- **Convention d'accompagnement** financier sur 3 ans des inventaires réalisés par Charente Nature : 5 K€

Mise en valeur du patrimoine naturel : 4,82 K€

- **Entretien** des sentiers d'interprétation de GrandAngoulême
- **Subvention au CEN** pour la gestion des sites naturels

Accompagnement des associations et communes sur les projets de biodiversité : 14,5 K€

- Jardins d'Isis – Club Plume
- Eschalou – Mise en valeur du site des Tuileries de Niollet
- Compagnons du végétal – programme doc de nature

3/ Éducation à l'environnement et au développement durable : 29 442,5 K€ (+ 732,5 € par rapport à 2020)

Depuis 1997, GrandAngoulême propose aux écoles de l'agglomération des programmes pédagogiques sur l'environnement (déchets, eau, milieux naturels, changement climatique) développés en partenariat avec l'Inspection Académique, Charente Nature et selon les thématiques avec le CAUE, le Musée d'Angoulême, Maisons Paysannes 16, les Petits Débrouillards et la Fédération de Pêche et la Fédération de Chasse.

Pour l'année 2020-2021, le comité de pilotage du 4 octobre 2020 a validé le maintien du nombre de classes ainsi que le lancement d'une expérimentation globale sur l'éco-responsabilité dans une école pilote.

- ➔ **Convention de partenariat** avec Charente Nature, CAUE, Petits Débrouillards, Fédération de Chasse, Fédération de Pêche pour l'animation des programmes pédagogiques : 27 780 €
- ➔ Prestations pour **expérimentation programme pédagogique** transition écologique : 1 662,5 €

Pour la mise en place des programmes pédagogiques, des sommes complémentaires sont affectées aux services déchets ménagers et eau/assainissement / DA2E (Agriculture)

4/ Préservation de la qualité de l'air : 15,6 K€

GrandAngoulême adhère depuis 1995 à ATMO Nouvelle Aquitaine dans le cadre de sa compétence lutte contre la pollution de l'air. Elle bénéficie à ce titre d'un suivi de la qualité de l'air sur son territoire pour les polluants réglementés (NO2, PMx,...) et non réglementés (pesticides, pollens) ainsi que de programmes de recherche (programme REPP'AIR sur Saint Saturnin depuis début 2017).

En 2021, l'adhésion à ATMO permettra notamment de redéfinir les stations de mesure, de refaire un diagnostic dans le cadre du PCAET et de participer à son évaluation environnementale.

6/ Adhésions (Hors ATMO Nouvelle Aquitaine) : 3,675 K€

Les adhésions du service relèvent de l'adhésion aux associations d'éducation à l'environnement (Petits débrouillards) et aux associations régionales ou nationales actrices de la transition énergétique et citoyenne (CLER, CIRENA, AREC)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Un crédit de 26 K€ est inscrit en section d'investissement pour la participation au capital de la SCIC-SAS (Frabri K Watt), société de projet d'énergie renouvelable. La participation au capital de ce projet, a reçu un avis positif du bureau Communautaire le 29 octobre 2020 et en conférence des Maires du 5 novembre 2020. Le montant qui sera proposé début 2021 ne pourra dépasser le montant de capital citoyen investi (49 % maximum de prises de parts par la collectivité).

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA MOBILITE ET AU TRANSPORT

La politique Mobilités et Transports de GrandAngoulême comporte plusieurs volets. Outre le service de transports en commun géré par la SPL STGA et faisant l'objet d'un budget annexe dédié, la politique de Mobilité se décline selon plusieurs axes : pôle d'échanges multi modal, passerelle de la gare d'Angoulême, schéma cyclable de l'agglomération et exercice de la compétence transports scolaires.

Mobilités (Budget principal)

Les crédits consacrés en 2021 à la mobilité au sein du budget principal sont de **374 K€ en dépenses de fonctionnement, 892 K€ en recettes de fonctionnement, 1 833 K€ de dépenses d'investissement et 3 725 K€ de recettes d'investissement.**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 374 K€.

Celles-ci se déclinent de la façon suivante :

- des crédits à hauteur de 55 K€ pour l'entretien, la maintenance et le nettoyage de la passerelle et des ascenseurs de la gare d'Angoulême,
- des frais de communication à hauteur de 5 K€,
- une enveloppe de frais d'études de 105 K€ intégrant les crédits du plan mobilité pour les entreprises pour 75 K€, le schéma cyclable pour 30 K€ et 20 K€ pour le plan mobilité mené en partenariat avec le service planification,
- une enveloppe de 50 K€ pour l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique pour prolonger le dispositif ouvert en 2020 et qui a rencontré un franc succès,
- des frais d'adhésion et diverses dépenses d'entretien, de réparation, de reprographie ou de publication pour 7,5 K€,
- une enveloppe de subvention de 18,2 K€ en faveur de diverses structures (Cyclofficine, Vélocité, A'Urba et Prévention routière),
- une enveloppe de 128,4 K€ pour le service de transport des personnes dépendantes en porte à porte, en complément du service Libus assuré par la STGA.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 892 K€ et se composent de :

- la contribution du budget annexe Transports au budget principal pour 456 K€, représentant la part de charges indirectes supportées par le budget principal (frais de siège, quote-part de charges des services supports,...)
- du reversement de versement transport depuis le budget annexe pour 374 K€, montant équivalent à celui des dépenses de fonctionnement liées à la mobilité.
- 62 K€ environ pour les actions conduites au titre de la politique cyclable (AAP Vélos – ADEME).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 833 K€ et sont quasi exclusivement gérées en AP/CP.

Les dotations, à hauteur de 144 K€, comprennent :

- 90 K€ de crédits correspondant à la mise en œuvre de la politique cyclable, pour des installations de compteurs et bornes libre-service d'une part et pour des études et de la maîtrise d'œuvre pour des aménagements cyclables sur voiries communautaires.

- 54 K€ de crédits correspondent à des compléments d'investissement sur la passerelle de la gare d'Angoulême, pour l'installation d'une main courante séparative au niveau des escaliers et des écrans d'information public au niveau des ascenseurs.

Les autres dépenses figurent dans le plan pluriannuel d'investissement détaillées ci-dessous :

Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 11 - PASSERELLE PEM Angoulême	11 152 358,80	1 329 321,93	671 866,80	657 455,13		
AP 16 - PARVIS PEM Angoulême	9 296 020,00	838 299,46	250 000,00	380 708,86	207 590,60	
AP 41 - LIAISONS DOUCES	200 000,00	117 157,13	17 500,00	82 259,13	17 398,00	
AP 42 - PEM LA COURONNE - Passerelle	3 560 000,00	3 413 396,00	500 000,00	2 913 396,00		
AP 42 - PEM LA COURONNE - Parvis	2 772 000,00	2 713 194,00	0,00	1 000 000,00	850 000,00	863 194,00
AP 56 - SCHEMA CYCLABLE	1 300 000,00	1 154 919,39	250 000,00	270 000,00	270 000,00	364 919,39

Les crédits de paiement nécessaires pour 2020 s'établissent à 1 689 K€, dont 672 K€ pour la Passerelle du PEM Angoulême et 500 K€ pour la passerelle du PEM La Couronne.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3 724 K€ et sont composées de cofinancement pour :

- la passerelle du PEM Angoulême à hauteur de 3 382 K€, dont 2 248 K€ de fonds européens et 1 133 K€ de contrat de plan Etat-Région (volet Etat).

- la passerelle du PEM La Couronne à hauteur de 303 K€, dont 231 K€ de DSIL

Transports en commun (Budget annexe)

Le budget Transports, retraçant l'activité de transport de personnes et en tant que service public industriel et commercial (SPIC), est géré sous forme d'un budget annexe en nomenclature M43.

Pour 2021, l'équilibre de ce budget annexe se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2021 TRANSPORTS									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
AE/CP	3 000	2 750	1 250	750	Résultat reporté (002)	13 550	15 796	1 488	5 406
Crédits nouveaux	29 030	25 653	26 750	24 073	Crédits nouveaux	26 287	27 799	29 147	27 294
Sous/total opérations réelles	32 030	28 403	28 000	24 823	Sous/total opérations réelles	39 838	43 595	30 635	32 700
<i>Virement</i>	<i>6 355</i>	<i>13 412</i>	<i>700</i>	<i>7 180</i>					
Dotation aux amortissements	1 500	1 850	2 000	2 477	Opérations ordre	48	70	65	1 780
Sous/total opérations ordre	7 855	15 262	2 700	9 657	Sous/total opérations ordre	48	70	65	1 780
TOTAL FONCTIONNEMENT	39 885	43 665	30 700	34 480	TOTAL FONCTIONNEMENT	39 885	43 665	30 700	34 480
INVESTISSEMENT									
	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Reports	4 519	659	1 103	395	Reports		12 500	4 628	76
Résultat reporté (001)		6 929	19 592	0	Résultat reporté (001)	4 204			632
					Excédents capitalisés (1068)	308		16 047	
					Réserves réglementées (1064)	7		20	
APCP	31 874	29 120	9 830	4 750	APCP - subventions		1 700	5 628	4 633
Opération	72	552	552		Autres	1 034	958	8 164	0
Autres dépenses	3 079	1 926	9 268	2 456	Emprunt	26 184	8 284	3 521	1
Emprunt			850	820	Emprunt reporté				4 000
Sous/total opérations réelles	39 544	39 186	41 196	8 421	Sous/total opérations réelles	31 737	23 442	38 009	9 342
					<i>Virement</i>	<i>6 355</i>	<i>13 412</i>	<i>700</i>	<i>7 180</i>
Opérations patrimoniales	139	157	200	200	Opérations patrimoniales	139	157	200	200
Opérations ordre	48	70	65	1 780	Amortissements	1 500	1 850	2 000	2 477
Sous/total opérations ordre	187	227	265	1 980	Sous/total opérations ordre	7 994	15 419	2 900	9 857
Opérations liées à MO déléguée	23 868	27 120		8 798	Opérations liées à MO déléguée	23 868	27 120	0	0
TOTAL INVESTISSEMENT	63 599	66 533	41 461	19 199	TOTAL INVESTISSEMENT	63 599	65 981	40 909	19 199

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 34 480 K€ et la section d'investissement à 19 199 K€.

➤ Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 34 480 K€, dont 9 657 K€ d'écritures d'ordre et 24 823 K€ d'écritures réelles.

Les dépenses d'ordre se composent de 2 477 K€ de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables), et d'un virement de 7 180 K€ vers la section d'investissement.

Les dépenses réelles s'élèvent à 24 823 K€.

Les charges à caractère général, de 21 592 K€, sont en diminution de 746 K€ et de 3,3 % par rapport au BP 2020, et comprennent notamment :

- l'évolution du forfait de charges versé à la STGA, pour le fonctionnement de Möbius, établi à 19 725 K€ à la suite des derniers avenants au contrat, contre 20 212 K€ au BP 2020, en diminution de 2,4% par rapport à 2020. Cette diminution est en lien avec le rebasage du forfait de charges et à un meilleur ajustement à la réalité des dépenses, sans diminution du service rendu.

- le budget relatif à la gestion effective au 1^{er} janvier 2020 des transports scolaires transférés par la Région suite à l'extension du périmètre de l'Agglomération : 850 K€ environ pour 2020 pour le fonctionnement des lignes scolaires, auxquels s'ajoutent 170 K€ pour la convention d'affrètement réciproque (élèves domiciliés sur le périmètre de l'agglomération mais empruntant les lignes régionales).

- la participation au fonctionnement du tunnel de la Gâtine pour 75 K€.

- les études à hauteur de 65 K€, pour une étude de la tarification ainsi que l'accompagnement à la gestion des contrats

- les cotisations au GART et AGIR pour 15 K€

- les charges de fonctionnement diverses, dont 172 K€ pour l'entretien de la voirie (balayage) et de la propreté urbaine des axes du BHNS.

Les charges de personnel sont en légère diminution à 492 K€ contre 501 K€ au BP 2020 à 500,8 K€, tout en ayant renforcé la direction Transports pour le suivi des nombreux chantiers en cours et l'intégration du suivi des transports scolaires.

Les atténuations de produits au chapitre 014 sont revues à la baisse à 10 K€, les reversements de VT étant désormais quasi intégralement gérés par les URSSAF et directement déduits du montant de VT versé.

Le chapitre 65 des autres charges de gestion courante est en diminution à 1 439 K€ contre 1 912 K€ au BP 2020. Le transfert de la Région de l'ensemble des reversements aux autorités organisatrices de rang 2 (AO2) pour les services de transport scolaire assurés par les communes avait intégré un rattrapage sur les années antérieures.

Le chapitre enregistre également les reversements de VT vers le budget principal (374 K€) pour la couverture des dépenses de mobilité portées par le budget principal mais finançables par le versement transport, ainsi que la participation au Syndicat mixte intermodal de Nouvelle Aquitaine (SMINA) (40 K€)

Les crédits pour honorer la convention d'affrètement avec la Région sont également inscrits à ce chapitre (317 K€), ainsi que la contribution au forfait de charges de la DSP avec Citram pour la ligne Réseau vert désormais intégrée au réseau Möbius (335 K€).

Les charges financières représentent 415 K€, pour un encours de dette de 23 M€ au 1^{er} janvier 2021.

Au chapitre des charges exceptionnelles, la section de fonctionnement intègre également une enveloppe de 750 K€ pour le versement du solde de l'autorisation d'engagement concernant le fonds de concours à la ville d'Angoulême pour le financement des travaux de mise en sécurité du tunnel de la Gâtine. Le montant sera ajusté au solde des factures présentées par la ville d'Angoulême.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 34 480 K€, dont 1 780 K€ de recettes d'ordre et 32 700 K€ de recettes réelles.

Les recettes d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat pour 180 K€ mais comprennent également le transfert au compte de résultat de l'avance remboursable de 1 600 K€ versée par l'Etat fin 2020. Le Conseil communautaire a délibéré au mois de février dernier pour autoriser la reprise de ce montant en section de fonctionnement.

Les recettes réelles pour 2021 restent prudentes et se composent :

- du reversement des recettes de la STGA à 3 485 K€, en diminution de 573 K€ par rapport au BP 2020, ces recettes des usagers du service étant diminution du fait de la situation sanitaire

- d'une redevance annuelle d'usage de 10 K€ versée par la STGA pour la mise à disposition de biens.

- de la dotation de transfert de la Région pour le transport scolaire pour 1 424 K€, ainsi que d'une compensation par la Région des correspondances des scolaires sur le réseau möbius pour 100 K€.

- de la recette de versement Mobilité (VM) avec une prévision à hauteur de 20 000 K€, Celui-ci est estimé avec un taux inchangé à 1,7 % sur le secteur de ex-GrandAngoulême et le taux lié à l'avant dernière année de lissage, soit 1,6 %, sur les autres secteurs. Pour mémoire, les bases sont constituées de la masse salariale des entreprises et collectivités employant plus de 11 salariés. Les mesures d'activité partielle qui perdurent dans plusieurs secteurs d'activité ne donnent pas lieu au versement de charges sociales et donc de VM, expliquant l'orientation à la baisse de cette recette.

- de la dotation générale de décentralisation, dont le montant est figé maintenant depuis de nombreuses années à 2 238 454 €

- de la reprise par anticipation du résultat antérieur reporté, à hauteur de 5 406 K€.

➤ Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 19 199 K€, dont 1 980 K€ de dépenses d'ordre et 17 219 K€ de dépenses réelles.

- **Les dépenses d'ordre de 1 780 K€** sont constituées par les reprises de subventions transférables et le transfert de l'avance remboursable (voir § recettes ordre fonctionnement) et par les opérations patrimoniales au sein de la section d'investissement (200 K€) qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.
- **Les dépenses réelles s'élèvent à 17 219 K€,** dont 395 K€ de dépenses reportées de 2020.

Les dépenses nouvelles, de 16 824 K€, sont composées essentiellement de :

- 820 K€ de remboursement capital, pour un capital restant dû de 23 M€ au 1^{er} janvier 2021

- 2 456 K€ de dotations annuelles, dont :

- 1 760 K€ pour du matériel de transport (1 750 K€ pour transport en commun et 10 K€ pour des achats de vélos
- 200 K€ pour les changements de moteurs et boîtes de vitesse (maintenance préventive et curative) ainsi que pour le renouvellement des batteries des vélos à assistance électrique (VAE)
- 351 K€ de travaux, dont la création d'un nouveau pont à fût ainsi que le renouvellement des brosses de lavage

Rappelons que le nouveau contrat entre GrandAngoulême et la STGA prévoit que GrandAngoulême réalise désormais les acquisitions de matériel.

- 4 750 K€ de crédits de paiement relatif aux programmes gérés en AP/CP déclinés comme suit :

Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 1 - BHNS	88 000 000,00	9 923 869,61	2 000 000,00	4 314 715,60	3 609 154,01	
AP 3 - OPERATIONS INDUITES BHNS	2 550 000,00	1 883 732,27	1 500 000,00	193 093,79	190 638,48	
AP 4 - SCHEMA D'ACCESSIBILITE	2 665 000,00	2 614 540,51	700 000,00	600 000,00	600 000,00	714 540,51
AP 5 - MODERNISATION RESEAU	1 750 000,00	1 252 391,71	550 000,00	300 000,00	271 523,27	130 868,44
AP 6 - BHNS PHASE 2	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	5 000 000,00

Pour les AP existantes :

Les travaux de l'opération du Bus à haut niveau de service (BHNS) se terminent mais nécessitent un crédit de paiement de 2 M€ pour les travaux relatifs à diverses stations (Saint

Michel, Soyaux, Ruelle, La Couronne). Rappelons que les dépenses ne sont comptabilisées dans l'AP que lors de la reconstitution de l'avance consentie à la SPL GAMA à laquelle la maîtrise d'ouvrage a été déléguée. Cette AP aura vocation à être clôturée à l'issue et les crédits restants viendront alimenter une nouvelle autorisation programme concernant la 2^{ème} phase des travaux du BHNS (centre-ville Angoulême).

Les opérations induites (réalisations de parkings, étude de stationnement, etc...) nécessitent l'inscription d'un crédit de paiement de 1 500 K€ en 2021.

Le schéma d'accessibilité avec la mise en œuvre des opérations inscrites à l'agenda d'accessibilité programmée (AdAP) rentre en phase opérationnelle avec l'inscription d'un crédit de 700 K€ en 2021.

L'AP Modernisation du réseau (hors BHNS), incluant notamment la mise en œuvre d'une navette électrique pour le centre-ville, le renouvellement d'abris et de poteaux ainsi qu'un certain nombre de travaux, nécessite l'inscription de crédits de paiement à hauteur de 550 K€.

Nouvelle AP :

Une nouvelle AP de 10 M€ est proposée pour la 2^{ème} phase du BHNS relative à la réalisation des aménagements des terminus à la Couronne et Saint Michel et les stations Les Ormeaux, Langevin, Puyguillen, Faraday/Descartes – Ruelle-sur-Touvre et Rousseau – Soyaux ainsi qu'aux stations du centre-ville d'Angoulême (soit République, Cathédrale, Franquin, Champs de Mars, Gambetta, Bouillaud-Banque de France). L'ouverture de cette nouvelle AP permettra d'engager la phase d'étude et de maîtrise d'œuvre, sans inscription de crédits de paiement à ce stade. Le financement de cette AP sera réalisé essentiellement par diminution des autres AP existantes.

Enfin, les travaux du BHNS étant suivis par la SPL GAMA sous forme de maîtrise d'ouvrage déléguée, un montant de 3 500 K€ est prévu en dépenses pour permettre le versement d'avances à GAMA. Un solde de 5 289 K€ est inscrit en compte d'avances pour équilibrer le budget.

Les recettes d'investissement s'établissent à 19 119 K€, dont 9 857 K€ d'écritures d'ordre et 9 342 K€ d'écritures réelles.

Les recettes d'ordre correspondent pour 2 477 K€ aux amortissements, pour 200 K€ aux opérations patrimoniales (intégration des frais d'étude aux travaux) et pour 7 180 K€ au virement depuis la section de fonctionnement.

Les recettes réelles sont attendues sur 2021 pour 4 633 K€ dans le cadre de l'opération BHNS, dont 4 216 K€ dans le cadre du Grenelle et 417 K€ de l'ITI FEDER pour le SAEIV.

A noter 76 K€ d'un solde de subvention TEP CV attendu pour le financement de bus hybrides.

Enfin, une recette de 632 K€ correspond au résultat antérieur reporté.

A l'ensemble de ces crédits en recettes, il convient d'ajouter 4 000 K€ de reports d'emprunt correspondant à l'emprunt souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations mais non mobilisé à ce jour.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ASSAINISSEMENT

La compétence Assainissement fait l'objet de deux budgets annexes gérés en M49 et qui s'équilibrent par les redevances auprès des usagers : l'Assainissement collectif et le service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Depuis le 1^{er}/01/2018, le GrandAngoulême assure en régie l'assainissement sur 29 communes du territoire de l'agglomération.

Assainissement collectif (Budget annexe)

Le budget annexe Assainissement collectif proposé pour 2021 s'équilibre à hauteur de **13 077 K€ en section de fonctionnement et de 12 642 K€ en section d'investissement.**

Proposition BP 2021 ASSAINISSEMENT							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2019	BP 2020	BP 2021
Réinscriptions				Résultat reporté (002)	2 917	1 458	2 402
Crédits nouveaux	6 812	6 770	6 852	Crédits nouveaux	9 668	9 368	10 100
Sous/total opérations réelles	6 812	6 770	6 852	Sous/total opérations réelles	12 585	10 826	12 502
<i>Virement</i>	<i>2 917</i>	<i>1 246</i>	<i>2 725</i>				
Dotation aux amortissements	6 152	3 300	3 500	Opérations ordre	3 296	490	575
Sous/total opérations ordre	9 069	4 546	6 225	Sous/total opérations ordre	3 296	490	575
TOTAL FONCTIONNEMENT	15 881	11 316	13 077	TOTAL FONCTIONNEMENT	15 881	11 316	13 077
INVESTISSEMENT							
	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2019	BP 2020	BP 2021
Reports	528	459	861	Reports	0		1 528
Résultat reporté (001)		2 426	1 614	Résultat reporté (001)	929	0	0
				Réserves réglementées (1064)	2	3 247	0
APCP	8 731	6 630	5 863	Excédents capitalisés (1068)	0	1	948
Autres dépenses	1 695	1 986	1 969	Autres	2 268	1 645	384
Remboursement emprunt	1 500	1 600	1 660	Autorisation emprunt	3 482	4 152	3 458
Sous/total opérations réelles	12 454	13 101	11 967	Sous/total opérations réelles	6 681	9 045	6 317
				<i>Virement</i>	<i>2 917</i>	<i>1 246</i>	<i>2 725</i>
Opérations patrimoniales	250	100	100	Opérations patrimoniales	250	100	100
Autres opérations	3 296	490	575	Amortissements	6 152	3 300	3 500
Sous/total opérations ordre	3 546	590	675	Sous/total opérations ordre	9 319	4 646	6 325
TOTAL INVESTISSEMENT	16 000	13 691	12 642	TOTAL INVESTISSEMENT	16 000	13 691	12 642

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 13 077 K€, dont 6 225 K€ d'écritures d'ordre et 6 852 K€ d'écritures réelles.

Les dépenses d'ordre, d'un montant de 6 225 K€, sont constituées de 3 500 K€ de dotation aux amortissements.

Par ailleurs, l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement permet de dégager un autofinancement de 2 725 K€ qui permet d'autofinancer à même hauteur une part des dépenses d'investissement.

Les dépenses réelles s'établissent à 6 852 K€, contre 6 770 K€ au BP 2020, en hausse de 82 K€ et de 1,2 %. A l'exception des charges financières, en baisse de 95 K€, toutes les dépenses sont orientées à la hausse.

↳ Enlèvements et traitement de boues des stations d'épuration 760 K€ dont 85 K€ pour l'évacuation et l'épandage des boues des lagunes sur plusieurs sites (Dignac, Bouëx, Mornac, Voeuil et Giget)

↳ Charges d'électricité pour 675 K€, deuxième plus gros poste de dépenses. Crédit contenu avec la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration de Fléac et la suppression de la station de Gond-Pontouvre.

↳ Autres services extérieurs 185 k€. Cette somme comprend :

- La contribution au développement et à la maintenance de l'application de gestion Anémone 39 k€
- Différentes analyses liées à l'autosurveillance, à la COVID19 et contrôle des boues 85 K€
- Contrôles externes réglementaires débit de surverse 8 K€
- Contrat d'enlèvement des déchets de laboratoire 2 K€
- Analyses de mesure d'empoussièrement amiante hydro (réglementation amiante) 7 K€
- Certification géoréférencement 4,5 K€
- Pompage de pollution dans les bâches 15 K€

↳ Les autres charges sont liées au fonctionnement courant du réseau et des stations d'épuration (maintenance, pièces de rechange, entretien et pièces pour hydrocureuses, téléphonie, assurances, etc...)

↳ Les charges financières sont en baisse de 17 % et ce malgré une augmentation de l'encours de dette (18,86 M€ au 01/01/2021 contre 18,42 M€ au 01/01/2020), grâce au remboursement par anticipation en 2018 des emprunts les plus onéreux et à l'extinction d'emprunts anciens.

↳ Au chapitre des charges exceptionnelles figurent les crédits suivants :

- subventions et indemnisation, dont une provision de 40 k€ pour la commission d'indemnisation amiable pour les travaux du secteur des Planes à Saint Yrieix,
- participation de GA aux travaux dans le cadre de convention de maîtrise d'ouvrage unique,
- crédits du programme pédagogique Charente Nature, ainsi que la subvention au comité d'action sociale.

C'est également au sein de ce chapitre que devront être financées les subventions dans le cadre de l'appel à projet relatif au 1 % solidarité internationale (voir rapport spécifique).

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 13 077 K€, dont 575 K€ d'écritures d'ordre et 12 502 K€ d'écritures réelles.

Les recettes d'ordre ne sont plus impactées cette année par les écritures de régularisation à opérer suite à la reconstitution d'inventaire et à l'ajustement avec l'actif du comptable et retrouvent un niveau similaire aux années antérieures, bien qu'augmenté par les intégrations opérées suite aux fusions et dissolutions de syndicats.

Les recettes réelles sont pour l'essentiel constituées du produit des diverses redevances ainsi que de participations croisées entre les différents budgets.

Dans le cadre de l'harmonisation des redevances émises auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif, il est proposé d'appliquer sur les communes du Grand Angoulême gérées en régie un tarif unique de la redevance assainissement depuis 2018 et de poursuivre une harmonisation de la redevance assainissement pour les autres communes. Le tarif appliqué, adopté par délibération en décembre dernier, permet l'inscription des montants prévisionnels suivants :

- redevance assainissement collectif : 8 500 K€
- taxe de raccordement : 700 K€
- contrôle de branchement : 100 K€

- redevance pour modernisation réseau : 50 K€
- autres prestations de services : 85 K€

Par ailleurs, le budget annexe assainissement bénéficie de flux croisés en provenance du budget principal pour 245 K€, du budget annexe Eau potable pour 136 K€ ainsi que du budget annexe Assainissement non collectif pour 27 K€ pour tenir compte des salaires supportés par ce dernier à leur profit.

Depuis 2019, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a modifié l'attribution des primes épuratoires, ce qui s'est traduit par une très nette diminution pour GrandAngoulême. Le montant des recettes de subvention, au chapitre 74, est attendu quasi à l'identique de 2019 et 2020, soit 240 K€.

Enfin, le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2020 peut être repris par anticipation et s'établit à hauteur de 2 402 K€.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 12 642 K€, dont 575 K€ d'écritures d'ordre de section à section, 100 K€ d'écritures patrimoniales au sein de la section d'investissement et 11 967 K€ d'écritures réelles.

Les écritures d'ordre de section à section sont constituées des reprises de subventions transférables pour 575 K€.

Les crédits pour les écritures d'ordre patrimoniales, à l'intérieur de la section d'investissement, sont équilibrés en dépenses et en recettes et permettent l'intégration des frais d'étude ou le **remboursement d'avances précédemment consenties**.

Les dépenses réelles sont constituées de :

- remboursement du capital de la dette, pour 1 660 K€
 - reprise du résultat antérieur reporté déficitaire de 1 613 K€
 - crédits de dotations annuelles, pour près de 2 614 K€, dont 645 K€ de crédits reportés de l'exercice 2020
 - crédits en lien avec les opérations pluriannuelles, pour environ 6,1 M€ :
 - 4 830 K€ concernent des crédits de paiement d'AP antérieures, dont :
 - 800 K€ pour la STEP de Vindelle,
 - 1 320 K€ pour le programme travaux canalisations (extensions et réhabilitation annuelles),
 - 364 K€ pour le schéma directeur d'assainissement,
- L'opération de réhabilitation des Planes à Saint Yrieix nécessite un crédit de paiement à hauteur de 2 000 K€ en 2021,
- A noter un crédit de report de 216 K€ sur l'AP relative à la STEP de Gond Pontouvre pour honorer une situation réglée en tout début d'année 2021,
 - 1 250 K€ de crédits de paiement concerne la nouvelle AP relatives aux canalisations et ouvrages 2021.

A noter que compte tenu des délais de réalisation des opérations de renouvellement de canalisations, la gestion sous forme d'autorisations de programme et crédits de paiement apparait comme la forme de gestion la plus adéquate pour ces opérations. Il conviendra toutefois de veiller à réajuster chaque année le montant des AP antérieures aux montants des engagements effectivement entrepris afin de préserver les capacités d'investissement de ce budget annexe.

Le détail de ces opérations est repris ci-dessous :

Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP 2 - DELESTAGE STATION GD PONTOUVRE	6 749 474,17	226 201,41	226 201,41	0,00	
AP 3 - TRAVAUX STEP MARSAC	2 200 000,00	199 530,08	118 746,00	80 784,08	
AP 4 - FLEAC - PHOTOVOLTAÏQUES	266 183,23	100,57	100,57	0,00	
AP 5 - TRAVAUX STEP VINDELLE	2 600 000,00	1 276 440,44	800 000,00	476 440,44	
AP 6 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	670 000,00	364 373,29	364 373,29	0,00	
AP 7 - TRVX 2018 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGES	3 880 000,00	20 274,66	20 274,66	0,00	
AP 8 - TRVX 2019 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGES	3 097 748,49	934 254,03	600 000,00	334 254,03	
AP 9 - TRVX 2020 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS ET OUVRAGES	1 350 400,24	746 470,14	700 000,00	46 470,14	
AP 10 - REHABILITATION LES PLANES / SAINT YRIEIX	3 300 000,00	3 153 898,00	2 000 000,00	800 000,00	353 898,00
AP 11 - TRVX 2021 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS ET OUVRAGES	1 750 000,00	1 750 000,00	1 250 000,00	500 000,00	
	25 863 806,13	8 671 542,62	6 079 695,93	2 237 948,69	353 898,00

Les recettes d'investissement, nécessaires à l'équilibre de ces dépenses, s'établissent à 12 642 K€, dont 6 325 K€ d'opérations d'ordre et 6 316 K€ de recettes réelles.

Le virement de 2 725 K€ de la section de fonctionnement et le montant net des amortissements soit 2 925 K€, permettent d'autofinancer une part équivalente des dépenses d'investissement, soit près de 47 % des dépenses.

Un montant de près de 948 K€ a été affecté au financement de la section d'investissement lors de la reprise des résultats de l'année 2020.

Dans le cadre du transfert des effluents de Gond-Pontouvre vers la STEP de Frégeneuil, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a octroyé une aide d'un montant de 3 957 133 €. En 2018 et 2019, deux acomptes ont été versés à hauteur de 2 429 993 €. Le solde de cette subvention attendu en 2020 pour un montant de 1 527 140 € est reporté sur 2021 et devrait être versé au mois de mars.

Une subvention est également attendue de l'Agence de l'Eau pour la STEP de Marsac à hauteur de 384 K€.

Le solde des dépenses est financé par une autorisation d'emprunt, qui s'établit au stade du budget primitif à près de 3 458 K€, et dont le montant appelé sera ajusté en fonction des dépenses effectivement réalisées.

Assainissement non collectif (Budget annexe SPANC)

Le budget annexe Assainissement non collectif proposé pour 2021 est en suréquilibre en section d'investissement avec 26 K€ de recettes et 1 K€ de dépenses et également en suréquilibre en section de fonctionnement, avec 830 K€ de recettes pour 362 K€ de dépenses.

Proposition BP 2021 SPANC							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2019	BP 2020	BP 2021
				Résultat reporté (002)	559	616	549
Crédits nouveaux	334	320	356	Crédits nouveaux	349	270	280
Sous/total opérations réelles	334	320	356	Sous/total opérations réelles	908	886	829
<i>Virement</i>	<i>8</i>	<i>0</i>	<i>0</i>				
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>6</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
Sous/total opérations ordre	12	4	6	Sous/total opérations ordre	1	1	1
TOTAL FONCTIONNEMENT	346	324	362	TOTAL FONCTIONNEMENT	909	887	830
INVESTISSEMENT							
	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2019	BP 2020	BP 2021
<i>Reports</i>	<i>17</i>			<i>Reports</i>			
				<i>Résultat reporté (001)</i>	<i>27</i>	<i>13</i>	<i>20</i>
Autres dépenses	22	3	0	Autres			
Sous/total opérations réelles	39	3	0	Sous/total opérations réelles	27	13	20
				<i>Virement</i>	<i>8</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>Amortissements</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>6</i>
Sous/total opérations ordre	1	1	1	Sous/total opérations ordre	12	4	6
TOTAL INVESTISSEMENT	40	4	1	TOTAL INVESTISSEMENT	40	18	26

▪ Section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 362 K€ contre 324 K€ au BP 2020, en augmentation de 38 K€ et de près de 12 %.

↳ Le Chapitre des charges à caractère général, avec 112 K€ de crédits, est en progression de près de 25 K€ et de 29 % par rapport au BP 2020, essentiellement sous l'effet des dépenses liées à la reprise des données dans le logiciel ANEMONE, à la formation et à la maintenance du logiciel pour un montant de 46,5 K€.

↳ Les prestations dues aux fermiers d'eau pour la facturation de la redevance assainissement non collectif sur les factures d'eau s'élèvent à 9,7 K€.

↳ Le chapitre des charges de personnel est en hausse, à 230 K€ contre 217 K€ au BP 2020. Cette augmentation provient d'un poste de remplaçant sur 6 mois (14 K€) en prévision d'une absence longue d'un agent.

↳ Le chapitre des charges exceptionnelles comprend une inscription pour 2 500 € d'une provision pour titres annulés sur exercices antérieurs ainsi que la subvention au comité d'action sociale pour permettre aux agents de bénéficier des prestations proposées.

Les opérations d'ordre sont constituées pour 5 500 € de la dotation aux amortissements.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 830 K€, dont 890 € d'opérations d'ordre et 829 K€ d'opérations réelles.

Les opérations d'ordre concernent les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles sont constituées :

- des redevances d'assainissement non collectif, des contrôles de conception / réalisation et des contrôles pour vente notaires pour 280 K€.

- de la reprise par anticipation de l'excédent antérieur reporté, soit 549 279 €, en diminution de près de 67 000 € par rapport à 2020.

Sans la reprise de résultat, le budget n'est pas équilibré et serait déficitaire de 82 K€. L'excédent antérieur reporté permet de compenser ce déficit et entraîne un suréquilibre. Celui-ci compensera les déficits à venir jusqu'à épuisement de l'excédent antérieur avant qu'il ne soit nécessaire de procéder à une révision du montant des redevances.

❖ **Section d'investissement**

Hormis la reprise des subventions transférables pour 890 €, il n'y a pas de dépense d'investissement prévue sur ce budget en 2021.

Les recettes d'investissement s'établissent à près de 26 K€, dont 5,5 K€ d'opérations d'ordre (amortissements) et 20,4 K€ de recettes réelles, correspondant à la reprise par anticipation du résultat antérieur reporté d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES AU SPORT ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

La compétence Sport et équipements sportifs menée par l'agglomération de GrandAngoulême peut s'examiner au travers de ses actions et de la vie de ses équipements :

2.1/ Les actions en faveur du sport

64 agents/7 équipements/1 service/ 1 événement majeur organisé en direct

➤ Les équipements de la Politique sportive de GrandAngoulême :

Un projet de budget de fonctionnement pour les équipements en 2021 de **4 522 279 €** qui concerne essentiellement :

- **NAUTILIS : 3 555 724 €** dont 1,4 M€ de dépenses contractuelles ou fixes (fluides et sécurité) et 2 M€ sur le poste RH
- **Stade d'athlétisme : 512 090 €** dont 312 K€ de contrat PPP en fonctionnement

➤ Soutien aux associations sportives et fonds de concours :

- Soutien au SAXV SA PRO : 148 500 € en 2020 Accompagnement sous 2 formes : 60 500 € convention sur des missions d'intérêt général et 88 000 € marketing territorial
 - Un audit de l'association est prévu avec une inscription maximale de 10 K€

- Soutiens en fonctionnement aux autres associations et diverses manifestations : 110 000 €

[ex. : Une quinzaine de manifestations sportives d'intérêt communautaire soutenues en 2019 : 10 clubs de haut niveau amateur (1er et 2ème niveau), et 10 athlètes de haut niveau inscrits sur liste ministérielle + 2 sportifs amateurs (championnat du monde et championnats d'Europe)]

- Fonds de concours, un projet de budget 2021 exceptionnel : 276 000 € + 452 224 € de reports (CA 2019 : 79,9 K€, CA 2020 59,6 K€)

- Forum Sport Santé Environnement :

- **BP 2021 : 55 000 €** hors valorisation des temps d'agents (et 1 stagiaire pendant 6 mois) et des espaces (55 000 € en 2020),

- 13 200 visiteurs sur 2 jours soit environ 10% de la population du territoire, 1 700 bénévoles, 138 associations, une vingtaine de partenaires publics et privés. Ce forum permet la mise en valeur du monde associatif du territoire.

- **Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent** : Animation, communication, gardiennage, achat de fournitures, locations mobilières, réception, nettoyage, prestations diverses.

2.2/ Les équipements sportifs

NAUTILIS

- **BP 2021 Fonctionnement : 3 555 724 €** (contre 3 601 996,21 € en 2019), **dont 2 001 528 €** poste RH, recettes 2021 : **1 071 000 €**.
- **BP 2021 : Investissement : 1 257 141,22 €** dont fin **AP/CP Photovoltaïque = 44 541,22 €**, **APCP Nautilus - Toiture = 50 K€** et nouvelle **APCP Nautilus – Groupe Froid = 400 K€** + 343,5 K€ de reports
- 37 agents / 390 000 entrées en 2019

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent notamment :

- le remplacement des BAES,
- le remplacement des dalles de la patinoire,
- le remplacement du tableau de chronométrage
- réfection liner Pentagliss du bassin extérieur
- mobiliers d'accueil et autres matériels techniques,
- les charges de fonctionnement correspondant à la maintenance des bâtiments, leur entretien et leur conduite et aux consommations de fluides : eau, gaz et électricité.

Pour rappel, deux Autorisations de programme sont en cours pour Nautilus et une nouvelle opération est proposée pour la patinoire :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	Nouveau CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 36 - NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE	10201718	1 070 000,00	75 606,49	44 541,22	31 065,27		
AP 37 - NAUTILIS - TOITURE	10201719	2 510 400,00	2 470 697,50	50 000,00	0,00		2 420 697,50
AP 77 - NAUTILIS GROUPE FROID - P1	1077 -10202110	1 600 000,00	1 600 000,00	400 000,00	1 180 000,00	20 000,00	

- **Dans ce contexte** : un travail d'optimisation est engagé depuis 2010.

Depuis 2010, 6 postes ont été supprimés, des réorganisations de service sont régulièrement menées, des tâches redéployées. Une partie de l'équipe a assuré la prise en compte de nouveaux équipements sportifs communautaires à effectif constant (baignades de Vindelle et Marsac, gymnase de Dirac et centre sportif de Champniers). L'optimisation sur les heures d'ouverture a déjà été effectuée.

L'agglomération a mis en place d'un tarif CE plus avantageux qui permet de développer le préachat et d'augmenter les recettes depuis 2016, les tarifs sont ajustés au mieux.

Des efforts importants en investissement sont réalisés sur le volet économies d'énergie afin de réduire l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie (-30% de conso d'électricité depuis 2009).

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services. La colonne intitulée RE 2020 correspond aux crédits de reports (restes à réaliser de l'exercice 2020 repris au BP 2021).

F*		(Plusieurs) NAUTILIS							
Secteur Sens	Chapitre Voté		SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020
F	D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	ADMINISTRATION GENERALE		0,00 €	709,30 €	371,20 €	400,00 €	
			ATELIER MECANIQUE	219,29 €	4 400,00 €	4 400,00 €	485,18 €	2 500,00 €	
			COMMUNICATION	18 271,75 €	16 500,00 €	16 500,00 €	12 577,64 €	16 500,00 €	
			CONSEIL JURIDIQUE	28 553,22 €	40 177,00 €	58 350,02 €	45 491,56 €	30 000,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	12 564,80 €	3 323,00 €	3 479,00 €	1 127,04 €		
			FINANCES	3 892,59 €	3 350,00 €	3 750,00 €	2 660,19 €	2 681,00 €	
			NAUTILIS	676 439,46 €	829 900,00 €	766 190,70 €	685 066,68 €	766 450,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	22 914,49 €	3 500,00 €	40 240,00 €	27 250,14 €	10 673,00 €	
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	3 288,22 €	0,00 €	1 400,05 €	1 400,05 €	3 288,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	36 644,97 €	44 100,00 €	40 039,00 €	29 808,59 €	43 720,00 €	
			ENERGIE	685 058,15 €	600 000,00 €	585 000,00 €	547 658,72 €	670 000,00 €	
			UNITE DE GESTION RESSOURCES					6 512,00 €	
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 487 846,94 €	1 545 250,00 €	1 520 058,07 €	1 353 896,99 €	1 552 724,00 €	
		012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	RESSOURCES HUMAINES	2 061 812,61 €	2 061 701,00 €	2 066 301,10 €	1 914 865,41 €	2 001 528,00 €	
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		2 061 812,61 €	2 061 701,00 €	2 066 301,10 €	1 914 865,41 €	2 001 528,00 €	
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	NAUTILIS	33 155,80 €	17 850,00 €	17 850,00 €	0,00 €		
			RESSOURCES HUMAINES	18 358,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €		
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		51 513,80 €	33 350,00 €	33 350,00 €	15 500,00 €		
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	FINANCES	822,86 €					
			NAUTILIS		0,00 €	1 500,00 €	862,26 €	1 000,00 €	
		Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		822,86 €	0,00 €	1 500,00 €	862,26 €	1 000,00 €	
	Total D			3 601 996,21 €	3 640 301,00 €	3 621 209,17 €	3 285 124,66 €	3 555 252,00 €	
	R	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	RESSOURCES HUMAINES	5 202,10 €	0,00 €	0,00 €	12 696,53 €		
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES		5 202,10 €	0,00 €	0,00 €	12 696,53 €		
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE	NAUTILIS	1 223 887,23 €	1 371 000,00 €	921 000,00 €	874 772,10 €	1 071 000,00 €	
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 223 887,23 €	1 371 000,00 €	921 000,00 €	874 772,10 €	1 071 000,00 €	
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	CONSEIL JURIDIQUE	2 255,42 €	0,00 €	156,00 €	688,29 €		
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	3 866,67 €					
			NAUTILIS	2 119,37 €	0,00 €	0,00 €	2,30 €		
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		8 241,46 €	0,00 €	156,00 €	690,59 €		
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	FINANCES		0,00 €	0,00 €	265 570,08 €		
		Total 78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00 €	0,00 €	0,00 €	265 570,08 €		
	Total R			1 237 330,79 €	1 371 000,00 €	921 156,00 €	1 153 729,30 €	1 071 000,00 €	
I	D	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	0,00 €	865,00 €	864,00 €	8 400,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €	22 000,00 €	10 872,00 €	0,00 €	4 500,00 €	10 872,00 €
		Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00 €	22 000,00 €	11 737,00 €	864,00 €	12 900,00 €	10 872,00 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	ATELIER MECANIQUE	0,00 €	25 000,00 €	31 775,71 €	31 775,71 €		
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	86 334,00 €	5 000,00 €	32 449,00 €	19 623,56 €		10 345,78 €
			NAUTILIS	52 887,97 €	82 000,00 €	156 452,22 €	104 137,31 €	147 000,00 €	34 147,72 €
			RESSOURCES HUMAINES	780,00 €	0,00 €	0,00 €	2 186,24 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	26 231,56 €	18 000,00 €	19 029,00 €	4 266,00 €	17 700,00 €	1 028,72 €
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES		166 233,53 €	130 000,00 €	239 705,93 €	161 988,82 €	164 700,00 €	45 522,22 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	213 787,20 €	404 500,00 €	314 667,54 €	131 446,88 €	504 000,00 €	180 766,58 €
			NAUTILIS	0,00 €	96 000,00 €	125 994,00 €	16 819,88 €	75 000,00 €	103 268,39 €
			SYSTEMES D INFORMATION	5 116,07 €	29 000,00 €	3 085,00 €	0,00 €	6 000,00 €	3 076,74 €
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS		218 903,27 €	529 500,00 €	443 746,54 €	148 266,76 €	585 000,00 €	287 111,71 €
		AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAÏQUE	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	21 670,16 €	890 000,00 €	960 780,62 €	929 715,35 €	44 541,22 €	
		Total AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAÏQUE		21 670,16 €	890 000,00 €	960 780,62 €	929 715,35 €	44 541,22 €	
		AP 37-NAUTILIS - TOITURE	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €				50 000,00 €	
		Total AP 37-NAUTILIS - TOITURE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	
		AP 77-NAUTILIS GROUPE FROID - P1	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE					400 000,00 €	
		Total AP 77-NAUTILIS GROUPE FROID - P1		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400 000,00 €	
	Total D			406 806,96 €	1 571 500,00 €	1 655 970,09 €	1 240 834,93 €	1 257 141,22 €	343 505,93 €
	R	13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	NAUTILIS	44 771,61 €					
		Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		44 771,61 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	NAUTILIS		0,00 €	0,00 €	150,00 €		
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00 €	0,00 €	0,00 €	150,00 €	0,00 €	0,00 €
		AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAÏQUE	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	0,00 €	6 634,17 €	606 000,00 €	
		Total AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAÏQUE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 634,17 €	606 000,00 €	0,00 €
	Total R			44 771,61 €	0,00 €	0,00 €	6 784,17 €	606 000,00 €	0,00 €

STADE D'ATHLETISME

BP 2021 fonctionnement : 512 090 € dont 312 000 € pour le PPP et 27 116 € poste RH, recettes 2021 : 4 500 €

BP 2021 investissement : 222 000 € de crédits nouveaux, dont 180 000 € de remboursement capital PPP + 16,6 K€ de reports.

1 200 licenciés et usagers pratiquants en 2019, la fermeture des deux stades de la ville d'Angoulême (St Cybard et Lunesse) a entraîné un report des demandes d'activités d'athlétisme sur le stade dès la rentrée 2018.

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent : l'entretien des pelouses et des bâtiments (en dehors de l'entretien et gros renouvellement (EGR) confié au partenaire ASP), la consommation des fluides.

Dans ce contexte : un travail d'optimisation est engagé depuis 2015 sur les principaux leviers :

- Optimisation des consommations énergétiques
- Optimisation du budget de fonctionnement (stabilité)
- Stabilisation de la masse salariale: transfert d'un agent de NAUTILIS pour la prise de poste de responsable (sans remplacement à NAUTILIS)
 - Emploi de CAE, puis EAV jusqu'en 2018 (recette). Aujourd'hui les trois postes sont occupés par des agents fonctionnaires titulaires.

F° STADE ATHLETISME				CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020	
Sectir Sens	Chapitre Voté	SERVICES								
F	D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	ATELIER MECANIQUE	119,49 €	1 500,00 €	1 500,00 €	105,17 €	1 000,00 €		
			CONSEIL JURIDIQUE	791,94 €	1 200,00 €	1 200,00 €	267,17 €	1 200,00 €		
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	689,81 €	531,00 €	422,00 €	387,39 €	47,00 €		
			FINANCES	92,85 €	100,00 €	100,00 €	1,27 €			
			RESSOURCES HUMAINES	2 656,70 €	300,00 €	2 300,00 €	739,15 €			
			STADE D ATHLETISME	118 170,06 €	142 000,00 €	142 000,00 €	105 634,78 €	133 350,00 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	3 115,27 €	3 550,00 €	3 764,00 €	1 902,29 €	5 700,00 €		
			ENERGIE	17 582,45 €	24 550,00 €	22 593,00 €	22 003,53 €	20 100,00 €		
			UNITE DE GESTION RESSOURCES					93,00 €		
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	143 218,57 €	173 731,00 €	173 879,00 €	131 040,75 €	161 490,00 €		
			012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	RESSOURCES HUMAINES	168 529,15 €	149 900,00 €	149 615,30 €	160 752,79 €	161 100,00 €	
				Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	168 529,15 €	149 900,00 €	149 615,30 €	160 752,79 €	161 100,00 €	
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	RESSOURCES HUMAINES	1 490,00 €	1 725,00 €	1 725,00 €	1 725,00 €		
Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 490,00 €	1 725,00 €		1 725,00 €	1 725,00 €					
66-CHARGES FINANCIERES	STADE D ATHLETISME	191 827,54 €	192 700,00 €	192 700,00 €	190 162,92 €	189 500,00 €				
	Total 66-CHARGES FINANCIERES	191 827,54 €	192 700,00 €	192 700,00 €	190 162,92 €	189 500,00 €				
Total D		505 065,26 €	518 056,00 €	517 919,30 €	483 681,46 €	512 090,00 €				
R	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	206,82 €	0,00 €	0,00 €	-103,41 €				
		RESSOURCES HUMAINES	3 844,52 €	0,00 €	0,00 €	727,37 €				
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	4 051,34 €	0,00 €	0,00 €	623,96 €				
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 563,64 €	0,00 €	0,00 €	3 422,73 €				
Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 563,64 €	0,00 €	0,00 €	3 422,73 €						
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	STADE D ATHLETISME	4 352,70 €	4 000,00 €	4 000,00 €	3 078,95 €	4 000,00 €				
	Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 352,70 €	4 000,00 €	4 000,00 €	3 078,95 €	4 000,00 €				
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	FINANCES	2 575,00 €			41 443,30 €					
	Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 575,00 €	0,00 €	0,00 €	41 443,30 €					
Total R		15 542,68 €	4 000,00 €	4 000,00 €	48 568,94 €	4 000,00 €				
I	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	STADE D ATHLETISME	175 104,10 €	179 000,00 €	179 000,00 €	176 768,72 €	180 000,00 €			
		Total 16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	175 104,10 €	179 000,00 €	179 000,00 €	176 768,72 €	180 000,00 €			
	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €				15 000,00 €			
		STADE D ATHLETISME	5 168,16 €	3 000,00 €	3 213,68 €	3 081,39 €	3 000,00 €			
		SYSTEMES D INFORMATION	502,80 €	20 000,00 €	30 201,00 €	29 171,74 €	7 000,00 €			
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 670,96 €	23 000,00 €	33 414,68 €	32 253,13 €	25 000,00 €			
	23-IMMOBILISATIONS EN COURS	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	4 302,00 €	0,00 €	691,00 €	690,64 €	77 000,00 €			
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	4 302,00 €	0,00 €	691,00 €	690,64 €	77 000,00 €			
	Total I		185 077,06 €	202 000,00 €	213 105,68 €	209 712,49 €	282 000,00 €			

CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES

Seul équipement de l'agglomération à accueillir à la fois des pratiquants sur 4 terrains de tennis, 3 terrains de squash et 3 courts de badminton, une salle de remise en forme, une salle de tennis de table, une salle de danse.

BP 2021 Fonctionnement : 222 769 € dont 156 038 € poste RH, recettes 2021 : 71 000 € (54 K€ en 2020)

BP 2021 Investissement : 27 100 € de crédits nouveaux et 134 K€ de reports.

- 4 agents / 136 cartes d'abonnement / 7 000 séances toutes disciplines confondues en 2019

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent : l'énergie, la maintenance des bâtiments et les travaux de réparation et de remise aux normes.

Dans ce contexte une réflexion sur l'attractivité de l'équipement et le développement de son activité commerciale a été menée en 2019 portant sur :

- les potentialités du site au regard des exigences nouvelles des administrés,
- les axes de progrès en matière d'infrastructures, d'équipements et de service,
- leurs incidences sur les investissements à consentir pour y parvenir,
- les incidences sur le compte de résultat.
- les modalités de gestion de cet équipement

En 2021, le devenir de cet équipement reste à définir.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

F° CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES (BC)

Secteur Sens	Chapitre Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020	
F	D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	CENTRE SPORTIF	9 448,72 €	2 680,00 €	2 680,00 €	0,00 €	2 700,00 €	
			COMMUNICATION	315,60 €	500,00 €	500,00 €	0,00 €	500,00 €	
			CONSEIL JURIDIQUE	169,40 €	15 666,00 €	15 937,21 €	2 271,21 €	2 100,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	9 170,70 €	26 727,00 €	18 844,00 €	12 544,48 €	24 519,00 €	
			FINANCES	234,62 €	250,00 €	250,00 €	161,90 €	162,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	7 175,01 €	8 020,00 €	8 620,00 €	5 560,39 €	10 177,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	6 516,00 €	11 700,00 €	10 872,00 €	5 182,00 €	6 800,00 €	
			ENERGIE	13 089,58 €	20 500,00 €	19 466,00 €	12 365,43 €	19 700,00 €	
			UNITE DE GESTION RESSOURCES					73,00 €	
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	46 119,63 €	86 043,00 €	77 169,21 €	38 085,41 €	66 731,00 €	
			012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	RESSOURCES HUMAINES	152 150,00 €	153 798,00 €	153 594,50 €	155 472,63 €	156 038,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	152 150,00 €	153 798,00 €	153 594,50 €	155 472,63 €	156 038,00 €	
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	RESSOURCES HUMAINES	1 500,00 €	2 155,00 €	2 155,00 €	2 155,00 €	
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500,00 €	2 155,00 €	2 155,00 €	2 155,00 €		
			67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	CENTRE SPORTIF		0,00 €	1 680,00 €	1 679,70 €	
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES			0,00 €	1 680,00 €	1 679,70 €	
			68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	FINANCES	16 797,74 €				
			Total 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	16 797,74 €					
			Total D		216 567,37 €	241 996,00 €	234 598,71 €	197 392,74 €	222 769,00 €
	R	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE	CENTRE SPORTIF	58 041,87 €	55 000,00 €	43 000,00 €	42 397,96 €	55 000,00 €	
	Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	58 041,87 €	55 000,00 €	43 000,00 €	42 397,96 €	55 000,00 €			
	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	CENTRE SPORTIF	18 824,59 €	18 000,00 €	18 000,00 €	10 057,61 €	16 000,00 €		
	Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 824,59 €	18 000,00 €	18 000,00 €	10 057,61 €	16 000,00 €			
	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	CONSEIL JURIDIQUE		0,00 €	874,00 €	1 123,89 €			
		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	29,34 €						
		FINANCES		0,00 €	0,00 €	800,00 €			
	Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	29,34 €	0,00 €	874,00 €	1 923,89 €				
	Total R		76 895,80 €	73 000,00 €	61 874,00 €	54 379,46 €	71 000,00 €		
I	D	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €					
		Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €						
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	1 693,20 €	1 300,00 €	1 895,00 €	2 100,82 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €	1 450,00 €	1 450,00 €	0,00 €	2 500,00 €	
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 693,20 €	2 750,00 €	3 345,00 €	2 100,82 €	2 500,00 €		
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	26 711,96 €	10 500,00 €	160 747,49 €	26 641,96 €	24 600,00 €	
				26 711,96 €	10 500,00 €	160 747,49 €	26 641,96 €	24 600,00 €	
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	26 711,96 €	10 500,00 €	160 747,49 €	26 641,96 €	24 600,00 €	134 045,63 €	
		Total D	28 405,16 €	13 250,00 €	164 092,49 €	28 742,78 €	27 100,00 €	134 045,63 €	
			R	13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	FINANCES	93 600,00 €			
	Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	93 600,00 €							
Total R		93 600,00 €							

BAGNADES de MARSAC et VINDELLE

BP 2021 fonctionnement : 36 380 € dont 27 116 € poste RH, recettes 2021 : 4 500 €
BP 2021 investissement : 222 000 € de crédits nouveaux + 16,6 K€ de reports (des recettes pour 396 K€ sont attendues en 2021)

Sites gérés par l'équipe de NAUTILIS avec l'équipe régie et espaces paysagers pour l'entretien du site.

- 8 000 personnes en moyenne chaque été
 - **Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement sont le recrutement de maitre-nageur du 1^{er} juillet au 31 août de chaque année avec un renforcement des effectifs**
 - **et en investissement, à Vindelle** : la réfection de l'escalier bois du chalet, la remise en état de la berge de la baignade, l'agencement du poste de secours, le réaménagement de l'aire de baignade et du Toboggan, la création d'une petite cabane de rangement, une toile d'ombrage et une barrière de sécurité entre jeux et accès; **à Marsac** : la création de mains-courantes sur rampe PMR.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

F° BAGNADES									
Secteur Sens	Chapitre	Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020
⇒F	⇒D	⇒011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	BAGNADES	8 612,11 €	10 000,00 €	11 000,00 €	9 164,13 €	8 605,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	4 559,78 €	6 452,00 €	4 912,00 €	646,60 €	309,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	144,00 €	0,00 €	0,00 €	96,65 €	150,00 €	
			ESPACES PUBLICS	-158,40 €	175,00 €	1 881,00 €	1 706,00 €		
			ENERGIE	77,38 €	78,00 €	140,00 €	139,14 €	200,00 €	
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 234,87 €	16 705,00 €	17 933,00 €	11 752,52 €	9 264,00 €	
		⇒012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	RESSOURCES HUMAINES	26 018,56 €	23 300,00 €	23 300,00 €	29 212,75 €	27 116,00 €	
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	26 018,56 €	23 300,00 €	23 300,00 €	29 212,75 €	27 116,00 €	
		⇒67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	BAGNADES	0,00 €	100,00 €	100,00 €	0,00 €		
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	100,00 €	100,00 €	0,00 €		
	Total D			39 253,43 €	40 105,00 €	41 333,00 €	40 965,27 €	36 380,00 €	
	⇒R	⇒013-ATTENUATIONS DE CHARGES	RESSOURCES HUMAINES		0,00 €	0,00 €	40,37 €		
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES		0,00 €	0,00 €	40,37 €		
		⇒70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE	BAGNADES	1 335,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 714,18 €	4 500,00 €	
			POLITIQUE SPORTIVE	0,00 €					
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 335,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 714,18 €	4 500,00 €	
	Total R			1 335,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 754,55 €	4 500,00 €	
⇒I	⇒D	⇒20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		5 000,00 €	5 000,00 €	3 573,86 €		
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 000,00 €	5 000,00 €	3 573,86 €		
		⇒21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BAGNADES					1 000,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €				2 000,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	5 701,18 €	0,00 €	1 832,16 €	0,00 €		
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 701,18 €	0,00 €	1 832,16 €	0,00 €	3 000,00 €	
		⇒23-IMMOBILISATIONS EN COURS	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	117 512,26 €	8 000,00 €	13 815,18 €	10 778,83 €	174 000,00 €	3 032,34 €
			ESPACES PUBLICS	45 291,21 €	60 000,00 €	60 777,14 €	47 237,50 €	45 000,00 €	13 539,42 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	162 803,47 €	68 000,00 €	74 592,32 €	58 016,33 €	219 000,00 €	16 571,76 €
	Total D			168 504,65 €	73 000,00 €	81 424,48 €	61 590,19 €	222 000,00 €	16 571,76 €
	⇒R	⇒13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	148 460,66 €	93 697,00 €	93 697,00 €	0,00 €	395 666,00 €	
			POLITIQUE SPORTIVE		0,00 €	0,00 €	93 697,00 €		
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	148 460,66 €	93 697,00 €	93 697,00 €	93 697,00 €	395 666,00 €	
	Total R			148 460,66 €	93 697,00 €	93 697,00 €	93 697,00 €	395 666,00 €	

CENTRE EQUESTRE – LA TOURETTE

- **BP 2021 fonctionnement : 175 322 €** (avec un report de 13 392 € correspondant à l'étude de DSP pour son renouvellement) **dont 138 600 € DSP**
- **BP 2021 investissement : 61 400 €** de crédits nouveaux + 24 039,06 € de reports

Site confié en DSP depuis 2003, l'association l'Etrier Charentais a déjà été renouvelée par deux fois dans sa gestion. Actuellement la pratique du sport équestre connaît des difficultés sur le territoire national (baisse d'activités car la pratique est onéreuse en ces temps de crise économique ; offre équestre abondante, concurrentielle et très diversifiée ; équipement mal desservi par les transports en commun ; problème de renouvellement de clientèle ; forte baisse de la pratique du poney ; fin des contrats aidés)

390 cavaliers, une trentaine de compétitions en 2019.

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent : la garantie de ressources versée dans le cadre de la DSP, la subvention de fonctionnement pour la sécurisation du FESTI JUMP FESTI PRO, l'entretien et la maintenance des terrains et bâtiments et des investissements concernant les installations du centre équestre (travaux d'accessibilité, mise en sécurité Hangar à fourrage, mises aux normes électrique et sécurité et remplacement lices pour la mise en sécurité de la carrière (paddock échauffement, 100 ml)...))

Dans ce contexte, un bilan de fin de DSP est à prévoir pour 2021 pour permettre de dégager les perspectives pour les années à venir (reconduction ou nouveau contrat en juillet 2021)

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

F° CENTRE EQUESTRE LA TOURETTE										
Sectif Sens	Chapitre Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020		
F	D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	CONSEIL JURIDIQUE	2 273,45 €	3 284,00 €	3 284,00 €	2 331,00 €	1 000,00 €		
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	5 409,39 €	12 858,00 €	12 358,00 €	13 367,99 €	15 000,00 €		
			POLITIQUE SPORTIVE		10 000,00 €	25 518,00 €	12 126,00 €	5 000,00 €	13 392,00 €	
			ESPACES PUBLICS	11 971,02 €	13 000,00 €	15 059,26 €	11 602,12 €			
			UNITE DE GESTION RESSOURCES					2 330,00 €		
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL		19 653,86 €	39 142,00 €	56 219,26 €	39 427,11 €	23 330,00 €	13 392,00 €
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	POLITIQUE SPORTIVE	137 381,00 €	138 600,00 €	138 600,00 €	138 517,00 €	138 600,00 €	
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		137 381,00 €	138 600,00 €	138 600,00 €	138 517,00 €	138 600,00 €	
			Total D		157 034,86 €	177 742,00 €	194 819,26 €	177 944,11 €	161 930,00 €	13 392,00 €
		R	73-IMPOTS ET TAXES	FINANCES	2 667,86 €	2 600,00 €	2 600,00 €	0,00 €	2 600,00 €	
Total 73-IMPOTS ET TAXES				2 667,86 €	2 600,00 €	2 600,00 €	0,00 €	2 600,00 €		
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	POLITIQUE SPORTIVE			11 301,00 €	11 591,00 €	11 591,00 €	11 734,39 €	11 830,00 €		
Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				11 301,00 €	11 591,00 €	11 591,00 €	11 734,39 €	11 830,00 €		
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	CONSEIL JURIDIQUE				0,00 €	0,00 €	108,15 €			
Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS					0,00 €	0,00 €	108,15 €			
	Total R		13 968,86 €	14 191,00 €	14 191,00 €	11 842,54 €	14 430,00 €			
I	D	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	2 875,32 €	0,00 €	436,00 €	0,00 €		435,66 €	
			RESSOURCES HUMAINES					1 400,00 €		
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 875,32 €	0,00 €	436,00 €	0,00 €	1 400,00 €	435,66 €	
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	40 000,00 €	95 000,00 €	31 329,02 €	60 000,00 €	23 603,40 €	
	Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00 €	40 000,00 €	95 000,00 €	31 329,02 €	60 000,00 €	23 603,40 €		
	Total D		2 875,32 €	40 000,00 €	95 436,00 €	31 329,02 €	61 400,00 €	24 039,06 €		

GYMNASE DE DIRAC

- **BP 2021 fonctionnement : 19 994 €**
- **BP 2021 investissement : 14 157,30 €** de crédits nouveaux

5 associations (dont 2 nouvelles en 2019), le centre de loisirs quelques écoles utilisent le gymnase.

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent : les fluides, l'entretien et la maintenance du bâtiment.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

F° GYMNASSE DE DIRAC (VE)											
Sectic	Sens	Chapitre	Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020	
⊖	F	⊖	D	⊖	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	CONSEIL JURIDIQUE	0,00 €	400,00 €	400,00 €	252,00 €	300,00 €
						CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	2 105,31 €	14 650,00 €	14 060,00 €	11 767,31 €	11 894,00 €
						SYSTEMES D INFORMATION	294,52 €	300,00 €	300,00 €	199,86 €	300,00 €
						ENERGIE	5 857,60 €	7 500,00 €	7 300,00 €	3 462,20 €	7 500,00 €
						Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 257,43 €	22 850,00 €	22 060,00 €	15 681,37 €	19 994,00 €
						Total D	8 257,43 €	22 850,00 €	22 060,00 €	15 681,37 €	19 994,00 €
		⊖	R	⊖	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	CONSEIL JURIDIQUE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29,50 €	
						CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	285,30 €				
						Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	285,30 €	0,00 €	0,00 €	29,50 €	
						Total R	285,30 €	0,00 €	0,00 €	29,50 €	
⊖	I	⊖	D	⊖	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	140,04 €				
						Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140,04 €				
						23-IMMOBILISATIONS EN COURS	3 512,02 €	5 000,00 €	2 990,00 €	2 582,68 €	12 500,00 €
						Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	3 512,02 €	5 000,00 €	2 990,00 €	2 582,68 €	12 500,00 €
						OP GYMNASSE DIRAC	0,00 €	1 657,30 €	1 657,30 €	0,00 €	1 657,30 €
						Total OP GYMNASSE DIRAC	0,00 €	1 657,30 €	1 657,30 €	0,00 €	1 657,30 €
						Total D	3 652,06 €	6 657,30 €	4 647,30 €	2 582,68 €	14 157,30 €

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

Vous trouverez ci-dessous les différentes propositions d'inscription de crédit au titre du budget primitif 2021 pour le budget annexe des déchets ménagers.

Le budget annexe des déchets ménagers s'établit à 34 716 K€ dont 24 185 K€ au titre de la section de fonctionnement et 9 531 K€ au titre de la section d'investissement.

Proposition BP 2021 DECHETS MENAGERS							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2019	BP 2020	BP 2021
Reports			6	Résultat reporté (002)	4 805	5 433	6 324
011 Charges à caractère général	4 069	3 889	3 756	013 Atténuation charges	53		104
012 Charges de personnel	7 579	7 677	8 416	70 Produits des services	1 202	1 327	1 176
014 Atténuation produits	95	110	110	73 Fiscalité	16 288	16 188	16 541
65 Autre charges gestion courante	4 323	4 319	4 539	74 Dotations	91	0	17
66 Charges financières	21		0	76 Produits financiers	0		
67 Charges exceptionnelles	225	184	75	77 Produits exceptionnels	10	1	1
68 Dotation aux provisions	0			78 Reprise de provisions			
Sous/total opérations réelles	16 313	16 179	16 902	Sous/total opérations réelles (hors résultat antérieur)	17 644	17 516	17 839
Dotation aux amortissements	1 523	1 336	1 442	Opérations ordre	122	0	22
Virement	4 735	5 434	5 841				
Sous/total opérations ordre	6 257	6 770	7 283	Sous/total opérations ordre	122	0	22
TOTAL FONCTIONNEMENT	22 570	22 949	24 185	TOTAL FONCTIONNEMENT	22 570	22 949	24 185
INVESTISSEMENT							
	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2019	BP 2020	BP 2021
Reports	2 347	1 630	1 610	Résultat reporté (001)		25	1 154
Résultat reporté (001)	772		0	Excédents capitalisés (1068)	3 120	1 605	456
AP/CP	3 011	1 387	1 396	10 FCTVA	950	441	500
20 Immobilisations incorporelles	70	126	118	16 Autorisation emprunt	1	0	
204 Subventions équipement	0	1 000	800	13 Subv investissement reçues	1 343		
21 Immobilisations corporelles	2 421	2 667	2 158	204 Subventions équipement AP	0	522	
23 Immobilisations en cours	2 553	2 552	3 289	23 Immobilisations en cours			
16 Remboursement dette	375	1	1	26 Participations et créances			
Sous/total opérations réelles (hors résultat antérieur et reports)	8 430	7 733	7 762	Sous/total opérations réelles (hors résultat antérieur)	2 294	963	500
				Virement	4 735	5 434	5 841
Opérations patrimoniales	310	137	137	Opérations patrimoniales	310	137	137
Autres opérations	122	0	22	Amortissements	1 523	1 336	1 442
Sous/total opérations ordre	432	137	159	Sous/total opérations ordre	6 567	6 907	7 420
TOTAL INVESTISSEMENT	11 981	9 500	9 531	TOTAL INVESTISSEMENT	11 981	9 500	9 531

I – La section de fonctionnement

A – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont de 24 185 K€, dont 7 283 K€ d'opération d'ordre.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 16 902 K€ et sont en hausse de 723 K€ et de 4,5 % par rapport au BP 2020.

- Les charges à caractère général : 3 756 K€ contre 3 889 K€ en 2020, soit une baisse de 133 K€ et de 3,5 %.

Cette baisse concerne essentiellement le poste d'entretien et réparation du matériel roulant, lié à une diminution de l'externalisation d'un certain nombre de prestation ainsi qu'un ajustement de la prévision de remboursement des frais de carburant au budget principal.

- Les dépenses de personnel : 8 415 K€ contre 7 677 K€ au BP 2020 et 8 477 K€ au total de l'année 2020, soit une augmentation de 9,6 %.

Les dépenses de personnel proposées au BP 2020 ont dû être significativement augmentées en cours d'année 2020, en lien notamment avec la crise sanitaire. Les agents les plus fragiles ont dû être maintenus à domicile et remplacés sur leurs postes pour assurer les missions de collecte. La mise en place de tournées hebdomadaires de ramassage pour la collecte sélective sur l'ensemble du territoire a eu un impact budgétaire avéré sur ces dépenses et des optimisations sont à l'étude pour contenir ce poste.

Pour 2021, le montant des dépenses de personnel est quasi le même qu'au total de l'année 2020 car des contraintes réglementaires viennent se greffer aux aléas de la COVID19 soit :

↳ A compter du 1^{er}/01/2021, application de la prime de précarité (décret 2020.1296 du 23/10/2020). Elle est attribuée aux contractuels dont la durée du contrat est inférieure ou égale à un an tant sur le traitement que sur les congés payés : 185 K€ ,

↳ Aléas COVID19 : pour pallier aux ASA, il est nécessaire d'avoir recours aux contractuels ou intérimaires : 240 K€

- Les autres charges de gestion courantes : 4 539 K€ contre 4 319 K€ au BP 2020, soit une augmentation de 220 K€ et de 5 %

Pour l'essentiel, ce chapitre correspond à l'adhésion à CALITOM pour le traitement des déchets : (+ 115 K€) soit 4 115 K€.

L'augmentation du coût traitement des déchets, compétence déléguée à Calitom, est liée à plusieurs phénomènes :

- une baisse du coût du rachat de la tonne en matière de collecte sélective. Actuellement, le prix de rachat est de 142 € HT la tonne mais ce prix est en baisse sur le marché et le budget 2021 est construit sur la base d'un prix de rachat de 120 € HT, soit, sur la base de l'évolution des tonnages, une incidence de + 368 K€

- une augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) de 12 € HT qui se répercute sur le coût de traitement des ordures ménagères résiduelles. A noter que la TGAP va continuer à augmenter dans les années à venir, l'augmentation totale prévisionnelle étant de 40 € HT/tonne.

- une augmentation du prix de l'enfouissement de la tonne d'ordure ménagère : la Charente est désormais « exportatrice » de déchets vers d'autres départements et le prix de l'enfouissement va constamment en augmentant. Le marché passé par Calitom est renouvelé en 2021 et l'augmentation est déjà connue : + 18,5 €/tonne.

La conjonction de ces différents facteurs entraîne une hausse du coût du traitement et l'augmentation proposée de 115 K€ est par ailleurs le fruit d'une optimisation maximale. Cela démontre s'il en était encore besoin l'absolue nécessité d'aller vers une réduction des tonnages de déchets produits, vers un tri de qualité et vers un maximum de recyclage et valorisation.

Ce chapitre enregistre également les prévisions budgétaires pour :

- la prestation de service complémentaire pour maintenir l'attractivité touristique du plateau d'Angoulême : 105 K€ (conformément à la délibération 2020.12.394)
- le fonds de concours aux communes pour les aires communales de dépôts de branchages
- les subventions à Charente Nature, au comité d'action sociale
- le soutien à la collecte des biodéchets dans les associations
- des provisions pour créances éteintes ou admises en non-valeur et redevances pour concessions et licences.

C'est au sein de ce chapitre que devront également être financées les subventions accordées dans le cadre de l'appel à projet proposé au titre du 1% solidarité internationale (voir rapport spécifique).

B – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont de 24 185 K€, dont 21,5 K€ de recettes d'ordre correspondant aux reprises de subventions transférables.

Les recettes réelles s'élèvent à 24 164 K€, contre 22 949 K€ au BP 2020. L'augmentation de 1 215 K€ étant essentiellement portée par l'évolution du résultat antérieur reporté.

Elles se composent :

- De produits des services pour 1 176 K€ (1 327 K€ au BP 2020) qui concernent exclusivement la redevance spéciale,
- Du produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, évalué pour 2021 à 16 540 870 €, en hausse de 353 K€ par rapport à 2020 en lien avec la seule évolution des bases, le taux restant inchangé,
- De la reprise de l'excédent antérieur reporté pour 6 324 K€ (+ 892 K€ par rapport à 2020)

L'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement permet d'alimenter le virement vers la section d'investissement à hauteur de 5 841 K€.

II – La section d'investissement

A – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de 9 531 K€, dont 1 610 K€ de dépenses reportées de 2020 et 158,5 K€ de dépenses d'ordre (opérations patrimoniales et reprise de subventions transférables).

Hors dépenses reportées, **les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 7 762 K€** (contre 7 733 K€ au BP 2020).

- Les dépenses liées à la programmation pluriannuelle des investissements : 1 402 K€ et ventilés comme suit :

Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 3 - COLONNES ENTERREES	3 800 000,00	939 325,04	250 000,00	350 000,00	166 060,14	173 264,90
AP 4 - DECHETTERIE DE BREBONZAT	3 865 000,00	136 846,08	136 846,08			
AP 7 - CENTRE TECHNIQUE DE FREGENEUIL	864 500,00	3 063,69	3 063,69	0,00		
AP 8 - DECHETTERIE LOCAUX GARDIENS P2	240 000,00	240 000,00	12 000,00	120 000,00	108 000,00	
AP 9 - MATERIEL ROULANT & EQUIPEMENTS 2021	1 150 000,00	1 150 000,00	500 000,00	320 000,00	330 000,00	
AP 10 - REAMENAGEMENT SITE UIOM	1 100 000,00	1 100 000,00	500 000,00	500 000,00	100 000,00	

Parmi les AP déjà votées, on pourra noter la proposition d'extension du financement pour travaux d'installation des colonnes enterrées (voir rapport spécifique), dont les montants seront pris sur ce programme.

Trois nouvelles AP sont proposées en 2021 :

-↳ Rénovation des locaux des gardiens dans les différentes déchetteries de l'agglomération, avec un volet relatif aux économies d'énergie, programme de 240 K€ doté de 12 K€ de crédits de paiement en 2021

↳ le passage des acquisitions de matériels roulant et équipements à une gestion en AP/CP pour limiter le volume des reports, le process d'acquisition avec les adaptations nécessaires de ces matériels s'étalant systématiquement sur plus d'un exercice budgétaire.

Le programme 2021 est proposé à 1 150 K€ et doté de 500 K€ de crédits de paiement en 2021 et porte sur :

VEHICULES	Montant €TTC	CP 2021
Benne 19 Tonnes châssis + carrossage	250 000	250 000
Benne 19 Tonnes châssis + carrossage	250 000	250 000
Poids-Lourd 16 Tonnes avec grue	200 000	
Poids-Lourd Semi verres avec grue	450 000	
	1 150 000	500 000

↳ Réaménagement du site de l'ex usine d'incinération des ordures ménagères à La Couronne, avec une première phase de démantèlement puis une réhabilitation permettant l'exploitation de ce site. Un rapport spécifique vous est par ailleurs présenté. Initié sous maîtrise d'ouvrage de Calitom, auquel le site avait été transféré avec la compétence traitement en 2017, il sera proposé la fin de la mise à disposition de l'ouvrage et la reprise du chantier sous maîtrise d'ouvrage de GrandAngoulême pour permettre un meilleur cofinancement de ces travaux dans le cadre des diverses enveloppes d'aide actuellement proposées. Le coût total du programme est évalué à 1 100 K€ avec 500 K€ de crédits de paiement en 2021.

- Les dotations annuelles : 6 346 K€ auxquels s'ajoutent 1 610 K€ de dépenses reportées de 2020.
 - o Au titre du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : 118 K€ dont 5 K€ de frais d'insertion et 113 K€ d'acquisition de logiciels ou licences
 - o Au titre du chapitre 21 « acquisitions » pour 2 158 K€ dont 1 225 K€ d'acquisition de véhicules, 150 K€ d'achats récurrents de bacs jaunes et 129,5 K€ de matériel informatique, dont un système d'analyse vidéo pour les déchetteries, un système de surveillance du site de Frégeneuil et du matériel dans le cadre du système d'aide à l'exploitation.
 - o Au titre du chapitre 23 : 3 289 K€ K€, dont 2 832 K€ de provision pour travaux futurs :

Les travaux envisagés concernent des aménagements dans les déchetteries pour 185 K€ (mise aux normes ICPE, amélioration des entrées, installation de portiques gabarit, frais de maîtrise d'œuvre de restructuration de déchetteries historiques,...) la création d'une voie d'accès en double sens et le remplacement de la couverture amiantée à la déchetterie de Dirac, la fin des locaux pour les douches au CTDM, les travaux de vidéoprotection du site de Frégeneuil.

- o Au titre du chapitre 204 : une provision de 800 K€ pour le remboursement de la quote-part des frais de maîtrise d'ouvrage déjà engagés par Calitom pour la restructuration du site de l'UIOM.

B – Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont de 9 531 K€, dont 7 420 K€ d'opérations d'ordre (amortissements, opérations patrimoniales et virement de la section de fonctionnement). Les recettes réelles sont de 2 111 K€, composées pour 1 154 K€ par la reprise du résultat antérieur reporté, pour 456 K€ de l'affectation du résultat et pour 500 K€ du FCTVA.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE

Les crédits proposés au budget primitif 2021 au titre de l'aménagement et au développement numérique s'élèvent à **249 390 € en section de fonctionnement**.

Après avoir engagé le plan action « vers une e-administration » en 2019, l'année 2020 a été marquée par la définition d'une ambition à un an et des axes stratégiques. Les différents projets numériques ont fait l'objet de priorisation selon 4 axes :

- Participation à l'ambition numérique
- Simplification des parcours usagers et développement de la participation citoyenne
- Gain en efficience et en simplicité
- Participation à la transformation numérique du territoire

Le volet 2 de la démarche prévoit une ouverture aux différents acteurs du territoire. Elle pourrait s'articuler selon 2 phases : une première phase d'analyse prospective du contexte et des enjeux et une seconde phase de scénarisation et arbitrage d'un plan d'actions. 50 K€ sont inscrits à ce titre au projet de budget 2021 et permettront la poursuite du travail mené avec le cabinet qui accompagne l'EPCI dans cette démarche d'établissement d'un schéma des usages numériques. Cette mission fait l'objet d'une participation du délégataire SOLSTICE pour un montant maximum de 30 K€ et de la Banque des Territoires dans le cadre de l'action cœur de ville pour 21 K€.

GrandAngoulême poursuit par ailleurs le financement du déploiement du FTTH avec Charente Numérique, des communes en zones blanches. Une somme de 134,4K€ est inscrite à ce titre pour la contribution à Charente Numérique pour le remboursement de l'annuité d'emprunt contracté pour réaliser les travaux, une quote-part de frais de fonctionnement de Charente Numérique et des coûts d'exploitation de ce nouveau réseau.

Enfin, la collectivité poursuit le financement de l'exploitation du réseau des 3 ex communautés de communes (solde du coût d'exploitation du réseau et différentiel d'amortissement des travaux) pour 42,6 K€.

Enfin, une somme de 6 000 € est inscrite pour le soutien de aux associations de projets numériques innovants ou pour l'accompagnement des publics dans un objectif d'inclusion numérique.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ESPACE CARAT

Le parc des expositions de GrandAngoulême, dénommé espace Carat, en tant que service public industriel et commercial (SPIC), fait l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe géré sous la nomenclature M4.

Avec la pandémie de la COVID-19, l'espace Carat a connu un arrêt total des manifestations de mars à septembre 2020, avec une timide reprise de mi-septembre à mi-octobre. Le planning 2021 est partiellement rempli grâce à des reports et au maintien de la programmation des salons publics.

Les spectacles programmés en 2020 ont été dans leur majorité reportés à 2021 et 2022. En l'absence d'amélioration de la situation sanitaire, les spectacles initialement reprogrammés au 1^{er} semestre 2021 sont à nouveau reportés soit en fin d'année, soit en 2022. Aucune date pour la reprise des tournées de spectacles en salles closes n'est encore connue.

Les organisateurs de salons ont maintenu leurs réservations en 2021, quelquefois en réservant deux dates, sur le 1^{er} et le 2^{ème} semestre. Le budget est établi dans l'hypothèse d'une reprise des activités pour les salons au 2^{ème} semestre 2021.

Enfin, malgré quelques réservations de dates en 2021, l'organisation des congrès et conventions est à l'arrêt complet, les acteurs économiques attendant la fin de la crise sanitaire.

Le chiffre d'affaires de la structure est donc en forte baisse et c'est dans ce contexte très particulier qu'est élaboré le budget primitif 2021.

Pour 2021, l'équilibre de ce budget annexe se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2021 CARAT							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2019	BP 2020	BP 2021
				Résultat reporté (002)			
Réinscriptions crédits 2016				Crédits nouveaux	1 301	1 120	745
Crédits nouveaux	1 372	1 367	1 136	Subv Budget principal	419	431	590
Sous/total opérations réelles	1 372	1 367	1 136	Sous/total opérations réelles	1 720	1 551	1 335
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>573</i>	<i>551</i>	<i>566</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>380</i>	<i>367</i>	<i>367</i>
<i>Virement</i>	<i>155</i>	<i>0</i>	<i>0</i>				<i>0</i>
Sous/total opérations ordre	728	551	566	Sous/total opérations ordre	380	367	367
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 100	1 918	1 702	TOTAL FONCTIONNEMENT	2 100	1 918	1 702
INVESTISSEMENT							
	BP 2019	BP 2020	BP 2021		OB 2019	BP 2020	BP 2021
<i>Reports</i>	<i>117</i>	<i>219</i>	<i>39</i>	Résultat reporté (001)	667	678	598
Provision dépenses	526	350	404	Excédents capitalisés (1068)			
AP 1 Modul spatiale	50	32	13				
Autres dépenses	325	261	341	Autres	3	0	0
Sous/total opérations réelles	1 018	862	797	Sous/total opérations réelles	670	678	598
				<i>Virement</i>	<i>155</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>380</i>	<i>367</i>	<i>367</i>	<i>Amortissements</i>	<i>573</i>	<i>551</i>	<i>566</i>
Sous/total opérations ordre	382	369	367	Sous/total opérations ordre	730	553	566
TOTAL INVESTISSEMENT	1 400	1 231	1 164	TOTAL INVESTISSEMENT	1 400	1 231	1 164

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 702 K€ et la section d'investissement à 1 164 K€.

➤ Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 702 K€, dont 566 K€ d'écritures d'ordre et 1 136 K€ d'écritures réelles.

Les dépenses d'ordre se composent de 566 K€ de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables).

Les dépenses réelles s'élèvent à 1 136 K€ contre 1 367 K€ au BP 2020, en diminution de 231 K€ et de près de 17 % par rapport au BP 2020.

Grâce à une maîtrise des charges de gestion et à une recherche d'économies pour tenter de compenser la forte baisse de recettes, tous les chapitres de dépenses sont en diminution. Un certain nombre de dépenses demeurent néanmoins incompressibles.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 702 K€, dont 367 K€ de recettes d'ordre et 1 334 K€ de recettes réelles.

Les recettes d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles se composent :

- du produit des locations de salles pour 715 K€, en baisse de 285 K€ et de plus de 28 % par rapport au BP 2020 et des recettes du bar pour 30 K€ (baisse de 10 K€ et 25 %).

L'organisation de Ludopark n'est pas inscrite (contre 80 K€ au BP 2020).

- de la redevance du bail emphytéotique pour les ombrières photovoltaïques installées sur le parking, pour près de 62 K€

- d'une subvention du budget principal de 528 K€, contre 431 K€ au BP 2020, dont 55 K€ au titre de l'organisation du Forum sport santé environnement (FSSE).

La subvention nécessaire depuis le budget principal est ainsi en hausse de près de 97 K€ et de 25 %, en lien avec l'incidence de la fermeture administrative imposée à l'établissement. Cet élément sera de nature à permettre une dérogation au strict principe d'équilibre des services publics industriels et commerciaux (SPIC) dont les exceptions sont codifiées à l'article L2224-2 du Code général des collectivités territoriales.,

➤ **Section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 164 K€, dont 367 K€ de dépenses d'ordre.

Les dépenses d'investissement réelles s'élèvent à 797 K€ dont 39 K€ de dépenses reportées de l'exercice 2020.

Les principales dépenses sont les suivantes :

- 104 K€ de travaux d'acoustique dans le hall de l'équipement

- 100 K€ pour la migration des systèmes vers une gestion technique centralisée (GTC)

- le remplacement de transformateurs électriques enterrés pour 17,5 K€, de mise en place d'une batterie de condensateurs pour 13 K€ ou la mise en place de prises à l'entrée du parvis pour 37 K€

- 14 K€ pour la mise aux normes handicapés d'un ascenseur

- l'acquisition ou le remplacement de matériels informatiques pour 8,1 K€, dont certains matériels obligatoires dans le cadre de la réouverture (système de comptage des entrées/sorties du public, douchettes contrôle billets, limiteur de son).

Au titre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) figure un montant de 13 144 € de crédits de paiement relatifs au solde de l'étude de modulation spatiale de l'équipement pour optimiser l'utilisation et la location des salles Rubis et Carat.

A noter qu'une provision pour travaux de 404 K€ permet l'équilibre de la section d'investissement.

Les recettes d'investissement s'établissent à 1 164 K€, dont 566 K€ d'écritures d'ordre et 598 K€ d'écritures réelles.

Les recettes d'ordre correspondent aux amortissements.

Les recettes réelles sont constituées par la reprise par anticipation de l'excédent d'investissement reporté de 2020 pour 598 K€ et par quelques reversements de cautions.

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA CULTURE ET EQUIPEMENTS CULTURELS

La compétence Culture et équipements cultures menée par l'agglomération de GrandAngoulême peut s'examiner au travers de ses actions et de la vie de ses équipements :

Politique Culturelle – données de cadrage

- 140 agents/4 équipements/1 service/2 événements en direct (Les soirs bleus et Mars en Braconne) et une candidature de capitale française de la culture.
- **Un projet de budget 2021** à hauteur de **9,3 M€ en fonctionnement** dont près de 6 M€ de dépenses de personnel (5,8 M€ de dépenses RH AU CA 2019).
En investissement, 817 K€ sont inscrits en crédits nouveaux et 282.7 K€ de reports.

1/ Les actions en faveur de la culture :

Pôle CULTURE

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :

- les Soirs Bleus
- le festival Mars en Braconne
- l'éducation artistique et Culturelle
- les subventions culturelles
- le plan d'action de soutien aux auteurs

Investissement : fonds de concours aux communes sur leurs équipements culturels augmenté de 25 000 € depuis 2020 afin de permettre aux communes rurales de pouvoir bénéficier d'un soutien visant à réhabiliter ou à équiper leurs salles des fêtes pour accueillir des spectacles.

Parcours d'éducation artistique et culturel :

En deux années scolaires 5 000 enfants ont suivi 4 000 heures d'interventions d'artistes dans les écoles.

- Bilan de la politique d'éducation artistique et culturelle lancée en 2017.

De 2017 à 2020 :

12 577 Enfants
34 communes
6 637,50 heures d'interventions artistiques
478 classes
143 structures éducatives
16 formations (conférences + journées de formation)
90 artistes/cies

Les principales attributions de subventions culturelles proposées, sous réserve d'attribution individualisée spécifique, sont :

- 555 000 € pour le FIBD.

- 111 250 € Musiques Métisses
 - 105 000 € Le Théâtre d'Angoulême
 - 75 000 € FFA
 - 98 000 € autres subventions culturelles
 - 57 560 € CIBDI (dont 7 560€ visant à soutenir la création d'un poste dédié à l'accompagnement des auteurs à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image)
 - 48 360 € dispositif PEAC
 - 20 000 € Piano en Valois
 - 12 000 € FCOL
 - 11 750 € AAP Culture contrat ville
 - 10 000 € GIP Café culture
 - 10 000 € Association cosmopolite
 - 10 000 € Les Marionnettes d'Angoulême
 - 15 000 € divers associations
- 56 projets soutenus en 2019.

Evénements :

- **Festival Mars en Braconne :**
Le budget prévisionnel pour Mars en Braconne est de 90 000€ (crédits au chapitre 011 et, pour le chapitre 65, les crédits sont compris ci-dessus)
14 communes seront concernées en 2021
- **Soirs Bleus :** 75 000 €
(26 communes / 32 spectacles / 10 000 spectateurs en 2018)

Pays d'art et d'Histoire

BP 2021 : 66 284 € hors dépense RH (évaluées à 193 K€-3 ETP + vacataires/ guides conférenciers sur l'année)

Recettes : 65 000 € en 2021

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :

- Visite du trésor de la cathédrale.
- Signature d'une convention de valorisation des fouilles archéologiques du territoire avec l'INRAP.
- Organisation de l'université en Angoumois.
- Elaboration d'une nouvelle grille tarifaire.
- Renégociation et extension du label Pays d'art et d'histoire à l'échelle des 38 communes.
- Projet d'outils numériques de médiation du territoire
- Remplacement de la chaudière, des menuiseries, pose de stores, isolation des combles, réfection de la porte d'entrée, de l'escalier et du contrôle d'accès.

2. Les équipements culturels :

ALPHA

- **BP fonctionnement 2021 : 2 415 059 €** dont 1 703 552 € poste RH, (CA 2019 : 2 483 010,07 € dont 1 693 715,88 € poste RH)
- **BP investissement 2021: 277 100 €** de crédits nouveaux et 69 388,98 € de reports

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :

- Fonctionnement
 - Fluides, Entretien, Maintenance, Sécurité
 - Acquisitions de fonds documentaires et abonnements, action culturelle
 - Cout RH
- Investissement
 - Logiciel SIGB et renouvellement du matériel informatique
 - Migration système vers GTC, remplacement batteries et onduleurs, serveur
 - Mobilier ergonomique
 - Eclairage auditorium à remplacer
 - Abri vélo côté livraison
 - Travaux et aménagement des espaces dont les toilettes (crédences mur)

Effectif RH : 40.5 ETP + 1 apprenti / 5 500 m² / 195 000 documents en 2019
43 000 adhérents sur le réseau intercommunal / **23 000 à l'Alpha**
570 000 prêts, + de 200 000 passages

L'Alpha a d'excellents chiffres de fréquentation : +36 % par rapport à la moyenne nationale.

L'Alpha est médiatiquement exposé : Rénovation et mutation du quartier. Aménagement et animation du parvis (expositions, campagne d'information, festivités, vente). L'Alpha Pavillon d'honneur du Festival BD en 2020.

Dans ce contexte :

- Poursuite du travail d'optimisation engagé depuis 2017 avec une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement). La consolidation de l'équipe en 2020 permet d'assurer le fonctionnement de base.
- Prospective RH qui intègre les départs à la retraite ainsi que l'évolution nécessaire des postes et des compétences en lien avec les mutations technologiques et sociétales. Fort enjeu autour du numérique (portail Sésame) et du nécessaire renouvellement du SIG et portail (obsolescents et inadaptés pour répondre aux nouveaux besoins et à l'élargissement du réseau). Questions autour des horaires d'ouvertures.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

F*		(Plusieurs) ALPHA								
Secti	Sens	Chapitre	Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020
F	D	011		ADMINISTRATION GENERALE		0,00 €	0,00 €	163,08 €	200,00 €	
				ATELIER MECANIQUE	212,66 €	3 000,00 €	3 000,00 €	176,59 €	1 500,00 €	
				COMMUNICATION	22 058,67 €	21 500,00 €	21 500,00 €	12 125,54 €	21 500,00 €	
				CONSEIL JURIDIQUE	11 096,10 €	19 417,00 €	19 417,00 €	17 749,88 €	5 500,00 €	
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	57 063,26 €	94 045,00 €	91 499,00 €	77 569,10 €	69 914,00 €	
				FINANCES	7 258,42 €	7 500,00 €	8 000,00 €	5 467,71 €		
				L ALPHA	479 938,85 €	498 200,00 €	497 331,00 €	453 999,20 €	464 800,00 €	
				RESSOURCES HUMAINES	9 544,96 €	5 610,00 €	14 210,00 €	10 163,21 €	2 964,00 €	
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	1 082,51 €	0,00 €		93,98 €	1 082,00 €	
				SYSTEMES D INFORMATION	52 801,33 €	57 800,00 €	49 287,00 €	44 990,19 €	54 300,00 €	
				ESPACES PUBLICS	1 840,95 €	1 950,00 €	2 134,80 €	2 050,99 €		
				ENERGIE	62 500,22 €	78 550,00 €	71 802,00 €	78 821,21 €	79 000,00 €	
				UNITE DE GESTION RESSOURCES					10 747,00 €	
				Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	705 397,93 €	787 572,00 €	778 774,78 €	703 370,68 €	711 507,00 €	
		012		CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS						
				L ALPHA	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €		
				RESSOURCES HUMAINES	1 693 715,88 €	1 738 929,00 €	1 738 801,90 €	1 702 683,02 €	1 703 552,00 €	
				Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 693 715,88 €	1 740 429,00 €	1 740 301,90 €	1 702 683,02 €	1 703 552,00 €	
		65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
				COMMUNICATION		0,00 €	150,00 €	150,00 €		
				RESSOURCES HUMAINES	18 360,00 €	18 090,00 €	18 090,00 €	18 090,00 €		
				Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 360,00 €	18 090,00 €	18 240,00 €	18 240,00 €		
		68		DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS						
				FINANCES	65 536,26 €					
				Total 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	65 536,26 €					
				Total D	2 483 010,07 €	2 546 091,00 €	2 537 316,68 €	2 424 293,70 €	2 415 059,00 €	
		R		ATTENUATIONS DE CHARGES						
				RESSOURCES HUMAINES	122,39 €	0,00 €	0,00 €	3 218,53 €		
				Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	122,39 €	0,00 €	0,00 €	3 218,53 €		
		74		DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
				L ALPHA	6 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	7 500,00 €	7 000,00 €	
				Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	7 500,00 €	7 000,00 €	
		75		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
				L ALPHA	13 588,20 €	26 000,00 €	24 000,00 €	22 708,21 €	16 000,00 €	
				Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 588,20 €	26 000,00 €	24 000,00 €	22 708,21 €	16 000,00 €	
		77		PRODUITS EXCEPTIONNELS						
				CONSEIL JURIDIQUE		0,00 €	13 907,00 €	19 205,13 €		
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	52,28 €	0,00 €	0,00 €	44,50 €		
				FINANCES	0,00 €					
				L ALPHA	4 988,00 €					
				Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 040,28 €	0,00 €	13 907,00 €	19 249,63 €		
				Total R	24 750,87 €	35 000,00 €	46 907,00 €	52 676,37 €	23 000,00 €	
		I		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
				SYSTEMES D INFORMATION	9 251,40 €	5 000,00 €	7 188,00 €	5 244,00 €	62 500,00 €	1 944,00 €
				Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 251,40 €	5 000,00 €	7 188,00 €	5 244,00 €	62 500,00 €	1 944,00 €
				IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	21 225,42 €	20 000,00 €	41 544,99 €	39 534,77 €	10 000,00 €	1 613,77 €
				L ALPHA	4 165,31 €	5 000,00 €	3 671,38 €	2 967,74 €	5 000,00 €	661,38 €
				RESSOURCES HUMAINES	784,36 €					
				SYSTEMES D INFORMATION	34 818,62 €	31 500,00 €	73 800,00 €	11 771,07 €	28 000,00 €	61 514,67 €
				Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 993,71 €	56 500,00 €	119 016,37 €	54 273,58 €	43 000,00 €	63 789,82 €
				IMMOBILISATIONS EN COURS						
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	67 997,16 €	49 200,00 €	21 741,54 €	21 052,15 €	71 600,00 €	3 655,16 €
				RESSOURCES HUMAINES	899,28 €					
				SYSTEMES D INFORMATION	4 200,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €		
				Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	73 096,44 €	51 700,00 €	24 241,54 €	21 052,15 €	71 600,00 €	3 655,16 €
				AP 02-MEDIATHEQUE	0,00 €	65 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	
				Total AP 02-MEDIATHEQUE	0,00 €	65 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	
				Total D	143 341,55 €	178 200,00 €	185 445,91 €	80 569,73 €	277 100,00 €	69 388,98 €
				R						
				13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €	30 930,00 €		
				Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 930,00 €		
				23-IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00 €	0,00 €	2 965,78 €		
				Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 965,78 €		
				Total R	0,00 €	0,00 €	0,00 €	33 895,78 €		

RILP et RILP PAPILLON

Deux réseaux de lecture sont présents sur l'agglomération : le RILP et le RILP Papillon.

Le RILP Papillon est un réseau de lecture publique sur le territoire de l'ex-CdC Charente Boëme Charraud. 1 médiathèque (Mouthiers sur Boëme) et 5 bibliothèques, 4 agents (3,5 ETP)

- 1 679 adhérents, 30 000 documents, 24 000 prêts annuels,
- 58 temps d'animations en 2019

BP fonctionnement 2021 : 170 521 € dont 49 281 € poste RH (CA 2019 : 123 137,83 € dont 41 712,17 € poste RH), 1,5 ETP

BP investissement 2021 : 1 147,12 € de reports (CA 2020 = 41 162,55 €)

- Acquisition livres, disques, DVD : 41 000 € intégralement financés dans le cadre du plan de relance cette année)
- Services numériques 23 000 € et 22 000 € de frais téléphoniques
- Maintenances des RILP de 14 700 €
- Un poste à temps plein à hauteur de 32 000 €
- 50% du poste de la directrice et de ses frais de déplacement

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

F°	(Plusieurs)	RILP(s)		CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020
Secteur	Sens	Chapitre	Voté	SERVICES					
F	D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	L ALPHA	38 971,48 €	40 000,00 €	35 869,00 €	35 869,00 €	84 540,00 €	
				POLITIQUE CULTURELLE	9 824,72 €	12 150,00 €	12 150,00 €	4 658,65 €	
				RESSOURCES HUMAINES	107,72 €	150,00 €	150,00 €	210,00 €	
				SYSTEMES D INFORMATION	32 221,74 €	36 500,00 €	34 779,00 €	29 930,00 €	36 700,00 €
				Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	81 125,66 €	88 800,00 €	82 948,00 €	70 667,65 €	121 240,00 €
		012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	RESSOURCES HUMAINES	41 712,17 €	49 257,00 €	49 249,20 €	53 828,35 €	49 281,00 €	
				Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	41 712,17 €	49 257,00 €	49 249,20 €	53 828,35 €	49 281,00 €
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	RESSOURCES HUMAINES	300,00 €	430,00 €	430,00 €	430,00 €		
				Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	300,00 €	430,00 €	430,00 €	430,00 €	
		Total D		123 137,83 €	138 487,00 €	132 627,20 €	124 926,00 €	170 521,00 €	
	R	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	RESSOURCES HUMAINES	5 760,00 €	0,00 €	0,00 €	6 456,00 €		
				Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	5 760,00 €	0,00 €	6 456,00 €		
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	RESSOURCES HUMAINES					6 400,00 €	
				Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				6 400,00 €	
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	POLITIQUE CULTURELLE					40 000,00 €	
				Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				40 000,00 €	
		Total R		5 760,00 €	0,00 €	0,00 €	6 456,00 €	46 400,00 €	
I	D	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	POLITIQUE CULTURELLE	35 218,76 €	40 000,00 €	45 325,59 €	41 162,55 €		1 147,12 €
				SYSTEMES D INFORMATION	16 687,20 €				
				Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 905,96 €	40 000,00 €	45 325,59 €	41 162,55 €	1 147,12 €
		Total D		51 905,96 €	40 000,00 €	45 325,59 €	41 162,55 €		1 147,12 €

BP fonctionnement 2021 : 3 477 365 € dont 3 254 020 € de poste RH (CA 2019 : 3 379 302,21 € dont 3 117 481,08 € poste RH)

BP investissement 2021: 167 272 € de crédits nouveaux et 22 518,90 € de reports (CA 2020 = 146 931,77 €)

Recettes BP 2021 : 340 000 € (CA 2020 : 355 403,81 €)

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :

- En investissement:
 - La poursuite du plan de renouvellement des instruments de musique
 - Rénovation locaux de la scolarité,
 - Des travaux d'accessibilité, de mises aux normes électriques, extincteurs ...
 - Des licences zoom et équipements informatiques des classes, câblage wifi
 - Mobiliers et chaises, éclairage (amphi Brassens et salles de cours)
 - Auto-laveuse

- En fonctionnement:

Coûts du personnel

Données 2019 :

Nous dénombrons 992 élèves pour 769 familles différentes. Cela représente 879 élèves en musiques, 75 en danse seul (130 élèves physiques et 38 élèves en musidanse) et 39 élèves en théâtre. Ces élèves sont répartis sur 11 sites différents (3 place Henri Dunant, Lucien Petit à Soyaux, Aragon, Comtesse de Ségur, la Nef, Rives de Charente, église St André, Cathédrale, collège St Paul, Hélène Boucher, école René Defarge)

L'effectif au conservatoire est de 73 agents

- 8 Orchestres à l'école / 200 élèves
- PEAC :
 - "Rêver le Monde" – Projet interclasse de théâtre. 2 classes de CM2 sur une année scolaire
 - 10 séances de travail de 45min pour 38 élèves. Georges Sand (Angoulême) et Jean Moulin (Isle d'Espagnac)
 - 108 représentations / 11 130 spectateurs / 10 communes
 - Inscription dans les réseaux nationaux, régionaux et départementaux
 - Un travail d'optimisation engagé depuis 2018 avec la mise en place d'une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement).
 - Une atténuation de la masse salariale pourrait être envisagée à partir de 2020 au fur et à mesure des départs en retraite.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

F° CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE

Secti	Sens	Chapitre	Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020	
⊖ F		⊖ D	⊖ 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	ADMINISTRATION GENERALE		0,00 €	0,00 €	75,32 €	80,00 €		
				ATELIER MECANIQUE	449,92 €	3 000,00 €	3 200,00 €	473,14 €	1 590,00 €		
				COMMUNICATION	7 242,30 €	6 500,00 €	6 500,00 €	1 806,00 €	6 500,00 €		
				CONSEIL JURIDIQUE	8 215,02 €	9 500,00 €	9 500,00 €	6 921,43 €	8 500,00 €		
				CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	79 545,17 €	87 950,00 €	70 200,00 €	59 738,31 €	79 550,00 €		
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	24 815,11 €	78 423,00 €	45 408,00 €	21 907,62 €	40 778,00 €		
				FINANCES	7 858,12 €	5 454,00 €	5 754,00 €	5 601,78 €	36,00 €		
				RESSOURCES HUMAINES	29 663,68 €	15 050,00 €	20 050,00 €	14 903,33 €	6 390,00 €		
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	173,24 €	0,00 €	320,60 €	320,60 €	173,00 €		
				SYSTEMES D INFORMATION	9 610,28 €	10 700,00 €	6 010,00 €	7 959,27 €	14 800,00 €		
				ENERGIE	58 078,13 €	57 200,00 €	39 722,00 €	39 049,31 €	55 000,00 €		
				UNITE DE GESTION RESSOURCES					7 821,00 €		
				Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	225 650,97 €	273 777,00 €	206 664,60 €	158 756,11 €	221 218,00 €		
			⊖ 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	5 622,93 €	4 000,00 €	4 000,00 €	2 589,74 €	4 000,00 €		
				RESSOURCES HUMAINES	3 111 491,15 €	3 213 611,00 €	3 217 089,50 €	3 103 158,10 €	3 250 020,00 €		
				Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 117 114,08 €	3 217 611,00 €	3 221 089,50 €	3 105 747,84 €	3 254 020,00 €		
			⊖ 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	260,00 €						
				RESSOURCES HUMAINES	35 230,00 €	31 000,00 €	31 000,00 €	31 000,00 €			
				Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 490,00 €	31 000,00 €	31 000,00 €	31 000,00 €			
			⊖ 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	373,00 €	0,00 €	17 500,00 €	2 219,58 €	1 500,00 €		
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	626,16 €	627,00 €	627,00 €	0,00 €	627,00 €		
				FINANCES	48,00 €						
				RESSOURCES HUMAINES		0,00 €	105,04 €	105,04 €			
				Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 047,16 €	627,00 €	18 232,04 €	2 324,62 €	2 127,00 €		
			Total D		3 379 302,21 €	3 523 015,00 €	3 476 986,14 €	3 297 828,57 €	3 477 365,00 €		
			⊖ R	⊖ 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	RESSOURCES HUMAINES	4 301,39 €	0,00 €	0,00 €	8 683,81 €		
				Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	4 301,39 €	0,00 €	0,00 €	8 683,81 €			
			⊖ 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	308 099,36 €	303 000,00 €	303 000,00 €	287 800,50 €	285 500,00 €		
				Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	308 099,36 €	303 000,00 €	303 000,00 €	287 800,50 €	285 500,00 €		
			⊖ 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	57 762,60 €	54 000,00 €	54 000,00 €	57 508,40 €	54 000,00 €		
				RESSOURCES HUMAINES		0,00 €	0,00 €	786,50 €			
				Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	57 762,60 €	54 000,00 €	54 000,00 €	58 294,90 €	54 000,00 €		
			⊖ 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	477,38 €	778,00 €	778,00 €	66,00 €	500,00 €		
				Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	477,38 €	778,00 €	778,00 €	66,00 €	500,00 €		
			⊖ 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	CONSEIL JURIDIQUE		0,00 €	0,00 €	258,60 €			
				CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE		0,00 €	0,00 €	300,00 €			
				Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	0,00 €	558,60 €			
			Total R		370 640,73 €	357 778,00 €	357 778,00 €	355 403,81 €	340 000,00 €		
			⊖ I	⊖ D	⊖ 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	SYSTEMES D INFORMATION	6 318,20 €	0,00 €	6 766,00 €	5 186,40 €	2 300,00 €
				Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 318,20 €	0,00 €	6 766,00 €	5 186,40 €	2 300,00 €		
			⊖ 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	43 474,42 €	40 000,00 €	40 255,00 €	40 136,35 €	40 000,00 €		
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	18 822,38 €	11 000,00 €	18 254,00 €	15 295,06 €	22 300,00 €		
				SYSTEMES D INFORMATION	14 387,96 €	29 000,00 €	16 000,00 €	1 764,00 €	11 600,00 €	1 313,46 €	
				Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 684,76 €	80 000,00 €	74 509,00 €	57 195,41 €	73 900,00 €	1 313,46 €	
			⊖ 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	53 669,81 €	50 000,00 €	95 487,99 €	73 305,96 €	53 500,00 €	21 205,44 €	
				SYSTEMES D INFORMATION	893,62 €				20 000,00 €		
				Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	54 563,43 €	50 000,00 €	95 487,99 €	73 305,96 €	73 500,00 €	21 205,44 €	
			⊖ AP 43-CONSERVATOIRE	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	26 544,00 €	28 816,00 €	11 244,00 €	11 244,00 €	17 572,00 €		
				Total AP 43-CONSERVATOIRE	26 544,00 €	28 816,00 €	11 244,00 €	11 244,00 €	17 572,00 €		
			Total D		164 110,39 €	158 816,00 €	188 006,99 €	146 931,77 €	167 272,00 €	22 518,90 €	

ECOLE D'ARTS (y compris EPIPHYTE)

BP fonctionnement 2021 : 636 260 € dont 526 028 € poste RH (CA 2019, 632 822,08 € dont 524 968,88 € poste RH)

BP investissement 2021 : 57 202,28 € de crédits nouveaux et 6 690,16 € de reports (CA 2020, 59 633,17 €)

Recettes : 83 000 € (CA 2019 = 109,7 K€, CA 2020 = 88 K€)

L'école d'art se déploie sur 3 sites : le Plateau, le Labo et l'Epiphyte. (Centre-ville, quartier prioritaire de la Ville : Angoulême, milieu rural : Dirac)

Equipe

- 10 professeurs, 7 vacataires et 5h mutualisé avec le conservatoire, discipline théâtre
- 2 agents administratifs TC, 1 agent à TNC, 1 agent d'accueil à TNC et un agent technique à TNC, 4 modèles.

Offre

- 145 heures d'ateliers
- 46 ateliers hebdomadaires dont 17 ateliers jeunes publics et 29 ateliers pratiques amateurs.
- 66 ateliers sous forme de workshop pendant les vacances scolaires
- 2 openLAB (plateau : lino/litho et épiphyte: céramique)
- Atelier afterwork, ateliers découverte pendant la fête de science et autres événements, ateliers sensibilisation parents/enfants le weekend.

1 cursus post bac : la classe préparatoire aux écoles supérieures d'art et de design, agréée par le ministère de la culture (20 étudiants)

- 990 heures de cours par an

Intervention en milieu scolaire

- 25 classes bénéficient des interventions artistiques trimestrielles dans le cadre de la politique d'éducation culturelle et artistique. De la maternelle au lycée, dans le cadre des PEAC.
- Classe CHAAP (horaires aménagés arts plastiques) en cours de mise en place avec le collègue Michel Pallet.

Axe 2021

- Site d'activité Epiphyte à évaluer

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

F*		(Plusieurs)		ECOLE D'ARTS DES ACACIAS ET EPIPHYTE																											
Secti	Sens	Chapitre	Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020																					
F	D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	ADMINISTRATION GENERALE			0,00 €	0,00 €	103,80 €	110,00 €																						
			COMMUNICATION		3 430,20 €	8 000,00 €	8 000,00 €	3 273,84 €	8 000,00 €																						
			CONSEIL JURIDIQUE		1 357,99 €	2 300,00 €	2 300,00 €	1 463,72 €	1 800,00 €																						
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		19 218,54 €	10 399,00 €	10 862,00 €	10 930,41 €	10 938,00 €																						
			ECOLE D ARTS		47 712,70 €	59 920,00 €	57 303,00 €	48 186,15 €	48 700,00 €																						
			EPIPHYTE		-578,57 €																										
			FINANCES		550,35 €	1 000,00 €	1 200,00 €	413,25 €																							
			RESSOURCES HUMAINES		5 466,90 €	3 360,00 €	5 960,00 €	1 564,83 €																							
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE		684,60 €	0,00 €	263,97 €	263,97 €	684,00 €																						
			SYSTEMES D INFORMATION		9 743,39 €	7 000,00 €	5 470,00 €	5 783,66 €	5 800,00 €																						
			ESPACES PUBLICS		700,00 €	700,00 €	2 020,00 €	1 326,00 €	700,00 €																						
			ENERGIE		12 417,94 €	15 200,00 €	23 715,00 €	23 223,11 €	19 050,00 €																						
			UNITE DE GESTION RESSOURCES						550,00 €																						
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL			100 704,04 €	107 879,00 €	117 093,97 €	96 532,74 €	96 332,00 €																					
			I	D	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	RESSOURCES HUMAINES		524 968,88 €	525 248,00 €	527 635,70 €	508 718,91 €	526 028,00 €																			
						Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		524 968,88 €	525 248,00 €	527 635,70 €	508 718,91 €	526 028,00 €																			
						I	D	65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	RESSOURCES HUMAINES		6 060,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €																	
									SYSTEMES D INFORMATION		884,76 €																				
									Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		6 944,76 €	5 600,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €																	
									I	D	67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	ECOLE D ARTS		204,40 €	0,00 €	1 117,00 €	117,00 €	13 900,00 €													
												Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		204,40 €	0,00 €	1 117,00 €	117,00 €	13 900,00 €													
Total D		632 822,08 €										638 727,00 €	651 446,67 €	610 968,65 €	636 260,00 €																
I	R	013-ATTENUATIONS DE CHARGES										CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		205,75 €	0,00 €	0,00 €	769,17 €														
												RESSOURCES HUMAINES			0,00 €	0,00 €	1 631,73 €														
												Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES		205,75 €	0,00 €	0,00 €	2 400,90 €														
												I	D	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	ECOLE D ARTS		101 229,74 €	94 000,00 €	74 000,00 €	78 632,34 €	80 000,00 €										
															Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		101 229,74 €	94 000,00 €	74 000,00 €	78 632,34 €	80 000,00 €										
															I	D	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	ECOLE D ARTS		8 287,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	6 800,00 €	3 000,00 €							
																		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		8 287,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	6 800,00 €	3 000,00 €							
																		I	D	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	CONSEIL JURIDIQUE			0,00 €	0,00 €	116,01 €					
																					SYSTEMES D INFORMATION			0,00 €	0,00 €	48,00 €					
																					Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	0,00 €	0,00 €	164,01 €					
																					Total R		109 722,49 €	97 000,00 €	77 000,00 €	87 997,25 €	83 000,00 €				
																					I	D	13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE		0,00 €					
																								Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		0,00 €					
			I	D	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES																			SYSTEMES D INFORMATION		16 593,80 €	12 000,00 €	16 410,00 €	11 622,00 €		
																								Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		16 593,80 €	12 000,00 €	16 410,00 €	11 622,00 €		
						I	D	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES																CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		131,04 €	5 100,00 €	15 957,92 €	12 420,67 €	3 400,00 €	
																								ECOLE D ARTS		6 526,93 €	6 600,00 €	5 099,90 €	4 510,27 €	6 600,00 €	
																								SYSTEMES D INFORMATION		9 853,21 €	7 650,00 €	13 891,28 €	7 068,00 €	8 000,00 €	3 441,28 €
									Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16 511,18 €													19 350,00 €	34 949,10 €	23 998,94 €	18 000,00 €	3 441,28 €			
									I	D	23-IMMOBILISATIONS EN COURS													CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		7 527,75 €	11 000,00 €	32 358,42 €	19 523,32 €	35 500,00 €	3 248,88 €
																								SYSTEMES D INFORMATION		0,00 €	0,00 €	4 515,00 €	4 488,91 €	3 500,00 €	
Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS		7 527,75 €																						11 000,00 €	36 873,42 €	24 012,23 €	39 000,00 €	3 248,88 €			
I	D	AP 06-ORU - HABITAT																						CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		1 395,74 €	4 841,07 €	4 841,07 €	0,00 €		
																								Total AP 06-ORU - HABITAT		1 395,74 €	4 841,07 €	4 841,07 €	0,00 €		
												I	D	OP EPIPHYTE										EPIPHYTE		680,30 €	202,28 €	202,28 €	0,00 €	202,28 €	
																								SYSTEMES D INFORMATION		0,00 €					
															Total OP EPIPHYTE		680,30 €							202,28 €	202,28 €	0,00 €	202,28 €				
															Total D		42 708,77 €							47 393,35 €	93 275,87 €	59 633,17 €	57 202,28 €	6 690,16 €			

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET AU SOUTIEN AUX ACTIVITES COMMERCIALES

L'année 2021 s'inscrit dans la continuité des trois années antérieures issues de l'approbation du schéma directeur du commerce en 2018. Les crédits consacrés à la politique d'aide au commerce au sein du budget principal sont de 100 000 € en dépenses de fonctionnement (soit + 155 % par rapport au CA 2019) et 433 481 € en dépenses d'investissement (dont 189 535 € de dépenses nouvelles et 54 412 € de reports).

Principales orientations politiques proposées

- Soutien aux actions collectives de promotion et d'animation du commerce
- Création d'une plateforme de « e commerce »
- Mise en œuvre outils d'interventions dans les centre-bourgs

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 100 000 € et se déclinent comme suit :

- 15 000 € pour l'actualisation du schéma et la mise en œuvre d'un observatoire
- 50 000 € pour la création d'une plateforme e-commerce cofinancée à 50% par la Région
- 30 000 € pour de la promotion
- 5 000 € pour de la communication sur le commerce local et la création de guides

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 243 947 €, dont 54 412 € de reports de l'exercice 2020 et 189 535 € de crédits nouveaux, qui concernent :

- 50 000 € pour l'enveloppe de bonification du dispositif ADEL pour les porteurs de projets localisés en centralités.
- 50 000 € pour le soutien aux centralités et bourgs via un fonds de concours pour les communes
- 64 534,56 € gérés en AP/CP pour l'aboutissement du règlement local de publicité intercommunal
- 20 000 € pour une étude sur le règlement de la Zone des Montagnes.
- 5 000 € pour des poteaux indicateurs dans la Zone des Montagnes.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Cette année sera marquée par la poursuite de la mise en œuvre du Projet agricole et alimentaire territorial durable engagé en 2018. **Les crédits consacrés à la politique en faveur de l'agriculture s'élèvent à 275 591,73 €.**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 240 371 € (soit +124 % par rapport au CA 2019) et se déclinent de la façon suivante :

- 29 000 € d'actions contribuant à la future stratégie de biodiversité de Grand Angoulême avec des crédits pour des expertises (CETEF, Prom, CA16) et un 1 évènement collectif, une banque de semences
- 35 000 € AAP pour une plateforme d'échange et de transformation de légumes (Docks de légumes)
- 8 000 € pour la création d'une plateforme numérique Bien Manger à l'Ecole
- 30 000 € pour des évènements facilitant la mise en relation de porteurs de projets au titre du soutien à l'installation et la transmission d'exploitations agricoles par un travail d'animation auprès des communes, des partenaires et agriculteurs pour favoriser le développement de lieux test sur le territoire.
- 30 000 € pour le soutien au festival Gastronomades,
- 11 100 € pour des programmes pédagogiques avec Charente nature
- 60 500 € de subventions (Champs du partage 24K€, nouveau partenariat pour l'agroécologie avec la Ligue de Protection des Oiseaux (28 K€) + MAB16 (7 K€) + Les Greniers d'Abondance (1,5K€) au titre de la déclinaison de plan action Eau et bio destiné à faire évoluer les pratiques vers une agriculture moins polluante et bio, améliorer la relation agriculteur – voisins par des actions de médiation et enfin soutenir le développement de la filière bio.
- 30 000 € de fonds de concours pour établissements publics.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 35 220.73 € et se décomposent comme suit :

- 30 000 € pour l'acquisition de terrains nus à destination du maraichage pour faciliter l'installation de maraichers dans la suite de l'espace test et dans le cadre du maintien d'activité agricole et développement de circuits courts
- 5 220.73 € gérés en opération dans le cadre de l'espace test agricole.

F° AIDES AGRICULTURE ET INDUST. AGRO-ALIMENTAIRES

Sectic	Sens	Chapitre	Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020
F	D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	AGRICULTURE	43 760,23 €	163 000,00 €	103 243,00 €	64 765,38 €	98 165,00 €		
			FINANCES	605,91 €	400,00 €	400,00 €	30,17 €			
			UNITE DE GESTION RESSOURCES					606,00 €		
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL		44 366,14 €	163 400,00 €	103 643,00 €	64 795,55 €	98 771,00 €	
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COU	AGRICULTURE	58 462,00 €	68 962,00 €	83 962,00 €	78 350,00 €	131 600,00 €		
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		58 462,00 €	68 962,00 €	83 962,00 €	78 350,00 €	131 600,00 €	
		Total D			102 828,14 €	232 362,00 €	187 605,00 €	143 145,55 €	230 371,00 €	
	R	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PAR	AGRICULTURE		15 514,00 €	15 514,00 €	40 882,93 €	46 390,00 €		
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		15 514,00 €	15 514,00 €	40 882,93 €	46 390,00 €		
		Total R			15 514,00 €	15 514,00 €	40 882,93 €	46 390,00 €		
I	D	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AGRICULTURE	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €		
				0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €		
		26-PARTICIPATIONS, CREANCES RATT	AGRICULTURE	0,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €			
			Total 26-PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.		0,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €		
		OP PEPINIERE AGRICOLE	AGRICULTURE	16 314,27 €	5 220,73 €	5 220,73 €	0,00 €	5 220,73 €		
			Total OP PEPINIERE AGRICOLE		16 314,27 €	5 220,73 €	5 220,73 €	0,00 €	5 220,73 €	
		Total D			16 314,27 €	35 220,73 €	35 720,73 €	500,00 €	35 220,73 €	

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Au budget primitif 2021, les crédits inscrits au titre de l'enfance et de la jeunesse sont de 2 862 803 € en dépenses de fonctionnement (contre 3 009 011,33 € au CA 2019). La baisse est uniquement liée aux restitutions de compétences opérées, entraînant une baisse des dépenses directes mais une augmentation des attributions de compensation aux communes.

Les dépenses d'investissement sont de 309 686,65 €, auxquels doivent être ajoutés les crédits reportés de 2020 à hauteur de 137 971,89 €.

Les recettes de fonctionnement sont proposées à hauteur de 1 075 150 €.

Enfin les recettes d'investissement sont de 368 900 € dont 200K€ pour l'ALSH, 44 K€ pour la cuisine centrale, et, pour les sites de la crèche des Poussins 124 900 € auxquels se rajoutent les reports pour 652 000 €.

Les crédits proposés concernent à la fois la gestion d'équipements communautaires comme la crèche des Poussins, les Relais assistantes maternelles (RAM) de Rouillet et Dignac ainsi que le Lieu d'accueil parents enfants (LAEP) de Dignac, l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Alvéole à Dirac mais également la coordination de la politique enfance jeunesse à l'échelle de l'agglomération et les enveloppes de subventions et soutiens aux associations du territoire.

Les principales données de cadrage sont les suivantes :

52 agents dont vacataires (48,8 ETP) / 4 équipements + 1 cuisine centrale / 1 service (données 2020)

Un projet de budget de fonctionnement 2021 de 2 862 803 € qui concerne essentiellement :

- Le Multi-accueils Les Poussins : 1 569 408 € (contre 1 723 928,44 € en 2020) dont 1 408 736 € sur le poste RH
- Soutien aux associations en baisse suite aux restitutions de compétences : enveloppe de 368 K€ en 2021 pour Effervescentre qui reste à définir précisément suite à la restitution de la compétence TAP/Périscolaire aux communes au 6 juillet 2019

Recettes de fonctionnement à percevoir en baisse en 2021– Inscription à hauteur de 1 075 K€ au BP 2021 contre 1 189 K€ de CA 2019

MULTI-ACCUEILS – LES POUSSINS

BP 2021 : 1 569 408 € en fonctionnement dont 1 408 736 € poste RH, recettes 2021 : 728 150 €

36 agents / 65 puis 98 berceaux mi 2020 /

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement concernent les RH (90%), sur les 160 K€, 102 K€ concernent l'entretien du patrimoine (avec 23,6 K€ destinés à l'énergie et aux fluides).

En investissement : 172 292,55 € de crédits nouveaux, dont 103 084,61 € sur l'opération Crèches pour les travaux d'installation des 2 sites, en plus des crédits de report de 2020 qui s'élèvent à 115 992,67 € - A ces montants s'ajoutent 69 K€ dont 53 K€ de réaménagements.

Le nombre d'agents, stabilisé depuis 4 ans, est en augmentation en 2021 suite au fonctionnement sur 2 sites et l'ouverture d'un service supplémentaire pour permettre aux 2 sites de pouvoir accueillir toutes les tranches d'âges (2 x 3 services dans 2 bâtiments au lieu de 5 services dans 1 seul).

Dans le cadre d'un fonctionnement sur 2 sites, le service de restauration a également été repensé, et une cuisine centrale a été ouverte sur le site de l'ALSH de Dirac. Cette cuisine fabrique et livre les repas pour tous les sites de la crèche ainsi que pour l'ALSH Alvéole.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

F*		(Plusieurs...)		CRECHE LES POUSSINS MULTI-SITES						
Secteur	Sens	Chapitre	Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020
F	D	011		ADMINISTRATION GENERALE		0,00 €	0,00 €	29,64 €	30,00 €	
				ATELIER MECANIQUE	0,00 €					
				CONSEIL JURIDIQUE	2 576,57 €	9 600,00 €	9 600,00 €	2 744,77 €	3 600,00 €	
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	282 428,15 €	168 830,00 €	194 422,00 €	193 964,50 €	78 449,00 €	
				CRECHE LES POUSSINS	40 191,76 €					
				FINANCES	669,34 €	450,00 €	550,00 €	447,61 €	261,00 €	
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	9 720,00 €	30 500,00 €	30 422,87 €	29 095,22 €	40 600,00 €	
				RESSOURCES HUMAINES	7 281,30 €	1 550,00 €	7 550,00 €	4 905,96 €	2 834,00 €	
				SYSTEMES D INFORMATION	4 312,86 €	6 600,00 €	5 422,00 €	6 574,86 €	4 650,00 €	
				ESPACES PUBLICS	118,88 €	450,00 €	450,00 €	0,00 €	120,00 €	
				ENERGIE	18 590,07 €	36 800,00 €	41 637,00 €	25 018,31 €	23 600,00 €	
				UNITE DE GESTION RESSOURCES					6 528,00 €	
				Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	365 888,93 €	254 780,00 €	290 053,87 €	262 780,87 €	160 672,00 €	
				012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	1 340 468,63 €	1 334 040,00 €	1 334 625,40 €	1 332 646,15 €	1 408 736,00 €	
				Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 340 468,63 €	1 334 040,00 €	1 334 625,40 €	1 332 646,15 €	1 408 736,00 €	
				65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 370,00 €	13 350,00 €	13 350,00 €	13 350,04 €		
				Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 370,00 €	13 350,00 €	13 350,00 €	13 350,04 €		
				67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	200,88 €					
				Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	200,88 €					
				Total D	1 723 928,44 €	1 602 170,00 €	1 638 029,27 €	1 608 777,06 €	1 569 408,00 €	
	R	013		ATTENUATIONS DE CHARGES	28 910,34 €	0,00 €	0,00 €	56 776,22 €		
				Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	28 910,34 €	0,00 €	0,00 €	56 776,22 €		
				70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	206 432,72 €	190 000,00 €	110 000,00 €	147 676,42 €	208 783,00 €	
				Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	206 432,72 €	190 000,00 €	110 000,00 €	147 676,42 €	208 783,00 €	
				74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	615 732,27 €	565 000,00 €	505 000,00 €	586 829,23 €	519 367,00 €	
				Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	615 732,27 €	565 000,00 €	505 000,00 €	586 829,23 €	519 367,00 €	
				77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	4,95 €	0,00 €	0,00 €	179,00 €		
				Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	4,95 €	0,00 €	0,00 €	179,00 €		
				Total R	851 080,28 €	755 000,00 €	615 000,00 €	791 460,87 €	728 150,00 €	
I	D	20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	19 500,00 €	7 710,67 €	0,00 €		7 710,67 €
				Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	19 500,00 €	7 710,67 €	0,00 €		7 710,67 €
				21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 787,31 €	0,00 €	2 344,33 €	1 787,91 €	5 000,00 €	553,99 €
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	0,00 €	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €	8 000,00 €	1 533,00 €
				RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €		
				SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €	5 500,00 €	29 844,57 €	13 852,31 €	2 600,00 €	15 989,50 €
				Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 787,31 €	5 500,00 €	35 888,90 €	15 640,22 €	15 600,00 €	18 076,49 €
				23-IMMOBILISATIONS EN COURS	14 868,72 €	0,00 €	25 861,88 €	586,57 €	53 000,00 €	25 274,88 €
				SYSTEMES D INFORMATION	1 903,20 €	9 500,00 €	6 300,00 €	0,00 €		
				ESPACES PUBLICS	0,00 €	60 000,00 €	9 199,70 €	9 199,20 €		
				Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	16 771,92 €	69 500,00 €	41 361,58 €	9 785,77 €	53 000,00 €	25 274,88 €
				27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	5 400,00 €	5 400,00 €	607,94 €	
				Total 27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	5 400,00 €	5 400,00 €	607,94 €	
				OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS	102 578,55 €	398 744,88 €	1 158 829,05 €	1 059 602,11 €	103 084,61 €	64 318,97 €
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	0,00 €	10 000,00 €	10 092,40 €	6 535,94 €		611,66 €
				RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	1 198,79 €		
				Total OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS	102 578,55 €	408 744,88 €	1 170 421,45 €	1 067 336,84 €	103 084,61 €	64 930,63 €
				Total D	135 137,78 €	503 244,88 €	1 260 782,60 €	1 098 162,83 €	172 292,55 €	115 992,67 €
	R	OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	640 000,00 €	640 000,00 €	640 000,00 €	0,00 €	124 900,00 €	652 000,00 €
				Total OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS	640 000,00 €	640 000,00 €	640 000,00 €	0,00 €	124 900,00 €	652 000,00 €
				Total R	640 000,00 €	640 000,00 €	640 000,00 €	0,00 €	124 900,00 €	652 000,00 €

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
de ROULLET et DIGNAC et LAEP de DIGNAC

BP 2021 (pour les 3 structures) : **156 462 €** en fonctionnement dont 127 922 € poste RH),
recettes 2021 : 75 000 € en provenance de la CAF

▪ **RAM PETITS PAPILLONS (Roulet) :**

1 EJE à Temps plein / 40 Ass.Mat. au RAM sur les 59 du territoire/

141 enfants différents fréquentant le RAM /Itinérance sur 4 des 8 communes du territoire

▪ **RAM Petit à PETIT (Dignac):**

2 EJE à temps partiel pour 0,8 ETP / 27 Ass.Mat. au RAM sur les 47 du territoire

108 enfants différents fréquentant le RAM

▪ **LAEP Petit à PETIT (Dignac):**

1 EJE et 1 CAP PE 4h/semaine - Ouverture 1 matinée/semaine hors vacances scolaires + 1 séance par vacances scolaire (nouveau 2020)

41 enfants accueillis soit 31 familles / 109 enfants différents fréquentant le RAM

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement hors ressources humaines concernent l'entretien des locaux.

En investissement : 17 250 €, avec l'installation de stores, de rayonnages et d'un point d'eau.

Dans ce contexte : La baisse du nombre des Assistantes maternelles sur les territoires concernés n'a pas permis le développement des services des RAM dans le cadre des CEJ comme attendu, mais des missions de coordinations de proximité ont été confiées à 2 animatrices de RAM, permettant la création de 0,5 ETP d'EJE, optimisant ainsi ces services.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

Sectic Sens	Chapitre Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020	
F	D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	ATELIER MECANIQUE	255,96 €	1 500,00 €	1 500,00 €	50,32 €	1 000,00 €	
			CONSEIL JURIDIQUE	91,08 €	100,00 €	105,71 €	105,71 €	100,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	-1 569,14 €	7 863,00 €	5 563,00 €	957,27 €	2 100,00 €	
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	10 037,97 €	13 450,00 €	15 750,00 €	11 706,50 €	22 440,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	791,75 €	100,00 €	100,00 €	712,68 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	2 997,23 €	3 350,00 €	3 070,00 €	2 236,68 €	2 900,00 €	
			ESPACES PUBLICS	85,68 €	210,00 €	210,00 €	65,46 €		
			ENERGIE	0,00 €	860,00 €	86,00 €	0,00 €		
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 690,53 €	27 433,00 €	26 384,71 €	15 834,62 €	28 540,00 €	
			012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	RESSOURCES HUMAINES	80 382,96 €	111 030,00 €	111 834,40 €	119 688,56 €	127 922,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	80 382,96 €	111 030,00 €	111 834,40 €	119 688,56 €	127 922,00 €	
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	RESSOURCES HUMAINES	900,00 €	1 725,00 €	1 725,00 €	1 725,00 €	
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	900,00 €	1 725,00 €	1 725,00 €	1 725,00 €		
			Total D		93 973,49 €	140 188,00 €	139 944,11 €	137 248,18 €	156 462,00 €
		R	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PAR	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	30 974,33 €	75 000,00 €	75 000,00 €	106 890,80 €	75 000,00 €
RESSOURCES HUMAINES				69 900,00 €	69 900,00 €	0,00 €			
Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	30 974,33 €			144 900,00 €	144 900,00 €	106 890,80 €	75 000,00 €		
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	CONSEIL JURIDIQUE				0,00 €	0,00 €	3,93 €		
Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS					0,00 €	0,00 €	3,93 €		
	Total R		30 974,33 €	144 900,00 €	144 900,00 €	106 894,73 €	75 000,00 €		
I	D	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	600,00 €	800,00 €	2 098,12 €	1 286,40 €	6 300,00 €	
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	1 096,57 €	1 000,00 €	1 000,00 €	878,58 €	1 950,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	1 748,40 €					
			SYSTEMES D INFORMATION		0,00 €	2 262,00 €	0,00 €	1 300,00 €	2 261,83 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 444,97 €	1 800,00 €	5 360,12 €	2 164,98 €	9 550,00 €	2 261,83 €
			23-IMMOBILISATIONS EN COURS	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	3 000,00 €	36 974,45 €	34 911,98 €	7 700,00 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	3 000,00 €	36 974,45 €	34 911,98 €	7 700,00 €	
	Total I		3 444,97 €	4 800,00 €	42 334,57 €	37 076,96 €	17 250,00 €	2 261,83 €	

ALSH – ALVEOLE et MULTI-SITES

- ALSH ALVEOLE :

BP 2021 : 363 904 € en dépenses de fonctionnement dont 306 904 € poste RH, recettes 2021 : 217 000 € dont 87 000 € en provenance des familles et 130 000 € de subvention CAF

10 agents (en ETP) / 436 enfants inscrits / 309 familles en 2019

Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement concernent les RH (heures d'ouvertures, donc volume horaire des animateurs, liés au changement de rythmes scolaires), les achats et prestations pour les animations, le transport

Les dépenses d'investissement sont de 107 855,92 €, dont 14 205,92 € liés au solde de l'AP 33.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	Nouveau CP 2021
AP 33 - ALSH ALVEOLE	10201662	1 591 106,46	14 205,92	14 205,92

Malgré le fait que ce bâtiment soit neuf, 93 650 € d'investissement sont prévus dont 66 K€ pour la centrale de traitement d'air, 19,3 K€ d'alarme et de contrôle d'accès, 6 K€ d'auto-laveuse, le reste concerne des tables et une fontaine réfrigérée.

Dans ce contexte : Poursuite du travail d'optimisation engagé en 2019, avec une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement).

- ALSH Multi-sites (territoire ex-CBC) :

BP 2021 : Inscription d'une enveloppe de 368 K€

Depuis la restitution des compétences (« animation, vie associative, culturelle et sportive », « famille » en 2018, et TAP et périscolaire en 2019, incluant la fin du financement des mises à disposition de personnels communaux), seules les missions « ALSH extrascolaires mercredi et vacances » demeurent dans le giron de GrandAngoulême.

Dans ce contexte : Après la rédaction de la nouvelle convention d'objectifs triennale, signée en juin 2019, et suite aux restitutions de compétences dont les transferts financiers seront validés par une CLECT, les variations des participations financières de GrandAngoulême devraient se stabiliser.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

ALSH Alvéole

F° ALSH ALVÉOLE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT										
Sectic	Sens	Chapitre	Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020
F	D	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	ATELIER MECANIQUE	-263,69 €	4 500,00 €	4 500,00 €	186,05 €	2 500,00 €	
				CONSEIL JURIDIQUE	2 966,56 €	3 000,00 €	3 428,35 €	1 291,99 €	3 500,00 €	
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	2 120,92 €	8 000,00 €	4 274,00 €	45 494,04 €	5 422,00 €	
				FINANCES	1 072,07 €	1 300,00 €	1 300,00 €	1 110,90 €	131,00 €	
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	62 595,89 €	33 400,00 €	33 400,00 €	16 839,66 €	25 450,00 €	
				RESSOURCES HUMAINES	375,44 €	250,00 €	650,00 €	2 844,93 €	5 932,00 €	
				SYSTEMES D INFORMATION	2 940,68 €	3 900,00 €	2 973,00 €	2 714,39 €	2 300,00 €	
				ESPACES PUBLICS	3 725,96 €	5 075,00 €	7 701,94 €	6 936,96 €	1 400,00 €	
				ENERGIE	6 847,49 €	8 500,00 €	14 140,00 €	12 379,62 €	9 500,00 €	
				UNITE DE GESTION RESSOURCES					941,00 €	
				Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	82 381,32 €	67 925,00 €	72 367,29 €	89 798,54 €	57 076,00 €	
				012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	374 824,08 €	305 058,00 €	304 928,80 €	272 779,00 €	306 778,00 €	
				Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	374 824,08 €	305 058,00 €	304 928,80 €	272 779,00 €	306 778,00 €	
				65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 700,00 €	2 155,00 €	2 155,00 €	2 155,00 €		
				Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 700,00 €	2 155,00 €	2 155,00 €	2 155,00 €		
				67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00 €	40,20 €	40,20 €	50,00 €	
				Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00 €	40,20 €	40,20 €	50,00 €	
				Total D	459 905,40 €	375 138,00 €	379 491,29 €	364 772,74 €	363 904,00 €	
	R	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	RESSOURCES HUMAINES	49,05 €	0,00 €	0,00 €	21,88 €		
				Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	49,05 €	0,00 €	0,00 €	21,88 €		
				70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	85 403,28 €	85 000,00 €	62 000,00 €	46 745,83 €	87 000,00 €	
				Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	85 403,28 €	85 000,00 €	62 000,00 €	46 745,83 €	87 000,00 €	
				74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	84 196,15 €	177 000,00 €	177 000,00 €	196 339,24 €	130 000,00 €	
				Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	84 196,15 €	177 000,00 €	177 000,00 €	196 339,24 €	130 000,00 €	
				77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	0,00 €	14 259,40 €		
				Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	0,00 €	14 259,40 €		
				Total R	169 664,75 €	262 000,00 €	239 000,00 €	257 366,35 €	217 000,00 €	
I	D	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	SYSTEMES D INFORMATION		1 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
				Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
				21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	647,89 €	18 000,00 €	15 180,00 €	2 958,92 €	8 350,00 €	5 924,99 €
				SYSTEMES D INFORMATION	5 075,86 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €		
				Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 723,75 €	19 500,00 €	16 680,00 €	2 958,92 €	8 350,00 €	5 924,99 €
				23-IMMOBILISATIONS EN COURS	105,00 €	0,00 €	13 298,00 €	0,00 €	85 300,00 €	13 297,76 €
				Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	105,00 €	0,00 €	13 298,00 €	0,00 €	85 300,00 €	13 297,76 €
				AP 33-ALSH	136 217,92 €	33 782,08 €	19 963,74 €	19 576,16 €	14 205,92 €	
				Total AP 33-ALSH	136 217,92 €	33 782,08 €	19 963,74 €	19 576,16 €	14 205,92 €	
				Total D	142 046,67 €	54 282,08 €	49 941,74 €	22 535,08 €	107 855,92 €	19 222,75 €
	R	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	33,66 €					
				Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	33,66 €					
				AP 33-ALSH	434 163,14 €	200 000,00 €	285 110,20 €	80 079,08 €	200 000,00 €	
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	0,00 €					
				Total AP 33-ALSH	434 163,14 €	200 000,00 €	285 110,20 €	80 079,08 €	200 000,00 €	
				Total R	434 196,80 €	200 000,00 €	285 110,20 €	80 079,08 €	200 000,00 €	

ALSH Multi-sites (territoire ex-CBC) :

F° ALSH-MULTI SITES CBC									
Sectic	Sens	Chapitre	Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021
F	D	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	63 102,80 €	55 000,00 €	8 000,00 €	3 572,00 €	
				Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	63 102,80 €	55 000,00 €	8 000,00 €	3 572,00 €	
				65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	494 504,00 €	400 000,00 €	380 000,00 €	368 000,00 €	368 000,00 €
				Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	494 504,00 €	400 000,00 €	380 000,00 €	368 000,00 €	368 000,00 €
				Total D	557 606,80 €	455 000,00 €	388 000,00 €	371 572,00 €	368 000,00 €
	R	70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	57 547,20 €	55 000,00 €	15 000,00 €	13 102,40 €	
				Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	57 547,20 €	55 000,00 €	15 000,00 €	13 102,40 €	
				74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0,00 €	0,00 €	55 617,69 €	50 000,00 €
				Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0,00 €	0,00 €	55 617,69 €	50 000,00 €
				Total R	57 547,20 €	55 000,00 €	15 000,00 €	68 720,09 €	50 000,00 €

CUISINE CENTRALE ENFANCE JEUNESSE

Le service a été créé fin 2019 pour maintenir la qualité de service du multi-accueil Les Poussins, suite aux changements de locaux. Elle dessert les 2 sites de la crèche en liaison froide, via un utilitaire frigorifique, et confectionne les repas sur place pour les enfants de l'ALSH, qui a gagné en qualité de service.

Dépenses de fonctionnement : 190 208 €

3 agents, issus de l'équipe du Multi-Accueil / production de 23 000 repas/ an + goûters pour le Multi-Accueil et l'ALSH. La masse salariale sur ce service provient du multi-accueil, il n'y a pas d'augmentation des dépenses RH.

Dans le cadre du BP 2021 la principale dépense en fonctionnement, hors les salaires, concerne les achats de matière première (Travail d'optimisation à engager en 2020 pour affiner le coût des repas, dont la confection privilégie le recours aux produits bio et aux circuits courts avec le but d'atteindre au moins 20% du volume en 2022).

Investissement dans l'achat de nouveau matériel adapté au volume de production et des aménagements des locaux : 8 900 €

Dans ce contexte : Maintien de la qualité de service pour les enfants de la crèche et plus-value immédiate pour ceux l'ALSH.

F° CUISINE CENTRALE												
Secteur	Sens	Chapitre	Voté	SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	RE 2020		
F	D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL		ATELIER MECANIQUE	3 245,30€	0,00€	500,00€	0,00€				
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	1 318,77€	0,00€	5 929,00€	6 482,19€	1 191,00€			
				POLITIQUE EN FAN CE JEUN ESSE	5 218,28€	79 500,00€	69 550,00€	53 236,46€	75 550,00€			
				ENERGIE		7 000,00€	5 000,00€	0,00€				
				Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 782,35€	86 500,00€	80 979,00€	59 718,65€	76 741,00€			
				012-CHARGES DE PERSON NE L ET FRAIS		RESSOURCES HUMAIN ES		76 400,00€	76 400,00€	86 056,69€	113 467,00€	
				Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				76 400,00€	76 400,00€	86 056,69€	113 467,00€	
				65-AUTRES CHARGES DE GESTION COU		RESSOURCES HUMAIN ES		860,00€	860,00€	860,00€		
				Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				860,00€	860,00€	860,00€		
				Total D				9 782,35€	163 760,00€	158 239,00€	146 635,34€	190 208,00€
I	D	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	64 915,24€	0,00€	3 314,64€	774,00€	4 300,00€	494,64€		
				POLITIQUE EN FAN CE JEUN ESSE		0,00€	1 600,00€	1 595,59€	1 600,00€			
				SYSTEMES D INFORMATION	0,00€	0,00€	612,60€	612,60€				
				Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 915,24€	0,00€	5 527,24€	2 982,19€	5 900,00€	494,64€		
				23-IMMOBILISATIONS EN COURS	11 039,51€	0,00€	8 435,00€	8 434,62€	3 000,00€			
	Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	11 039,51€	0,00€	8 435,00€	8 434,62€	3 000,00€						
	Total D				75 954,75€	0,00€	13 962,24€	11 416,81€	8 900,00€	494,64€		
R				OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS					44 000,00€			
				Total OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS						44 000,00€		
	Total R								44 000,00€			

- **Coordination communautaire et de proximité :**

BP 2021 : 97 997 € en dépenses de RH

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, GrandAngoulême exerce la compétence obligatoire « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil », émanation de la loi Egalité Citoyenneté du 27 janvier 2017, sur l'ensemble de son territoire.

Cette compétence s'exerce tout d'abord au travers de l'adhésion au syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Charente (SMAGVC) pour la **création, l'aménagement, l'entretien, la gestion des aires d'accueil permanentes de GrandAngoulême et la participation au suivi du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.**

Le SMAGVC est composé de GrandAngoulême, Grand Cognac, et des communautés de communes de Charente Limousine et des 4B Sud Charente.

La participation financière des membres du syndicat mixte est répartie comme suit :

- 70% de la participation financière répartie proportionnellement au nombre d'emplacements des aires d'accueil présents sur le territoire des EPCI ;
- 30% de la participation financière répartie proportionnellement au nombre d'habitants des EPCI

Cette participation est évaluée à 190 K€ pour 2021.

En 2020 a été mise en service de l'aire de grands passages de Roulet. Une somme de 32 K€ est ainsi inscrite au projet de budget pour couvrir les frais de fonctionnement de cette nouvelle aire.

F° AIRE D'INSTALLATION POUR NOMADES									
Secteur Sens	Chapitre Voté		SERVICES	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	Réalisé 2020	BP 2021	
F	D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	FINANCES	5,89 €	50,00 €	50,00 €	0,00 €		
			GENS DU VOYAGE	13 775,01 €					
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE		0,00 €	1 920,60 €	1 920,60 €		
			ESPACES PUBLICS		8 000,00 €	11 481,79 €	8 277,55 €		
			ENERGIE	9 922,38 €	8 000,00 €	19 398,00 €	13 668,92 €	32 000,00 €	
			UNITE DE GESTION RESSOURCES					6,00 €	
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 703,28 €	16 050,00 €	32 850,39 €	23 867,07 €	32 006,00 €	
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	GENS DU VOYAGE	182 145,00 €	0,00 €	190 000,00 €	184 214,00 €	
				ESPACES PUBLICS		190 000,00 €	0,00 €	0,00 €	190 000,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	182 145,00 €	190 000,00 €	190 000,00 €	184 214,00 €	190 000,00 €	
Total D	205 848,28 €	206 050,00 €	222 850,39 €	208 081,07 €	222 006,00 €				
R	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	GENS DU VOYAGE	660,00 €	0,00 €	0,00 €	3 105,00 €			
		FINANCES	24,00 €						
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	660,00 €	0,00 €	0,00 €	3 105,00 €			
		Total R	684,00 €	0,00 €	0,00 €	3 105,00 €			
I	D	204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	GENS DU VOYAGE	0,00 €					
			ESPACES PUBLICS		18 000,00 €	18 000,00 €	0,00 €		
			Total 204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	0,00 €		
			20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GENS DU VOYAGE	0,00 €	0,00 €	864,00 €	0,00 €	
				ESPACES PUBLICS		900,00 €	900,00 €	0,00 €	
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	900,00 €	1 764,00 €	0,00 €		
			21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	GENS DU VOYAGE	3 883,36 €				
				ESPACES PUBLICS		4 000,00 €	215,14 €	0,00 €	
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 883,36 €	4 000,00 €	215,14 €	0,00 €		
			23-IMMOBILISATIONS EN COURS	GENS DU VOYAGE	984 936,14 €	0,00 €	57 874,09 €	55 243,07 €	
ESPACES PUBLICS		0,00 €		77 361,03 €	77 360,70 €				
Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	984 936,14 €	0,00 €	135 235,12 €	132 603,77 €					
Total D	988 819,50 €	22 900,00 €	155 214,26 €	132 603,77 €					
R	23-IMMOBILISATIONS EN COURS	ESPACES PUBLICS		0,00 €	0,00 €	17 719,80 €			
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	0,00 €	17 719,80 €				
Total R	0,00 €	0,00 €	17 719,80 €						

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA COOPERATION INTERCOMMUNALE ET LA MISSION SANTE

Les crédits inscrits au BP 2021 au titre de la coopération intercommunale relèvent d'actions au titre de la mutualisation des services d'une part et de la mission santé-offre de soins d'autre part.

Coopération intercommunale

- **BP 2021 : 113 200 €** (44 624 € au CA 2019) en dépenses et **30 000 €** de recettes : (28 275 € au CA 2019) provenant des communautés d'agglomérations de l'Entente Val de Charente Océan.
- Missions du service :
 - Animation et développement de la coopération intercommunale à l'échelle de l'agglomération, coordination de la mise en œuvre du schéma de mutualisation des services entre la communauté d'agglomération et les communes
 - Portage administratif et développement de l'Entente Val de Charentes Océan
- **Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :**
 - L'adhésion à l'ATD 16
 - L'adhésion à l'A'urba et des prestations de conseil pour accompagner le développement, la mise en place d'Observatoires et d'un Schéma Directeur de la Mobilité.

Dans ce contexte : missions d'appui aux communes en cours de consolidation correspondant à une volonté du territoire de développer les services aux communes et les coopérations territoriales.

Mission Santé – offre de soins

- **BP 2021 : 18 000 € (subvention de 8 K€ de la DREAL)**
- **Missions du service :**
 - Mise en œuvre de la stratégie territoriale de lutte contre la désertification médicale : plan d'actions « Offre de soins de 1er recours » approuvé en 2018
 - Appui aux communes et coordination territoriale en matière de santé environnementale
 - Contribution au développement de politiques publiques de promotion et / prévention en matière de santé
- **Dans le cadre du BP 2021 les principales dépenses concernent :**
 - Actions de promotion du territoire en direction des professionnels de santé : site internet dédiés, organisation de visite
 - Mise en place d'accompagnement à l'installation pour les professionnels voulant exercer sur le territoire en Maisons de santé

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Au budget primitif 2021, les crédits nouveaux relatifs à l'Urbanisme et à la planification sont de **1 982 617,48 €**, dont 25 400 € en section de fonctionnement et 1 957 217,48 € en section d'investissement.

En section de fonctionnement, il est proposé de reconduire un montant d'études complémentaires sur le futur PLUi à 38 communes (15 K€) et d'inscrire des crédits pour l'adhésion au CAUE et les échanges divers autour de l'aménagement de l'espace.

En section d'investissement, les crédits sont tous gérés en Autorisation de programme / crédits de paiement :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	Nouveau CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 29 - PLUI	10201705	456 238,24	0,00	0,00	0,00		
AP 30 - DOC D'URBANISME	10201706	478 000,00	122 892,28	75 000,00	47 892,28		
AP 39 - TROIS CHENES ET SNPE	10201721	198 000,00	131 466,90	131 466,90	0,00		
AP 61 - DOCUMENTS URBANISME 2	10202002	600 000,00	589 102,90	100 000,00	100 000,00	100 000,00	289 102,90
AP 60 PLANS & PROGRAMMES DE PLANIFICATION	10202001	900 000,00	900 000,00	60 000,00	200 000,00	200 000,00	440 000,00
AP 62 - ELABORATION SCOT 2	10202003	1 105,06	0,00	0,00	0,00		

Il est proposé :

- de clôturer les Autorisations de Programme N°29 – PLUI et N°62 – Elaboration SCOT 2 et de modifier l'AP N°60 PLUI 2 pour fédérer les actions en faveur du SCOT, des documents d'urbanismes et du PCAET (Plan Climat-Air-Energie-Territorial) au sein de l'appellation Plans et programmes de planification d'un montant global de 900 K€ et d'en prévoir en 2021 les premiers crédits de paiement pour 60 K€.
- pour l'AP 30 (document d'urbanisme), d'inscrire 30 000 € en 2021 et de positionner le solde des crédits de paiement en 2022
- pour l'AP 61 (document d'urbanisme 2), d'inscrire 100 000 € par an
- pour l'AP 39 Etude de requalification du site des 3 chênes et de la SNPE, réalisée en maîtrise d'ouvrage partagée avec la ville d'Angoulême, de prévoir le solde de l'AP sur 2021 soit : 131 466,90 €.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'HABITAT ET AU LOGEMENT

Les crédits proposés au budget primitif 2021 au titre de la politique habitat-logement se déclinent comme suit :

I - Au titre de la section de fonctionnement (hors RH) : 191 K€

- 35 500 € au titre de la participation à l'ingénierie de suivi de l'animation de l'OPAH RU dans le cadre de la convention passée avec la ville d'Angoulême.
- 15 000 € pour poursuivre le soutien à l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL)
- 15 000 € au titre de la participation au GIP Charente SolidaritéS dans le cadre de sa mission de lutte contre l'habitat indigne
- Nouvelle action AMO PIG-OPAH RU pour 40 000 € subventionnée à hauteur de 35 % ANAH
- 21 090 € pour assistance plan peuplement
- 4 500 € au titre de l'adhésion à l'association régionale des organismes d'HLM (accès à des données essentielles pour la politique du peuplement)
- 3 327 € de frais divers
- 25 000 € au titre de la communication
- 31 780 € de subventions de fonctionnement pour le développement durable notamment avec le prolongement de l'action Ambassadeurs de l'efficacité énergétique dans le cadre du dispositif SLIME qui doit être porté par le GIP Charente solidarité

II – Section d'investissement : 2 678 450 € de crédits nouveaux et 11 378 € de reports

Crédits hors AP/CP

- 11 378 €, correspondant au report d'une étude complémentaire au document du PLH pour le logement des jeunes et des personnes âgées hors ACP.

Crédits gérés en AP/CP

Les interventions de GrandAngoulême dans le cadre la politique de l'habitat (PLH 2014-2020 / PLH 2020-2025)

- Une intervention en faveur du parc public, du parc privé et des publics spécifiques et pour 2020/2025 un renforcement des actions sur le parc privé avec le déploiement d'un PIG et d'une OPAH RU multi sites
- PLH 2014-2020: une intervention à hauteur de 12,3 M€ déclinée en 8 Autorisations de Programme. 98% des crédits engagés au 31/12/2020. Les inscriptions 2021 visent à couvrir les demandes de versement des bailleurs sociaux et des particuliers dont les opérations et travaux arrivent à terme. Pour l'accession à la propriété, le solde de 90 000 € permet de couvrir le besoin jusqu'à l'arrêt définitif du PLH 20-25.

Programmation – PLH 2014-2020		CP inscrits au
N° AP	Libellé programme	BP 2021
18	Publics spécifiques	27 000 €
19	Réhabilitation du parc public de + 10 ans	101 450 €
20	Habitat indigne 2014-2020	350 000 €
21	Production nouvelle parc public	700 000 €
22	Accession à la propriété	90 000 €
35	Coup de pouce à la sortie de vacance	40 000 €
52	Parc public 2019-2020	750 000 €
53	Réhabilitation du parc public de + 10 ans 2019-2020	80 000 €
TOTAL		2 138 450 €

- **PLH 2020-2025** : Une intervention à hauteur de 11,3 M€ déclinée en 7 Autorisations de Programme proposées au vote au BP 2021

LE PARC PUBLIC

- **2 Autorisations de programme : 5,5 M€**
 - Soutien à la production nouvelle : 4 M€
 - Soutien à la réhabilitation du parc public existant : 1,5 M€

→ Une évolution des critères d'éligibilité aux financements de GA pour la production nouvelle: un niveau de performance énergétique minimum répondant à la certification Effinergie +

→ Soutien renforcé aux opérations d'acquisition-amélioration pour favoriser le **réinvestissement du parc existant**

LE PARC PRIVE

- **4 Autorisations de programme : 5,5 M€**
 - PASS'ACCESSION : 1,7 M€ - CP 201
 - PIG / OPAH RU multi sites : 2,1 M€ + OPAH RU Angoulême : 1,2 M€ = 3,3 M€
 - PASS'INVESTISSEMENT : 0,54 M€

→ Renforcement l'intervention en direction du parc privé : OPAH RU d'Angoulême, **OPAH RU** multi sites, **PIG** à l'échelle communautaire sur les communes de Ruelle sur Touvre, La Couronne et Gond Pontouvre

→ Une action renforcée sur l'adaptation des logements en faveur du **maintien à domicile** des personnes âgées

→ Une action de lutte contre la vacance des logements : PASS INVESTISSEMENT

LES PUBLICS SPECIFIQUES

- **1 Autorisation de programme : 0,4 M€**
 - Haltes de nuit en partenariat avec les communes et l'AFUS 16
 - Lits halte soins santé (AAP ARS)
 - Terrains familiaux et habitat adapté pour les gens du voyage

↳ Objectifs PLH 20-25 : 5 terrains familiaux / 12 logements adaptés

Programmation PLH 2020-2025	Total AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
Publics spécifiques	380 000		75 000	75 000	75 000	85 000	70 000
PASS'ACCESSION	1 681 000	250 000	330 000	350 000	360 000	391 000	-
PASS'INVESTISSEMENT	540 000	40 000	100 000	120 000	140 000	140 000	-
PIG/OPAH RU multi sites 2021-2025	2 060 000	150 000	400 000	400 000	400 000	400 000	310 000
OPAH RU Angoulême	1 200 000	100 000	240 000	240 000	240 000	240 000	140 000
Production nouvelle parc public	3 985 000		640 000	870 000	850 000	870 000	755 000
Réhabilitation du parc public	1 500 000		90 000	300 000	300 000	400 000	410 000
TOTAL	11 346 000	540 000	1 875 000	2 355 000	2 365 000	2 526 000	1 685 000

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'EMPLOI ET L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dans le cadre des actions Emploi, Insertion et Economie Sociale et Solidaire, 2021 sera une année de poursuite des projets dans lesquels nous sommes engagés et dans le cadre d'une enveloppe de **638 938,52 €** (CA 2019 = 598 580,68€).

Vous trouverez ci-joint les crédits proposés au budget primitif 2021 au titre de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.

Actions portant sur l'insertion des publics en difficultés du territoire :

- Participation au fonctionnement de l'Ecole de la 2^{ème} chance : 61 200 €
- AAP PLIE 2021 : enveloppe de 130 000 €, entrée en phase opérationnelle des ORU de Bel Air Grand Font et Etang des Moines tout en poursuivant notre partenariat avec les services de l'Etat et du Département
- 9 000 € : 2 ateliers PLIE et dans le cadre de la plateforme de recrutement « clause d'insertion », il est prévu d'actualiser la charte locale d'insertion
- 6 000 € pour des redevances d'utilisation de logiciel pour la gestion du PLIE
- 40 000 € pour l'association TZCLD (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée) – 50 % d'aide de la Région.

Actions portant sur l'emploi sur le territoire :

- Partenariat avec la Mission Locale pour 228 000 €
- Poursuite du soutien aux salons FOFE pour 30 000 €
- Développement réseau 16 : 15 000 €
- 14 100 € d'adhésions au titre de l'EES
- Renouvellement de l'expérimentation de l'action accompagnement emploi du conjoint en partenariat avec GE 16 ACCESS pour 20 000 €

Actions portant sur l'Economie Sociale et Solidaire :

- Dans le domaine de l'économie sociale et solidaire pour 48 000 € de subventions (CRESS, Cyclofficine, Café Boost, Les Cigales, MPP et l'appel à projets Innovation et Entrepreneuriat).
- Economie circulaire : 20 000 € de subventions provisionnées.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES AUX COOPERATIONS TERRITORIALES ET INTERNATIONALES

GrandAngoulême poursuit en 2021 les projets de coopération européenne et internationale.

A ce titre, ce sont **377 012 € en dépenses de fonctionnement** et **308 972 € en recettes de fonctionnement** qui sont inscrits au projet de BP 2021 pour accompagner les divers projets menés en matière de coopération.

		Recettes	
011 Charges à caractère général	106 450,00	74 Subventions	308 972,00
<i>dont HUB IN [A]</i>	10 000,00	<i>dont HUB IN [A]</i>	
<i>dont AYCH [B]</i>	7 360,00	<i>dont AYCH [B]</i>	51 200,00
<i>dont WOMARTS [C]</i>	19 000,00	<i>dont WOMARTS [C]</i>	
<i>dont Adhésions aux Réseaux [D]</i>	7 080,00	<i>dont Adhésions aux Réseaux [D]</i>	
<i>dont Autres Europe et International [E]</i>	23 500,00	<i>dont Autres Europe et International [E]</i>	
<i>dont Confluence créative</i>	25 910,00		
<i>dont Autres</i>	13 600,00	<i>dont Autres</i>	
65 Autres charges de gestion courante	264 562,00		
<i>dont Confluence Créative</i>	231 862,00	<i>dont Confluence Créative</i>	257 772,00
67 Charges exceptionnelles	6 000,00		
Total dépenses	377 012,00	Total recettes	308 972,00

Plusieurs projets se poursuivent :

- AYCH (programme INTERREG) : Atlantic Youth Creative Hub. Regroupant 13 partenaires de l'Arc Atlantique, AYCH porte sur la créativité au service de l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes. Pour 2021, le montant prévisionnel affecté au projet s'établit à 7 360 €. Ce projet s'achève cette année.
- WOMARTS (programme Europe Créative) : ce projet, qui regroupe 10 partenaires en Europe, porte sur la place des femmes dans les arts et les industries culturelles et créatives, avec un focus Bande dessinée à Angoulême. Pour 2021, le montant prévisionnel affecté au projet s'établit à 19 000 €. Ce projet s'achève cette année.
- CONFLUENCE CREATIVE : ce projet de coopération avec le Mexique (2020-2022) avance. Rappelons qu'il porte sur la création d'un master BD/arts numériques, la création d'un incubateur dédié aux industries culturelles et créatives et l'ouverture d'une Maison des auteurs. L'Agence Française de Développement soutient ce projet sur 3 ans à hauteur de 714 900 €. GrandAngoulême est le bénéficiaire de cette aide et rétrocède à ses partenaires locaux impliqués (EESI, Eurekatech et CIBDI) la quote-part leur revenant pour les activités qu'ils mènent. Pour 2021, le montant prévisionnel affecté au projet s'établit à 257 772 €, équilibrés en dépenses et en recettes.

Par ailleurs, un nouveau projet de coopération européenne HUB IN a démarré fin 2020. Il a pour ambition de promouvoir la transformation urbaine et la régénération des aires urbaines historiques en utilisant l'innovation et l'entrepreneuriat comme catalyseur territorial. 8 territoires européens participent à ce programme, qui permettra de mener localement un projet pilote. Pour 2021, le montant prévisionnel affecté au projet s'établit à 10 000 € (prestation). Pour information, une ligne de 30 000 € est inscrite en complément au chapitre 012 (RH) pour le recrutement d'un.e Chef.fe de projet, financé à 100% (recette perçue d'avance en 2020).

Par ailleurs, GrandAngoulême met en place le dispositif 1% Coopération internationale (Loi Oudin Santini), qui intègre les budgets Eau, Assainissement et Déchets. GrandAngoulême sera également particulièrement actif dans les réseaux régionaux, nationaux et européens

(AFCCRE, So Coopération...) afin de préparer au mieux la prochaine génération de financements européens FEDER FSE 2021-2027.

Enfin, le service en charge du suivi des contractualisations œuvre également à la recherche des financements pour les projets menés par GrandAngoulême. Ainsi, en 2021, au regard de l'avancement des différents projets, ce sont 6 M€ de cofinancements qui sont estimés au budget principal et qui contribuent à l'équilibre de celui-ci.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA PROMOTION DE L'IMAGE ET DE LA BANDE DESSINEE

Dans le cadre sa politique de promotion de l'Image et de la Bande dessinée, les orientations de GrandAngouleme prennent forme sous différentes interventions.

Syndicat mixte du pôle de l'Image (SMPI) – Magelis

La participation statutaire de GrandAngoulême au budget du SMPI est inscrite au budget primitif pour les montants suivants, en stabilité par rapport au BP 2020.

- 300 000 € en fonctionnement
- 350 000 € en investissement

Festival International de la Bande dessinée

Les crédits consacrés par GrandAngoulême à cet évènement majeur et structurant sur notre territoire sont de 555 000 € (dont une partie est consacrée à la prise en charge partielle du Magic Mirror, espace dédié spécifiquement aux auteurs et autrices)

Plan d'actions de soutien aux auteurs de bande dessinée :

Depuis 2020, le conseil communautaire a voté la mise en œuvre d'un plan d'actions transversal visant à une meilleure prise en compte de la communauté des auteurs de bande dessinée par la collectivité, permettant de renforcer l'attractivité d'Angoulême pour les auteurs et son rayonnement au plan national et international.

A ce titre, 30 920 € sont inscrits au projet de budget 2021 :

- 15 000 € de subventions visant à accompagner les projets d'édition des post diplômé des écoles de l'image et à assurer leurs promotions dans la presse spécialisée.
- 7 560 € visant à soutenir la création d'un poste d'aide juridique dédié à l'accompagnement des auteurs à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.
- 8 360 € complémentaires cette année pour la mise en œuvre de 4 résidences d'auteurs de BD dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) qui visent à développer une politique d'accès à la culture et aux pratiques artistiques pour le jeune public.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ECONOMIE, L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INNOVATION

Dans le domaine de l'économie, de l'enseignement supérieur et de l'innovation, en 2021 sont déclinées les actions impulsées visant à renforcer le soutien à l'animation des réseaux économiques, à l'innovation et à l'entrepreneuriat au travers de la Technopole EurekaTech.

Au titre de l'entrepreneuriat (fonction 90 24), les crédits inscrits sont de **57 000 € subventionnés à hauteur de 50 000 €** en fonctionnement.

49 506,36 € ont été reportés pour l'achat d'une machine de gravure laser pour 28 704 € et 20 802,36 pour du matériel informatique destiné à un laboratoire au sein du bâtiment Krysalide.

Au titre du soutien aux filières et réseaux, une somme totale de **58 300 €** est inscrite dont 18 K€ de charges à caractère général, 10 K€ sont inscrits au titre de l'AEROSPACE VALLEE et 30 K€ pour d'autres subventions.

Au titre de l'innovation, 100 000 € sont prévus pour l'Appel à projet Innovation et Entrepreneuriat (session 2021), 5 K€ pour une action pilote d'Innovation TERRITOIRE INDUSTRIE (Animation EurekaTech)

En investissement 2 études sont provisionnées :

- 29 500 € Pré-étude de faisabilité technico-économique sur la production d'hydrogène
- 48 000 € Etude de potentiel et d'opportunité pour développement filière hydrogène

Dans le cadre du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les actions menées porteront sur plusieurs axes :

- **Association Technopôle : 79 000 €**
- Le soutien aux offres de formation à l'**EESI 210 000 €** et la participation à l'**université de Poitiers 100 700 €**
- Fin de l'étude sur le Schéma Local d'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (**SLESRI**) pour **10 000 €**
- Au niveau de la vie étudiante, des budgets spécifiques sont dédiés à l'amélioration de l'animation des campus et de la vie étudiante ainsi qu'à la poursuite du partenariat avec le **centre d'information jeunesse pour 112 500 €** mais également pour l'organisation de nombreux événements lors du mois d'accueil « **Angou'Mois Etudiants** » ou à l'association Sport Culture Campus Universitaire pour soutenir son programme d'action 2021 pour **5 000 €**.

Dans la continuité de l'aide à l'enseignement supérieur en section d'investissement :

- Participation sur la relocalisation de l'**Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education** (ancien ESPE) : AP/CP n°58 (2019-2021) sur 3 ans avec un crédit de paiement pour 2021 de **267 514 €**

Au titre du SMAC (Aéroport) : 286 875 € ont été budgétés en fonctionnement

Au titre des **dispositifs d'aides apportées aux entreprises** :

100 000 € de crédits de paiement sont également inscrits pour l'aide à l'immobilier d'entreprises, dans le cadre de l'AP/CP n°57 d'un montant total de 250 K€.

Au titre du **marketing économique**, une somme de **212 200 €** est inscrite au BP 2021 : elle permettra de réaliser plusieurs campagnes de presse et e-presse, de participer à divers salons professionnels (salon des entrepreneurs, de l'immobilier d'entreprises, du travail et de la mobilité professionnelle...), d'organiser des rencontres et événements professionnels ainsi que de réaliser et d'éditer des outils de communication. Par ailleurs, 88 000 € sont inscrits pour des actions menées par le SA XV pour l'attractivité du territoire.

Au titre de **l'entretien des zones d'activités** (sur le budget principal) :

- **En fonctionnement : 474 932,69 €** sont inscrits pour l'éclairage et l'entretien des voies et des espaces verts des zones d'activités.
- **En investissement : 2 513 800 €** de crédits de paiement sont inscrits :

La plupart des crédits sont gérés en AP/CP
Les Autorisations de programme pour les voiries de zones s'élèvent à 6,3 M€ dont 2 284 800 € sont programmé en 2021

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE TOTAL 2020	Variation OB 2021	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	Nouveau CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 26 - AMENAGEMENT VOIRIE ZONES MONTAGNE	10201702	1 818 200,00		1 818 200,00	1 734 038,99	1 214 000,00	520 000,00		
AP 48 - AMENAGEMENT BARREAU NORD LES MONTAGNES	10201810	1 252 000,00		1 252 000,00	751 200,00	500 800,00	250 400,00		
AP 49 - LIAISON HOTELS LES MONTAGNES	10201901	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
AP 50 - LIAISON ROND-POINT CROIX BLANCHE LES MONTAGNES	10201902	622 900,00		622 900,00	622 900,00	50 000,00	572 900,00		
AP 55 - REHABILITATION VOIRIES	10201907	2 100 000,00	-600 000,00	1 500 000,00	688 344,55	200 000,00	200 000,00	200 000,00	88 344,55
AP 67 - FONDS CONCOURS ROULLET - ROND POINT	10202009	120 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00		
AP 78 - REHABILITATION VOIRIE EMPRUNTE PAR BHNS	1078-10202111		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	400 000,00

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES AU TOURISME

La politique du Tourisme au sein de GrandAngoulême se décline selon 4 axes principaux :

- la subvention à l'office du tourisme du pays d'Angoulême (OTPA)
- des actions portées en direct par GrandAngoulême, dont la gestion des haltes fluviales et de Port L'Houmeau
- la gestion du camping intercommunal du plan d'eau, faisant l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe séparé.
- la mise en œuvre d'un programme d'actions cofinancées par la région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du dispositif Nouvelle Organisation Touristique Territoriale, dont la réalisation est désormais confiée à l'OTPA.

Au budget principal, le montant total des crédits inscrits en dépenses de fonctionnement au titre de l'exercice 2021 s'élève à **637 473 €** (contre 678 000 € en 2020) et qui concernent essentiellement :

- La subvention au budget annexe du Camping du plan d'eau de Saint Yrieix, d'un montant de 90 000 € (contre 164 000 € au BP 2020)
- Le financement de l'OTPA : 507 000 €, montant en augmentation de 100 000 € par rapport au montant total alloué en 2020, notamment au regard de la mise en œuvre du programme d'actions NOTT
- La gestion de Port l'Houmeau : 31 900 € contre 61 481 € au BP 2020 et 39 290 € en 2019.

Le montant des recettes est de 254 578 € dont 250 000 € de taxe de séjour, montant identique à 2020, et 3 500 € de redevance de gestion du Port L'Houmeau.

A noter également cette année une recette de 15 225 € de la Région dans le cadre du projet NOTT.

Au titre de la politique Touristique

- Le budget 2020 constate la poursuite de la diminution de la subvention d'équilibre du camping qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique commerciale sur un plan à 3-5 ans afin de tendre vers l'équilibre. La stratégie étant de diminuer d'année en année la subvention d'équilibre du budget général et d'affecter toute ou une partie de cette diminution aux actions de développement touristique du territoire ;
- Une nouvelle feuille de route à l'OTPA qui débouche sur une nouvelle convention d'objectifs, intégrant les besoins du territoire à 38 communes, la mise en œuvre du programme d'actions validée dans le cadre du dispositif NOTT, et une nouvelle répartition des actions entre GrandAngoulême et l'OT. Ainsi ce dernier se voit intégralement chargé des missions de structuration de l'offre touristique, de promotion et commercialisation de la destination, de la fédération des acteurs locaux et de l'information des visiteurs.
- Les crédits 2021 comprennent également 40 000 € de crédits d'investissement pour aider l'OTPA à l'acquisition d'une unité mobile pour faciliter les actions d'accueil « Hors les murs ».

En section d'investissement, le projet de budget prévoit au total 58 763 € pour la politique touristique, dont 48 500 € pour l'équipement de la Flowvélo et du Périph'Vert, avec une

subvention attendue de 27 000 € du Département, dont 25 000 € pour la borne d'eaux usées de la halte fluviale de Sireuil.

Port l'Houmeau :

Au titre de la gestion de Port L'Houmeau, le projet de budget 2020 comprend :

- **En section de fonctionnement :**

Les crédits inscrits sont de 31 900 € en dépenses de fonctionnement (contre 56 481 € en 2020) et 3 000 € en recettes de fonctionnement (contre 4 000 € en 2019)

La gestion du port (régie) est actuellement déléguée à l'EURL le Port d'Angoulême Fléac, géré par Pierre-Marie CHEVAILLIER.

Le bateau l'Angoumois est propriété de l'OTPA qui perçoit une redevance de 3 000 €/an.

Les principales dépenses de fonctionnement comprennent la régie du port (prévision de 17 000 €), la redevance versée au Département, concédant, pour 5 500 €, la location de toilettes pour le port (en saison) pour 5 000 €, les frais d'eau et d'électricité pour 3 400 €.

Les recettes, à hauteur de 3 000 €, sont exclusivement liées aux redevances d'amarrage des bateaux, activité gérée en régie.

- **En section d'investissement :**

Les crédits d'investissement sont de 35 000 € pour le remplacement de la borne d'eaux usées de Port L'Houmeau.

Le camping du plan d'eau de Saint Yrieix :

En tant que service public industriel et commercial (SPIC), le camping du plan d'eau de Saint Yrieix fait l'objet d'une gestion dans un budget annexe soumis à la nomenclature M4 et en gestion de TVA directe.

Le budget annexe 2021 pour le Camping se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2021 CAMPING								
DEPENSES				RECETTES				
FONCTIONNEMENT								
	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2019	BP 2020	BP 2021	
Résultat reporté (002)				Résultat reporté (002)	0			
				Crédits nouveaux	237	270	295	
Crédits nouveaux	303	347	279	Subv Budget principal	181	164	90	
Sous/total opérations réelles	303	347	279	Sous/total opérations réelles	418	434	385	
Dotation aux amortissements	160	131	150	Opérations ordre	45	44	44	
Sous/total opérations ordre	160	131	150	Sous/total opérations ordre	45	44	44	
TOTAL FONCTIONNEMENT	463	478	429	TOTAL FONCTIONNEMENT	463	478	429	
INVESTISSEMENT								
	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2019	BP 2020	BP 2021	
Reports	16	64	34	Résultat reporté (001)	539	620	562	
Autres dépenses	234	87	185	Excédents capitalisés (1068)				
Provision	405	557	450	Autres	1	1	1	
Sous/total opérations réelles	655	708	669	Sous/total opérations réelles	540	621	563	
Opérations patrimoniales	15	15	15	Opérations patrimoniales	15	15	15	
Autres opérations	45	44	44	Amortissements	160	131	150	
Sous/total opérations ordre	60	59	59	Sous/total opérations ordre	175	146	165	
TOTAL INVESTISSEMENT	715	767	728	TOTAL INVESTISSEMENT	715	767	728	

Il s'équilibre à 429 K€ en 2021 en section de fonctionnement (contre 478 K€ en 2020) et à 728 K€ en 2021 (contre 767 K€ en 2020) en section d'investissement.

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses réelles en fonctionnement et investissement concernent :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont de 429 K€, dont 150 K€ de dépenses d'ordre et 279 K€ de dépenses réelles.

Les dépenses d'ordre sont constituées par la dotation aux amortissements, dont l'inscription a été ajustée au regard du plan d'amortissement en cours.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 279 000 € et comprennent principalement :

- Les dépenses de personnel pour 126 330 € (contre 147 340 € en 2020).
- Les charges à caractère général pour 138 223 € (187 390 € au BP 2020) comprenant les dépenses de fluides 36 500€ en 2020, l'achat de marchandises pour 16 940 €, de l'entretien-maintenance pour 45 800 €, diverses taxes pour 17 800 €, divers frais pour 11 518 € (publications, gardiennage, annonces, ..) et des remboursements de frais au budget principal pour 8 400 € (carburant, fournitures d'entretien,...)
- Les autres charges de gestion courante sont prévues à hauteur de 12 760 € et comprennent les crédits pour d'éventuelles les créances éteintes ou admises en non-valeur.

Un crédit de 1 685 € est inscrit au titre des charges exceptionnelles afin de faire face à d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes propres du camping s'élèvent à près de 290 K€ en 2021 (contre 270 K€ en 2020), traduisant ainsi la dynamique commerciale entreprise sur cet équipement.

La subvention du budget principal s'établit ainsi au BP 2021 à 90 K€, contre 164 K€ en 2020, et s'inscrit en baisse continue depuis 2017. Cette subvention correspond pour 106 K€ à l'amortissement des dépenses d'investissement et à l'équipement initial du site.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En investissement, les dépenses s'établissent à 728 000 K€, dont 59 K€ d'écritures d'ordre et 669 000 K€ d'écritures réelles.

Les opérations d'ordre correspondent pour 44 K€ à la reprise de subventions transférables au compte de résultat et pour 15 K€ à une provision pour opérations patrimoniales au sein de la section d'investissement (équilibre recettes et dépenses).

En dépenses réelles, 33 927 € relèvent de reports, le reste, soit 635 073 €, relèvent de crédits nouveaux. A noter qu'une réalisation à hauteur de 106 000 € est autorisée par le niveau de l'autofinancement (solde des amortissements).

Ainsi, 450 K€ relève d'une provision pour travaux, 81 K€ pour l'acquisition et l'installation de nouvelles habitations légères de loisirs (HLL), 20 K€ pour des aménagements divers du site. Le solde des crédits d'investissement relève de travaux courants de réfection de voiries, de réfection des éclairages et des points d'eau, de signalisation, de bornes de recharge pour les téléphones portables, soit un ensemble de travaux nécessaires à l'amélioration du site.

Toute dépense supplémentaire doit en effet donner lieu à une réflexion intégrant la nécessité d'un retour sur investissement des sommes dépensées pour ne pas alourdir le déficit de l'équipement et entretenir la dynamique engagée.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'établissent à 728 K€, dont 165 K€ d'opérations d'ordre et 563 K€ d'écritures réelles.

Les opérations d'ordre sont constituées par les amortissements pour 150 K€ et les opérations patrimoniales pour 15 K€.

Les écritures réelles sont essentiellement constituées par l'excédent d'investissement reporté.

BUDGET PRIMITIF 2021 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA GESTION IMMOBILIERE / AMENAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITES (BUDGET ANNEXE)

Les zones d'activité en cours d'aménagement font obligatoirement l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe.

Par ailleurs, l'activité de loueur de bâtiments industriels et commerciaux dans le cadre la compétence de GrandAngoulême en matière d'immobilier d'entreprise est considérée comme un service public industriel et commercial obligatoirement assujetti à TVA et qui peut être géré dans un budget annexe.

Aussi, les deux activités sont regroupées dans un seul et même budget annexe, dénommé « Gestion Immobilière / Aménagement de Zones » depuis 2019.

Bien que regroupées dans un seul et même budget, chacune des deux activités fait l'objet d'une gestion distincte.

Pour l'année 2021, l'équilibre général de ce budget se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2021 GESTION IMMOBILIERE & ZONES A AMENAGER											
en K€											
DEPENSES						RECETTES					
FONCTIONNEMENT											
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Résultat reporté (002)						Résultat reporté (002)	0				
Réinscriptions crédits 2016	31					Crédits nouveaux	1 644	1 400	1 256	1 022	1 277
Crédits nouveaux	2 266	1 622	1 653	2 198	1 623	Subv Budget principal	1 355	1 410	1 461	1 200	731
Sous/total opérations réelles	2 297	1 622	1 653	2 198	1 623	Sous/total opérations réelles	2 999	2 810	2 717	2 222	2 008
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>950</i>	<i>1 120</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>182</i>	<i>190</i>	<i>255</i>	<i>229</i>	<i>295</i>
<i>Opérations Stock</i>	<i>12 392</i>	<i>10 632</i>	<i>10 632</i>	<i>10 610</i>	<i>8 979</i>	<i>Opérations Stock</i>	<i>13 140</i>	<i>10 894</i>	<i>11 038</i>	<i>11 586</i>	<i>9 419</i>
<i>Virement</i>	<i>632</i>	<i>640</i>	<i>725</i>	<i>279</i>	<i>0</i>						
Sous/total opérations ordre	14 024	12 272	12 357	11 839	10 099	Sous/total opérations ordre	13 322	11 084	11 293	11 815	9 714
TOTAL FONCTIONNEMENT	16 321	13 894	14 010	14 037	11 722	TOTAL FONCTIONNEMENT	16 321	13 894	14 010	14 037	11 722
INVESTISSEMENT											
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Reports	76	68	51	123	638	Reports	190			256	256
Résultat reporté (001)	4 650	3 373	3 758	5 485	4 549	Excédents capitalisés (1068)	1 026	726	495	386	473
						Cessions					500
AP/CP	1 112	2 864	2 332	2 217	731	Subventions AP/CP			0	3 177	1 611
Autres dépenses	1 220	414	605	191	1 235	Autorisation emprunt	6 556	5 975	6 138	5 174	4 511
Remboursement dette	1 450	1 480	1 480	1 030	584	Autres	35	310	531	31	
Sous/total opérations réelles	8 509	8 199	8 227	9 047	7 736	Sous/total opérations réelles	7 807	7 011	7 164	9 023	7 351
<i>Opérations Stock</i>	<i>13 140</i>	<i>10 894</i>	<i>11 038</i>	<i>11 586</i>	<i>9 419</i>	<i>Opérations Stock</i>	<i>12 392</i>	<i>10 632</i>	<i>10 632</i>	<i>10 610</i>	<i>8 979</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>60</i>	<i>400</i>	<i>1 400</i>	<i>400</i>	<i>550</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>60</i>	<i>400</i>	<i>1 400</i>	<i>400</i>	<i>550</i>
<i>Amortissements</i>	<i>182</i>	<i>190</i>	<i>255</i>	<i>229</i>	<i>295</i>	<i>Amortissements</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>950</i>	<i>1 120</i>
						<i>Virement</i>	<i>632</i>	<i>640</i>	<i>725</i>	<i>279</i>	<i>0</i>
Sous/total opérations ordre	13 382	11 484	12 693	12 215	10 264	Sous/total opérations ordre	14 084	12 672	13 757	12 239	10 649
TOTAL INVESTISSEMENT	21 891	19 683	20 920	21 262	18 000	TOTAL INVESTISSEMENT	21 891	19 683	20 920	21 262	18 000

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 11 722 K€ et la section d'investissement à hauteur de 18 000 K€.

Aménagement de zones d'activités.

Parmi les 38 zones d'activités gérées par GrandAngoulême, seules les zones comprenant des parcelles restant à commercialiser figurent dans ce budget annexe, à savoir :

- Angoulême - Les Molines sud
- Fléac / Saint Yrieix – Euratlantic
- L'Isle d'Espagnac – Bel Air

- L'Isle d'Espagnac / Gond-Pontouvre -ZI n°3 (pour son extension)
- Mouthiers – Les Rentes
- Rouillet – Les Carrières
- Dignac – Chez Nadaud

Le budget annexe enregistre les acquisitions de parcelles de terrains à aménager et le coût des travaux d'aménagement, qui permettent de déterminer un prix de revient au m² et constituent le stock de terrain à commercialiser.

Les cessions sont comptabilisées sur ce budget et viennent se déduire de la valeur du stock final en prévision, en réalisation les plus ou moins-values viennent s'ajouter ou se déduire de la valeur du stock restant.

Sens	MVT	Chapitre Voté	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	PROJET CA 2020	BP 2021
⊖D	⊖R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	76 063,82 €	975 700,00 €	1 015 700,00 €	123 603,60 €	440 000,00 €
		Total R	76 063,82 €	975 700,00 €	1 015 700,00 €	123 603,60 €	440 000,00 €
	⊖O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 939 781,18 €	10 610 000,00 €	10 610 000,00 €	9 918 809,73 €	8 979 000,00 €
		Total O	9 939 781,18 €	10 610 000,00 €	10 610 000,00 €	9 918 809,73 €	8 979 000,00 €
Total D			10 015 845,00 €	11 585 700,00 €	11 625 700,00 €	10 042 413,33 €	9 419 000,00 €
⊖R	⊖R	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	25 560,00 €	0,00 €	291 390,00 €	1 316 787,50 €	
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0,00 €	0,00 €	28 183,74 €	
		Total R	25 560,00 €	0,00 €	291 390,00 €	1 344 971,24 €	
	⊖O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 918 809,73 €	11 585 700,00 €	11 334 310,00 €	8 977 625,98 €	9 419 000,00 €
		Total O	9 918 809,73 €	11 585 700,00 €	11 334 310,00 €	8 977 625,98 €	9 419 000,00 €
Total R			9 944 369,73 €	11 585 700,00 €	11 625 700,00 €	10 322 597,22 €	9 419 000,00 €

Le stock initial de terrains aménagés est de 8 979 K€ et se décompose ainsi :

- Euratlantic : 3 397 K€ (1 238 K€ tranche 1 et 2 159 K€ tranches 2 et 3)
- Bel Air : 4 240 K€
- Les Molines sud : 1 158 K€
- ZI n°3 : 82 K€
- Les Rentes : 35 K€
- Les carrières : 4 K€
- Chez Nadaud : 63 K€

Les crédits inscrits en dépenses pour des travaux d'aménagement en 2021 sont de 440 K€, dont 397,8 K€ pour Euratlantic (aménagement de la tranche 3), 3 K€ pour les Carrières, 2 K€ pour la ZI n°3 et 22 K€ pour les Molines Sud

Sens	Nature (Code)	Libellé du compte	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	PROJET CA 2020	BP 2021
⊖D	⊖60158	ZE LES CARRIERES TERRAINS A AMENAGER		0,00 €	0,00 €	8 451,00 €	
	⊖6045	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES /TERRAIN	0,00 €				
	⊖60452	EURATLANTIC ACHATS ETUDES PREST	44 668,59 €	870 400,00 €	820 400,00 €	51 689,60 €	384 766,00 €
	⊖6051	ZI 3 ACHATS MATERIEL, TRAVAUX	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
	⊖6052	EURATLANTIC 2 ET 3 ACHAT MATERIEL TRAV	2 657,36 €	2 500,00 €	92 500,00 €	40 000,00 €	4 000,00 €
	⊖6053	PARC BELAIR ACHATS MAT. TRAVAU	10 431,47 €				
	⊖608	FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.					15 000,00 €
	⊖6082	EURATLANTIC FRAIS ACCESSOIRES	5 266,23 €	2 800,00 €	2 800,00 €	1 180,00 €	9 000,00 €
	⊖6085	ZONE MOLINES SUD FRAIS ACCESSO					22 234,00 €
	⊖604510	CHEZ NADAUD ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS	0,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	21 426,00 €	
	⊖6088	ZE LES CARRIERES FRAIS ANNEXES	13 040,17 €	0,00 €	0,00 €	857,00 €	3 000,00 €
Total D			76 063,82 €	975 700,00 €	1 015 700,00 €	123 603,60 €	440 000,00 €

On retrouve ensuite en stock de sortie, la valeur de stock de départ augmentée du coût des travaux.

Au stade du budget primitif et par mesure de prudence, aucune recette de cession n'est inscrite, bien qu'un certain nombre de ventes sont en cours. En effet, les transactions, les délais de réservation et les actes de cession peuvent nécessiter un certain délai. La valeur réelle du stock de sortie est diminuée du montant des cessions et figure au compte administratif.

L'équilibre de ce budget intègre également le déficit antérieur reporté en investissement pour de 4,55 M€, couvert par l'affectation du résultat de 472,7 K€ ainsi que par une part de l'autorisation globale d'emprunt qui s'établit à 4,51 M€ (cet emprunt permet également de couvrir le financement des travaux d'aménagement des zones et une partie des dépenses d'investissement relatifs à la gestion immobilière).

Gestion Immobilière

En matière de gestion immobilière, **la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 2 303 K€.**

Sens		Type de mou	Chapitre Voté	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	PROJET CA 2020	BP 2021
				2020		BP02		
Sens	Type de m	Chapitre Voté		Somme de Mont	Somme de Mont	Somme de Total	Somme de Mont	Somme de Mont
D	R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL		828 850,01 €	1 074 909,00 €	1 080 989,00 €	957 561,10 €	1 072 093,00 €
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		197 007,73 €	18 000,00 €	18 000,00 €	8 423,50 €	15 941,00 €
		66-CHARGES FINANCIERES		89 843,85 €	80 000,00 €	80 000,00 €	59 653,42 €	45 000,00 €
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00 €	49 391,00 €	49 391,00 €	34 589,24 €	50 000,00 €
		Total R		1 115 701,59 €	1 222 300,00 €	1 228 380,00 €	1 060 227,26 €	1 183 034,00 €
	O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00 €	279 000,00 €	276 500,00 €	0,00 €	
		042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		977 051,91 €	950 000,00 €	952 500,00 €	963 956,78 €	1 120 000,00 €
		Total O		977 051,91 €	1 229 000,00 €	1 229 000,00 €	963 956,78 €	1 120 000,00 €
Total D				2 092 753,50 €	2 451 300,00 €	2 457 380,00 €	2 024 184,04 €	2 303 034,00 €
R	R	013-ATTENUATIONS DE CHARGES		634,74 €	0,00 €	0,00 €	342,65 €	
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		13 756,82 €	0,00 €	0,00 €	25 352,13 €	25 000,00 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 007 845,04 €	2 222 300,00 €	2 228 380,00 €	1 953 364,28 €	1 983 034,00 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		66 632,93 €	0,00 €	0,00 €	10 498,38 €	
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		233 278,98 €	0,00 €	0,00 €	9 252,00 €	
		Total R		2 322 148,51 €	2 222 300,00 €	2 228 380,00 €	1 998 809,44 €	2 008 034,00 €
	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		228 189,68 €	229 000,00 €	229 000,00 €	217 870,42 €	295 000,00 €
		Total O		228 189,68 €	229 000,00 €	229 000,00 €	217 870,42 €	295 000,00 €
Total R				2 550 338,19 €	2 451 300,00 €	2 457 380,00 €	2 216 679,86 €	2 303 034,00 €

Les dépenses d'ordre, de 1 120 K€ correspondent aux dotations aux amortissements (pour mémoire les immeubles productifs de rapport sont amortissables).

Les dépenses réelles, à hauteur de 1 183 K€, sont en augmentation globale de 6 % par rapport au CA 2019 :

- le montant de cette augmentation aurait pu être bien plus important si les charges de la dette n'avaient pas diminuées de moitié entre le CA 2019 et le BP 2021;

- Les charges à caractère général (chapitre 011) sont en effet en nette progression de plus de 29,34 % soit 243 K€ supplémentaires.

Les frais d'entretien des terrains et bâtiments ainsi que le coût des dépenses énergétiques participant à la gestion d'un parc immobilier en croissance expliquent cette progression. Le poste de dépense le plus important en suivant est celui des loyers acquittés via un BEA pour un bâtiment de la ZI n°3 à l'Isle d'Espagnac.

Les charges exceptionnelles représentent des provisions pour d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs et autres charges sur opérations de gestion.

Les recettes de fonctionnement sont de 2 303 K€, dont 295 K€ d'écritures d'ordre et 2 008 K€ d'écritures réelles.

Les écritures d'ordre correspondent à des reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles, de 2 008 K€, sont constituées essentiellement de :

- redevances de vente d'électricité produite par la centrale solaire photovoltaïque installée sur un bâtiment de la ZI n°3 à l'Isle d'Espagnac pour 25 K€
- Le revenu des immeubles loués pour un prévisionnel de 1 252 K€ comprenant des locations de la pépinière du Grand Girac pour 34 K€ et de l'hôtel d'entreprises pour 103 K€.
- Le solde des recettes est constitué par la prise en charge du déficit par le budget principal, à hauteur de 731 K€ au stade du budget primitif. Le montant de cette subvention est ajusté aux besoins réels du budget annexe constaté en fin d'exercice.

➤ Section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de 4 032,5 K€, dont 845 K€ d'écritures d'ordre et de 3 187,5 K€ d'écritures réelles.

Sens		Type de Chapitre	Voté	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	PROJET CA 2020	RC 2020	BP 2021
D	R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT			713 331,72 €	713 331,72 €	0,00 €		
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 214 799,63 €	1 030 000,00 €	1 030 000,00 €	967 905,33 €		583 500,00 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €		2 000,00 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16 678,64 €	53 000,00 €	693 648,85 €	38 646,22 €	622 612,70 €	986 900,00 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS		92 698,78 €	136 371,73 €	214 836,76 €	96 409,37 €	15 285,38 €	246 466,39 €
		AP 1-TECHNOPARC		2 300 224,21 €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	1 858 132,39 €		335 298,81 €
		AP 2-PILE A HYDROGENE		233 467,26 €	73 699,80 €		0,00 €		73 699,80 €
		AP 3-DECONSTRUCTION LE CORSAIRE		0,00 €	1 696,00 €	1 696,00 €	0,00 €		1 696,00 €
		AP 5-RENOVATION DU BATIMENT RUE DU CHAT		136 972,46 €	92 058,87 €	42 024,70 €	42 024,70 €		50 034,17 €
		AP 6-BATIMENT CHEZ NADAUD		0,00 €	50 000,00 €		0,00 €		
		AP 7- 379 RTE DE BORDEAUX - PARKING POUR NIDEC P2							270 000,00 €
		Total R		3 994 840,98 €	4 152 158,12 €	4 697 538,03 €	3 003 118,01 €	637 898,08 €	2 549 595,17 €
	O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		228 189,68 €	229 000,00 €	229 000,00 €	217 870,42 €		295 000,00 €
		Total O		228 189,68 €	229 000,00 €	229 000,00 €	217 870,42 €		295 000,00 €
	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES		5 267,52 €	400 000,00 €	400 000,00 €	61 809,02 €		550 000,00 €
		Total I		5 267,52 €	400 000,00 €	400 000,00 €	61 809,02 €		550 000,00 €
		Total D		4 228 298,18 €	4 781 158,12 €	5 326 538,03 €	3 282 797,45 €	637 898,08 €	3 394 595,17 €

Les écritures d'ordre, à hauteur de 629 K€, correspondent pour 295 K€ à des reprises de subventions transférables au compte de résultat et pour 550 K€ à des écritures patrimoniales (intégration de frais d'étude, régularisations d'avances, etc...). Ces dernières s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Les dépenses réelles, à hauteur de 4 032,5 K€ sont constituées principalement de :

- remboursement de capital de l'emprunt pour 583,5 K€
- 920 K€ d'achats de terrains en vue de leur revente à la commune de Marsac, à la commune de Brie, sur la ZA Chaduteau et pour le projet Berguille à l'Etat
- 50,5 K€ pour la couverture téléphonique de la pépinière
- divers aménagements de l'immeuble Krysalide
- ainsi que d'une provision en cas de travaux imprévus

Le restant des travaux fait l'objet d'une gestion dans le cadre de la PPI :

- Les travaux sur le bâtiment Krysalide du Technoparc se poursuivent et nécessitent l'inscription de crédits de paiement à hauteur de 335,3 K€
- La pile à hydrogène devrait être achevée cette année : il est donc proposé d'inscrire le solde des crédits de paiement, soit 73,7 K€

- La rénovation du bâtiment rue du Chat, occupé par l'OTPA, est achevée et le solde de l'opération doit être réglé, nécessitant des crédits de paiement 2021 à hauteur de 50 K€.
- Dans l'attente de la clôture de l'AP correspondante, il a été inscrit le solde des crédits de paiement de l'opération de déconstruction du bâtiment du Corsaire à Basseau, soit 1,7 K€
- Enfin la construction d'un bâtiment type hôtel d'entreprises sur la zone Chez Nadaud doit être clôturée du fait de son abandon

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE TOTAL 2020	Variation OB 2021	Montant AP/AE TOTAL 2021	RESTE A REALISER	Nouveau CP 2021
AP 1 - TECHNOPARC	20201501	4 866 000,00		4 866 000,00	335 298,81	335 298,81
AP 2 - PILE A HYDROGENE	20201601	1 500 000,00		1 500 000,00	73 699,80	73 699,80
AP 3 - DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	20201602	144 730,67		144 730,67	1 696,00	1 696,00
AP 5 - RENOVATION BATIMENT RUE DU CHAT OTPA	20201801	230 000,00		230 000,00	50 034,17	50 034,17
AP 6 - BATIMENT CHEZ NADAUD	20201901	702 000,00	-702 000,00	0,00	0,00	0,00
AP 7 - 379 RTE DE BORDEAUX	2007-20202101		270 000,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00

A l'ensemble de ces crédits, il convient d'ajouter les crédits de reports de 637 898,08 €, correspondant à des restes à réaliser de 2020.

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont de 4 066,9 K€, dont 1 670 K€ d'opérations d'ordre et 2 396,9 K€ d'opérations réelles.

Les opérations d'ordre sont constituées pour 550 K€ d'opérations patrimoniales, équilibrées en section d'investissement en dépense et en recettes et pour 1 120 K€ par les amortissements.

Les opérations réelles, à hauteur de 2 398,9 K€ sont constituées par :

- les recettes de cofinancement, avec 1 610,9 K€ de solde de FNADT et 1,5 M€ de fonds européens pour le cofinancement du Technoparc (Krysalide)

Sens	Type de Chapitre	Voté	CA 2019	BP 2020	BTV 2020	PROJET CA 2020	RC 2020	BP 2021
☑	R	024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS						500 000,00 €
		10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	494 671,43 €					
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	240 000,00 €	0,00 €	0,00 €	82 900,08 €		
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	8 229,97 €	10 000,00 €	486 266,03 €	29 643,96 €		30 000,00 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00 €	0,00 €	5 000,00 €		
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 800,00 €	30 800,00 €	30 800,00 €	30 800,00 €		
		AP 1-TECHNOPARC	724 195,02 €	3 176 500,00 €	3 176 500,00 €	1 718 247,41 €		1 610 918,00 €
		AP 2-PILE A HYDROGENE	0,00 €	0,00 €	255 972,00 €	0,00 €	255 972,00 €	
		Total R	1 497 896,42 €	3 217 300,00 €	3 949 538,03 €	1 866 591,45 €	255 972,00 €	2 140 918,00 €
☐	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	279 000,00 €	276 500,00 €	0,00 €		
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	977 051,91 €	950 000,00 €	952 500,00 €	963 956,78 €		1 120 000,00 €
		Total O	977 051,91 €	1 229 000,00 €	1 229 000,00 €	963 956,78 €		1 120 000,00 €
☐	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	5 267,52 €	400 000,00 €	400 000,00 €	61 809,02 €		550 000,00 €
		Total I	5 267,52 €	400 000,00 €	400 000,00 €	61 809,02 €		550 000,00 €
		Total R	2 480 215,85 €	4 846 300,00 €	5 578 538,03 €	2 892 357,25 €	255 972,00 €	3 810 918,00 €

- un crédit de 30 000 € pour d'éventuels versements de cautions dans le cadre de locations à intervenir

L'encours de dette est amené à augmenter sur ce budget annexe, pour lequel il conviendra de veiller à ce que le niveau de recettes de gestion en provenance des locations permette de dégager un excédent suffisant pour couvrir le remboursement des emprunts.

C'est ce même budget qui évoluera dans les mois à venir avec la souscription d'un bail en l'état de futur achèvement (BEFA) à intervenir pour la location d'espaces dans le cadre du futur îlot Renaudin, dont il conviendra de bien anticiper les impacts financiers et budgétaires.

LISTE DES SUBVENTIONS INDIVIDUALISEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

LIBELLE	SUBVENTIONS	ACTIONS
EUREKATECH	79 000	
CENTRE INFO JEUNESSE	104 560	
CHARENTE NATURE	41 300 95 910	ATLAS DIVERSITE Education à l'environnement pour un développement durable
FEDERATION PECHE	11 040 4 200	ATLAS DIVERSITE Education à l'environnement pour un développement durable
LIGUE PROTECTION DES OISEAUX	28 000	AGRO-ECOLOGIE
ARU	54 100	TREMPIN EMPLOI
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	25 483,50 21 000	TREMPIN EMPLOI CONTRAT DE VILLE Point d'accès au droit/Lutte c/violence sexistes et sexuelles
FRANCE VICTIMES 16	10 000	CONTRAT DE VILLE /Point d'accès au droit
Mission Locale	48 000 228 000 15 000	TREMPIN EMPLOI Accompagnement et insertion des jeunes CONTRAT DE VILLE/ Mission de coordination de l'apprentissage du français
EFFERVESCENTRE	184 000	Mise en œuvre de l'accueil en ALSH de mineurs de 3 à 17 ans 1 ^{er} acompte (Montant total : 368 000€)
FCOL	30 000 9 000 30 000	FOFE 21ème festival du livre jeunesse Eté actif
DR16	15 000	Organisation du Salon Direction Emploi 2021
Ecole de la Deuxième Chance	61 200	Subvention de fonctionnement
Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (A'urba)	45 000	
CAS	100 000	2 ^{ème} acompte (Montant total : 304 830€)
NEF	665 000	Subvention de fonctionnement 2021
CIBDI	50 000 7 560	fonctionnement et la mise en œuvre des actions culturelles accompagnement au financement du poste dédié au sein de la Maison des auteurs.
Cie des Marionnettes d'Ang.	10 000	Saison culturelle du théâtre de poche
Théâtre d'Angoulême	105 000	Saison culturelle
Asso. Cosmopolite Angoulême	10 000	4ème salon du livre de Poche
FIBD	542 600	48ème édition du FIBD
FFA	75 000	14ème édition du FFA
Musiques Métisses	101 250	45ème édition du festival
Piano en Valois	20 000	28ème édition du festival
OMEGA	351 000	CONTRAT DE VILLE Médiation sociale dans l'espace publique 1 ^{er} versement de 20 000 € en décembre 2020 sur un montant total de subvention 2021 de 65 000 € /Transport adapté aux personnes à mobilité réduite
MOUVIBUS	65 000	
OTPA	507 000 40 000	Subvention de fonctionnement Subvention d'investissement

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2021

REUNION DE TOUTES LES COMMISSIONS DU 04 MARS 2021

BUDGET PRIMITIF 2021 - PRESENTATION DETAILLEE

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

Le Budget Prévisionnel 2021 représente un double enjeu pour Grand Angoulême :

- Un enjeu d'orientations politiques afin d'affirmer certaines priorités, en parallèle de la formalisation du projet de territoire, qui trouvera sa première véritable déclinaison budgétaire dès l'exercice 2022.
- Un enjeu de redressement budgétaire alors que la tendance des derniers exercices conduisait à une impasse. Cette correction de trajectoire est d'autant plus nécessaire que Grand Angoulême doit faire face aux conséquences de la crise sanitaire qui impactent durement ses recettes, tout particulièrement ses produits de fiscalité économique qui constituent sa principale ressource. Dans ce contexte, des efforts de gestion sont indispensables pour restaurer l'épargne de l'EPCI et lui permettre de poursuivre ses investissements, garants de l'avenir du territoire, et ce, sans augmentation de la fiscalité ;

Les conditions de l'équilibre budgétaire, seront largement développées dans la suite de ce rapport.

Il convient surtout dans ce préambule d'insister sur la volonté de la nouvelle gouvernance d'agir dans un cadre de priorités claires, avant même que le projet de territoire ne vienne préciser, à l'été 2021, le cap vers 2030.

Ainsi, dès ce budget 2021, les politiques publiques communautaires sont centrées sur un objectif d'attractivité, inscrivant Grand Angoulême dans un développement durable, tout en plaçant l'agglomération au service de ses communes et à l'écoute de ses habitants.

Renforcer l'attractivité de Grand Angoulême :

Pour continuer à jouer son rôle de pôle de rayonnement régional, Grand Angoulême doit affirmer son attractivité économique et résidentielle.

Nombre de politiques sectorielles concourent à cet objectif :

- Le développement économique au sens large : les actions structurées par la Technopôle Eurekatech, en particulier, pour soutenir l'innovation, les filières émergentes et les coopérations de recherche sont évidemment à souligner. Tout comme le soutien à l'enseignement supérieur, aux filières d'excellence (Magelis), au tourisme et aux commerces ou encore le dispositif de marketing territorial. La mise en valeur du secteur agricole complète l'action d'appui au monde économique déployée par l'agglomération. Enfin, Grand Angoulême développe des coopérations internationales et territoriales (Entente Val de Charente, programmes européens, partenariat avec l'université de Poitiers...) qui situent son action au cœur d'un réseau, facteur d'efficacité et de notoriété.
- L'adoption du nouveau PLH (Autorisation de programme de 11,3 M€) marque également l'ambition du territoire d'investir dans son offre résidentielle, en la requalifiant et la diversifiant.
- Le niveau de service proposé au sein de Grand Angoulême, dans les domaines culturels, sportifs, de l'enfance et de la jeunesse, du tourisme, ou encore des transports, tout comme la richesse de la vie associative locale, participent à affirmer et renforcer l'attractivité globale du territoire. A cet égard, l'offre de santé, et plus particulièrement l'action pour la revitalisation médicale ou la recherche d'équité en matière d'accès aux soins, est un sujet d'importance majeure.

- Le développement de l'infrastructure et des services numériques sont un outil structurant de développement et de solidarité territoriale ;
- C'est enfin, aussi sous cet angle qu'il faut lire la candidature de l'agglomération pour devenir capitale française de la culture. Elle est déjà, à ce stade, une reconnaissance des actions engagées par les acteurs culturels du territoire ; elle peut être, dans les mois qui viennent, un vecteur important de création et de rayonnement culturels, mais aussi de notoriété et de valorisation territoriale.

Inscrire Grand Angoulême dans un développement durable :

Grand Angoulême veut combiner son objectif de création de richesse territoriale avec une politique environnementale vertueuse :

- En étant économe et respectueuse de ses ressources : Les politiques de l'eau, de l'assainissement et des déchets illustrent cette orientation. La politique de planification foncière, axée sur la sobriété et la reconquête des friches, est également au service de cette volonté de préserver la qualité du cadre de vie, qui est un atout fort de l'agglomération ;
- En développant des pratiques vertueuses : développement de la connaissance et protection de la biodiversité (atlas de la biodiversité...), promotion des modes de déplacement doux (plan vélo, circuits de randonnée...), développement des circuits courts et du « consommer local » (plate-forme e-commerce, espaces test agricoles...), actions pédagogiques sur les thèmes environnementaux, protection et promotion de la santé ;
- En initiant la transition énergétique du territoire : mobilisation de la ressource bois, installations photovoltaïques, remplacement du groupe froid de Nautilis, requalification énergétique de l'habitat (OPAH, renouvellement du parc social ...) ;
- En consolidant la cohésion sociale, par des actions au titre de l'insertion économique, de l'économie sociale et solidaire, et du soutien des publics au sein des quartiers prioritaires par exemple.
- En Inscrivant les enjeux environnementaux au cœur de la stratégie territoriale : coordination des documents de planification (plan mobilité, SCOT, PLUI) en cohérence avec le Plan Climat Air Energie Territorial.

Une agglomération au service de ses communes, un projet construit avec ses habitants

Dans sa nouvelle organisation, la gouvernance de Grand Angoulême mise sur le renforcement du bloc communal, Communes / Agglomération. C'est le sens des documents cadre adoptés depuis juillet 2020 (pacte financier et fiscal, pacte de gouvernance...).

En raison de la crise sanitaire et des contraintes budgétaires fortes qui en découlent, les marges de manœuvre pour développer cette solidarité territoriale sont incertaines.

Grand Angoulême, dans ce contexte a souhaité sécuriser ces outils de solidarité financière que sont en particulier, la DSC et les fonds de concours.

Le chantier de construction d'un véritable service d'appui aux communes, lisible et structuré, est ouvert et doit avancer en 2021 pour connaître des traductions concrètes à court terme. Il s'appuiera sur les dispositifs déjà en place : service commun de l'Autorisation du Droit du Sol, conseil en énergie partagée, mission santé, recherche de financements, groupements de commandes, plan de formation mutualisé, valorisation du fleuve et plan vélo...

L'installation récente du conseil de développement et l'affirmation d'un champ élargi de saisine, le dialogue permanent avec les acteurs du développement, la volonté de dialogue avec les habitants en concertation avec les communes, signent également une gouvernance accessible, à l'écoute et disposée à concerter ses projets.